



METTEZ-VOUS
SUR VOTRE



Orne 2013

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Avancer, c'est notre nature

› Chiffres marquants 2013

- › **61** La nouvelle griffe de l'Orne
- › **1** piste de cross réalisée au Haras national du Pin pour l'accueil des Jeux Équestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie
- › **26 000** entretiens et 6 000 visites à domicile assurés par les travailleurs sociaux
- › **2 805** enfants vus par le médecin de PMI ou la puéricultrice dans le cadre des bilans de dépistage en école maternelle
- › **10** nouvelles voitures électriques au Conseil général
- › **3 000** bourses scolaires accordées
- › **1 719** collégiens au Cross du Conseil général
- › **158** appartements pour une résidence de tourisme 4* à Bagnoles-de-l'Orne
- › **18 897** visiteurs à l'Hôtel du Département
- › **2 273 387** visites sur le site internet www.archives.orne.fr
- › **20** ans du Bureau information jeunesse



Orne 2013

[R A P P O R T D ' A C T I V I T É]

➤ Sommaire

➤ Le mot du Président du Conseil général	p. 4
➤ Le mot du Directeur général des services	p. 5
➤ Mission Aménagement Environnement	p. 6
➤ Mission Jeunesse Culture	p. 22
➤ Mission Sanitaire Sociale	p. 34
➤ Mission Économie Finances	p. 50
➤ Mission Patrimoine Logistique	p. 58
➤ Mission Direction Générale	p. 66
➤ Focus sur la mutualisation avec l'État	p. 76
➤ Organigramme	p. 79
➤ Liste des sigles	p. 81



Le mot du Président du Conseil général



L'équipe de l'Orne à vos côtés, chaque jour

L'équipe de l'Orne, ce sont des Conseillers généraux et leur président qui déterminent et conduisent ensemble l'action du Département.

L'équipe de l'Orne, ce sont des agents qui œuvrent au quotidien à la réussite du territoire et à votre bien-être.

Vous le savez, cette équipe doit affronter de nombreuses incertitudes budgétaires tout en tenant bon le cap de l'excellence. Son objectif est clair : vous offrir le meilleur service public possible. Pari tenu. Ce rapport d'activité en témoigne.

2013 est un grand cru et parmi nos très nombreuses réalisations, je retiendrai notamment :

- l'engagement du Conseil général en faveur des jeunes Ornais avec la poursuite du plan de rénovation des collèges et les 3 000 bourses accordées aux familles ;
- la mutation de notre paysage territorial. En janvier 2013, nous sommes passés de 41 à 29 Communautés de communes ornaises ;
- le lancement de la griffe de l'Orne. En prévision des Jeux Equestres Mondiaux et du 70^e anniversaire de la bataille de Normandie, notre département se met sur son 61 ;
- l'adoption du plan numérique ornais, indispensable feuille de route de la montée en débit Internet du territoire, l'ouverture de nouveaux télécentres ruraux et le wifi gratuit à l'Hôtel du Département ;
- dix véhicules électriques sont venus orienter la transformation de la flotte automobile du Conseil général. Une borne de recharge gratuite, ouverte à tous, a été installée au Quartier Lyautey.

Notre Département, institution de proximité, a plus que jamais un rôle fondamental à jouer dans l'équilibre et la vitalité de l'Orne, dans la construction de son avenir. De même, je vous le garantis, l'équipe de l'Orne est à vos côtés, chaque jour.

Je vous souhaite une très agréable et instructive lecture de ce rapport d'activité, expression du lien de confiance et d'exigence qui nous unit.

Fidèlement

Alain Lambert,

Président du Conseil général de l'Orne

Le mot du Directeur général des services du Conseil général

Ce rapport d'activité, outil de transparence par excellence, reflète comme chaque année la diversité et la complexité des missions assurées par les services du Conseil général et permet de mesurer, sans être exhaustif, l'étendue des politiques publiques menées par les Élus et des actions réalisées au service des Ornais.

Dans un environnement budgétaire très contraint et incertain, qui est celui de tous les Départements, le Conseil général a encore su tenir le cap en 2013.

2013 a ainsi été, pour notre institution, une année de projets, d'engagement et de stabilisation.

Grâce aux efforts de maîtrise de ses dépenses publiques engagés depuis plusieurs années, le Département a continué à investir et à faire de la solidarité sa vocation première. Solidarité sociale d'abord, à travers le soutien aux plus fragiles, à nos aînés, aux personnes handicapées, aux plus jeunes et aux plus démunis. Solidarité territoriale ensuite, à travers l'accompagnement des collectivités territoriales ornaises et de leurs projets.

2013 aura notamment été marquée par deux actions transversales permettant d'assurer l'équilibre du budget :

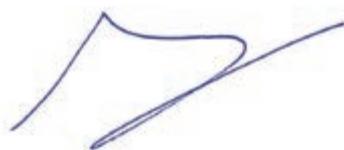
- un riche travail de réexamen des politiques départementales (transport scolaire, règlement d'aide sociale, subventions aux associations...);
- la stabilisation de la masse salariale pour la 4^e année consécutive.

Cette dynamique atteste notre volonté de pouvoir toujours répondre le mieux possible aux attentes de nos populations et de nos partenaires, dans un contexte général très difficile et évolutif.

Lutter contre les effets de la crise, c'est aussi préparer l'avenir du Département et, pour cela, les grands projets structurants conduits par le Conseil général jouent un rôle essentiel (routes, collèges, numérique...).

Si 2013 fut une année riche et constructive, 2014 sera une année d'exception pour l'Orne avec l'accueil de manifestations de niveau mondial (Jeux Équestres Mondiaux, commémorations des deux dernières guerres mondiales).

La réussite de notre Département repose sur l'engagement de tous, et notamment des hommes et des femmes, agents départementaux, qui plus que jamais, tout en s'adaptant aux contraintes, contribuent activement avec beaucoup de savoir-faire et d'implication, à faciliter la vie de tous les Ornais d'aujourd'hui et à construire notre territoire de demain.



René Cornec

Directeur général des services

Mission Aménagement Environnement



Connecter les territoires et prioriser les investissements très structurants pour l'Orne.

Les programmes

➤ RÉSEAU ROUTIER

- Développement du réseau routier départemental
- Entretien des chaussées, ouvrages d'art et dépendances
 - Sécurité routière
- Développement des autres réseaux routiers

➤ ACTION NUMÉRIQUE

- Plan numérique ornaïs
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)

➤ TRANSPORTS DE PERSONNES

➤ ENVIRONNEMENT

- L'eau au cœur de l'activité
 - Énergie
- Espaces naturels sensibles (ENS)
 - Aides diverses

➤ AGRICULTURE ET CHEVAL

- Aides à l'agriculture
- Aménagement foncier
 - Filière équine
- Haras national du Pin

➤ LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE

Les grandes tendances

La modernisation de l'axe routier structurant Flers-Argentan (RD 924) s'est poursuivie, principalement entre Sevrai et l'A88. L'aménagement de cette route est destiné à irriguer tout le territoire ouest du département et à améliorer les liaisons vers les autoroutes.

Sur la RD 962, reliant Flers à Condé-sur-Noireau, les travaux entre Saint-Georges-des-Groseillers et le pont de Vère ont été achevés durant l'été.

Le Conseil général a voté en 2013 son nouveau plan numérique ornaïs, afin de prendre en compte les dernières modifications des paysages juridiques, technologiques et financiers. Les appels d'offres pour les travaux ont été lancés en fin d'année.

Face à de nombreuses contraintes extérieures imposées aux Départements (baisse des compensations de l'État, augmentation du coût des carburants, mise en place de la semaine de quatre jours et demi), le montant de la participation familiale et ses critères d'exonération au titre du transport scolaire ont été revus.

Le Département participe activement au développement de l'économie locale et à la qualité environnementale en générant un volume de travaux de 16 M€ pour l'eau, l'assainissement, la restauration de cours d'eau et la lutte contre les inondations.

Pour la 3^e année consécutive, un rapport sur la situation en matière de développement durable a été réalisé afin d'analyser l'impact interne et externe de l'ensemble des activités des services et actions du Département.

Le Conseil général s'est engagé fortement pour l'accueil au Haras national du Pin des Jeux Équestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie. Les travaux de construction de la piste de cross ont été achevés, et une épreuve test s'est déroulée le 17 août 2013. La piste a donné entière satisfaction aux concurrents et au comité d'organisation des Jeux.

Le Conseil général a poursuivi avec l'État et la Région les études relatives à la reprise du Haras national du Pin par une nouvelle structure, porteuse du grand projet. Se profile ainsi la création en 2015 d'un nouvel établissement public administratif de l'État (EPA) chargé de la gestion et de la mise en valeur du Haras.

Le projet de fusion des trois laboratoires d'analyses bas-normands s'est concrétisé par la création, au 1^{er} septembre 2013, d'un groupement d'intérêt public dénommé LABÉO, dont la mise en place est effective depuis le 1^{er} janvier 2014.

➤ Réseau routier

Près de 6 000 km de routes sont gérés par le Département, avec quatre objectifs :

- développer le réseau départemental ;
- entretenir les chaussées, ouvrages d'art et dépendances ;
- participer à la sécurité routière ;
- accompagner le développement des autres réseaux routiers.

LES TEMPS FORTS 2013

La section de la RD 924 entre Flers et Landigou, modernisée à 2x2 voies sur 3 km, a été mise en service fin 2012. Les travaux de terrassements et d'ouvrages d'art de la section A 88-Sevrai se sont poursuivis activement en 2013. Les travaux sur la RD 962, entre Saint-Georges-des-Groseillers et le pont de Vère ont été achevés et le nouveau carrefour giratoire mis en service.

Trois nouvelles opérations ont été déclarées d'utilité publique en 2013 : la déviation sud de Domfront et les prolongements des déviations de La Ferté-Macé et Bellême.

➤ La section RD 924



➤ La RD 962



DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

ÉTUDES

Les études routières conduites ou poursuivies en 2013 concernent :

- la poursuite des études de projet de la déviation nord-ouest de Flers avec la délimitation des emprises, la désignation du maître d'œuvre des ouvrages d'art et l'élaboration de l'avant-projet des ouvrages ;
 - la production des dossiers réglementaires (nécessaires aux enquêtes d'utilité publique et parcellaire et au titre du code de l'environnement), et les études de projet pour la suppression des deux passages à niveau de Nonant-le-Pin entre la voie ferrée Paris-Granville et les RD 926 et 438, avec la transformation de l'actuel carrefour à feux en carrefour giratoire ;
 - le suivi des travaux de finition de voirie et de plantations sur le site universitaire de Montfoulon ;
 - les études de projet et d'exécution pour l'aménagement des abords du collège de Putanges-Pont-Écrepin ;
 - les études d'exécution des voiries et réseaux concernant la construction du centre de secours au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Alençon et le suivi des travaux préparatoires ;
 - l'étude de projet de l'aménagement des abords du collège de Gacé ;
 - l'étude de faisabilité pour la transformation de la voie ferrée Bagnoles-de-l'Orne/La Ferté-Macé en voie verte ;
 - l'étude préliminaire pour la sécurisation du passage à niveau n° 85 à Argentan ;
 - diverses études d'opérations ponctuelles (accès, carrefours).
- Les études d'opérations routières majeures ont également été poursuivies dont :
- l'aménagement à 2x2 voies de la RD 924 entre Flers et Argentan, sur les deux sections d'extrémité : Flers/Briouze et Sevrai/A 88 ;
 - la RD 962, entre le pont de Vère et Saint-Pierre-du-Regard.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	25 840 388	25 029 952
dont masse salariale	10 952 118	10 980 017
dont frais généraux	5 371 463	5 019 917
> INVESTISSEMENT	35 479 553	25 281 301
dont dépenses réelles	34 301 350	24 678 603
> TOTAL	61 319 941	50 311 253
Agents ETP au 31/12	287,25	282,85

ACQUISITIONS FONCIÈRES

Des accords ont été conclus pour l'achat de terrains et le versement d'indemnités pour un montant d'environ 220 000 € pour les terrains nus et 120 000 € pour l'ensemble des indemnités des exploitants.

Ces dépenses ont concerné :

- l'acquisition d'une surface de terres d'environ 12 ha 30 pour l'ensemble des opérations ;
- le préfinancement d'opérations par le canal de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) dans le cadre de la constitution de réserves foncières pour la déviation de Domfront, le prolongement de la déviation de Flers ou pour les mesures compensatoires (zones humides) ;
- l'ensemble des frais ;
- l'indemnisation des préjudices accessoires subis par les propriétaires et les exploitants.

Différentes parcelles représentant une surface d'environ 1 ha ont été rétrocédées par le Département dans le cadre de ventes ou d'échanges.

36 actes dont 34 actes administratifs et 37 conventions d'indemnisation ont ainsi été conclus en 2013.

GRANDS TRAVAUX

La RD 924, modernisée à 2x2 voies sur 3 km entre Flers et Landigou, a été ouverte à la circulation le 11 décembre 2012. En 2013, quelques travaux préparatoires ont été réalisés dans la continuité (étangs de Gine) pour préparer la mise à 2x2 voies entre Landigou et Durcet.

En 2012, tous les ouvrages d'art et rétablissements des communications ont été construits sur la section Sevrai-A 88 de cette même RD 924. L'année 2013 a vu la suite des travaux entrepris sur cette section, et principalement les terrassements généraux, d'un montant total d'environ 10,8 M€, confiés à un groupement d'entreprises dirigé par PIGEON, et commencés en avril.

Sur la RD 962, axe d'importance régionale reliant Flers à Condé-sur-Noireau, les travaux entre Saint-Georges-des-Groseillers et le pont de Vère, entrepris en 2012, ont été achevés durant l'été. Quelques travaux resteront à réaliser dans la partie nord-est du nouveau giratoire à l'issue de la procédure d'expropriation dans ce secteur.

Environ 10,4 M€ ont été consacrés à ces grands travaux, aidés par la Région dans le cadre du contrat de partenariat signé en 2008.

Enfin, les derniers travaux de finition de voirie et de plantations sur le site universitaire de Montfoulon ont été achevés pour environ 120 000 €.

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES



L'entretien du réseau routier vise à maintenir la qualité de la route et de ses équipements afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort optimales.

L'ensemble de ces missions est assuré par le Conseil général et ses services, dont les quatre agences des infrastructures départementales, qui ont en charge la surveillance et l'entretien courant du réseau, le suivi des travaux réalisés par les entreprises, mais aussi la gestion administrative de la route (permissions de voirie, conventions d'autorisation de travaux, contentieux liés à la voirie, accidents, dégradation du domaine public).

➤ Entretien des routes

RÉPARTITION DES DÉPENSES

L'entretien des routes départementales (5 820 km au total), les grosses réparations sur les chaussées, le fauchage, l'assainissement et les ouvrages d'art ont nécessité en 2013 un budget total de 18,30 M€, soit un peu moins de 65 € par habitant.

La répartition des dépenses se décompose comme suit :

- 6,3 M€ pour l'entretien courant au budget de fonctionnement ;
- 12 M€ pour les grosses réparations en investissement.

Les principales dépenses 2013 pour l'entretien routier ont concerné :

- les chaussées : entretien courant, renforcements, enduits et traverses (12,1 M€) ;
- les dépendances : assainissement et fauchage (1,8 M€) ;
- les ouvrages d'art : remplacements et réparations (1,2 M€) ;
- la sécurité et les équipements : sécurité, glissières et panneaux (2,5 M€) ;
- le service hivernal (0,7 M€ hors matériel et personnel).

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

L'entretien des chaussées correspond au renouvellement des couches de surface et à la mise à niveau des accotements. Cet entretien programmé comprend les enduits superficiels, les renforcements des structures de chaussée (grave-bitume, enduits ou enrobés) et les traverses d'agglomérations.

En 2013, le Conseil général a investi 9,7 M€ décomposés comme suit :

- 4,6 M€ pour le renforcement de 76 km de routes ;
- 3,1 M€ pour le renouvellement de 370 km de couches de surface en enduit superficiel ;
- 2 M€ pour la reprise des couches de roulement en enrobé dans 30 agglomérations.

EXPLOITATION DE LA ROUTE

L'exploitation de la route est l'ensemble des actions de maintien de la viabilité, de gestion du trafic et d'information des usagers destinées à permettre, améliorer ou faciliter l'utilisation du réseau routier départemental dans toutes les situations.

Le maintien de la viabilité nécessite de très nombreuses interventions sur les routes après des accidents, des coups de vent ou des orages, dont 300 la nuit et le week-end en 2013.

420 arrêtés temporaires de circulation ont été préparés en 2013 pour permettre la réalisation de travaux ou le déroulement de manifestations sportives.

Mais l'action la plus visible et sensible pour les usagers est la viabilité hivernale, c'est-à-dire le rétablissement ou le maintien de la circulation pendant les intempéries hivernales (salage et déneigement). Pour l'hiver 2012-2013, ces

tâches ont représenté un coût de 0,7 M€, comprenant notamment l'épandage de 7 400 tonnes de sel.

Pour les usagers, le Conseil général propose sur son site www.orne.fr un service d'information en ligne sur les conditions de circulation des routes du département.



➤ L'information sur les conditions de circulation des routes du département est disponible sur le site Internet du Conseil général grâce au service info routes 61

OUVRAGES D'ARTS (PONTS, PASSAGES SOUTERRAINS)

Le maintien de ce patrimoine est fondamental pour la circulation. Un outil de gestion du patrimoine ouvrage d'art permet de constituer une base de données partagées sur l'état des ouvrages, d'organiser la surveillance périodique de ce patrimoine et de prioriser les réparations.

Les ouvrages sont suivis périodiquement. En 2013, 98 ouvrages ont été inspectés d'une manière détaillée par le bureau Grands travaux et ouvrages d'art, et 273 visites simplifiées ont été réalisées dans les agences.

Hors ouvrages neufs construits pour la RD 924, ont été réalisées en 2013 les principales opérations d'investissement suivantes :

- le remplacement des garde-corps et la pose de glissières aux nouvelles normes européennes sur un ouvrage permettant le franchissement d'une voie SNCF par la RD 19 aux Yveteaux ;
- le remplacement d'un ouvrage de franchissement du ruisseau du Grand Ros par la RD 53 sur les communes de Bellou-en-Houlme et Sainte-Opportune ;
- la réparation et le renforcement d'un mur de soutènement soutenant la RD 24 le long de la Vée ;
- la réparation et l'élargissement d'un ouvrage de franchissement du ruisseau le Val du Breuil par la RD 21 à Briouze ;

- la réparation d'un ouvrage de franchissement de l'Ure par la RD 752 et du mur de soutènement attenant à Sai ;
- la réparation et le renforcement d'un ouvrage de franchissement de la Donnette par la RD 38 à Bretoncelles ;
- le remplacement d'un ouvrage de franchissement du ruisseau de Marchainville par la RD 243 à Marchainville ;
- la réparation d'un ouvrage de franchissement de l'Ure par la RD 729 à Silly-en-Gouffern.

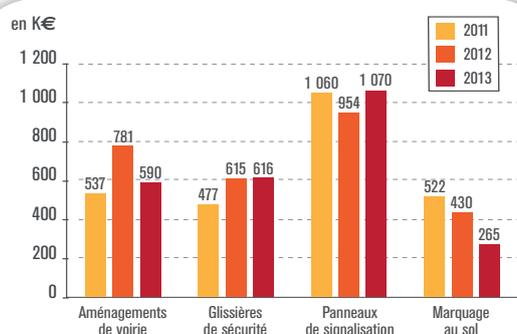
Par ailleurs, les études de réparation du pont Catinat de Mauves-sur-Huisne, classé monument historique, ont été poursuivies.

Environ 610 000 M€ ont été consacrés à ces opérations d'investissement.

590 000 € ont été mandatés pour les autres travaux d'entretien sur ouvrages d'art. Enfin, des cavités souterraines ont été recensées dans la base de données des ouvrages d'art afin de garder en mémoire l'existence de ces cavités, présentes sous certaines des routes départementales. Ces cavités ont été visitées avec l'appui du groupe mammologique normand pour les aspects liés aux chiroptères (chauves-souris).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

➤ AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



En 2013, le Département a aménagé des virages, des carrefours, réalisé des dégagements de visibilité, mis en place ou renouvelé des glissières de sécurité et de la signalisation pour un montant total de 2,6 M€.

LE FONDS D'ACTION LOCALE (FAL)

Ce fonds, alimenté par les amendes de police perçues par l'État, permet de subventionner des opérations d'amélioration des transports en commun et de la circulation routière en faveur des groupements de communes ou communes de moins de 10 000 habitants. Il est géré par le Département.

En 2013, la dotation de l'État est passée de 0,39 M€ à 0,42 M€. Depuis 2012, les règles de gestion de cette enveloppe - fixées par l'État - ne permettent plus de reporter l'éventuel reliquat d'un exercice sur le suivant. Néanmoins, comme l'année précédente, l'intégralité de la dotation 2013 a pu être engagée avant la fin de l'année.

DÉVELOPPEMENT DES AUTRES RÉSEAUX ROUTIERS

Dans le cadre des Contrats de plan, le Département accompagne l'État afin d'améliorer la RN 12, itinéraire Paris-Alençon-Fougères, seule route nationale de l'Orne. La mise à 2x2 voies de la déviation nord d'Alençon, dont les travaux ont débuté au printemps 2012, a été achevée en 2013. Cette opération a été inaugurée le 16 décembre 2013. Le Département en a financé 33,33 %, soit environ 8 M€.

Action numérique

PLAN NUMÉRIQUE ORNAIS

Le 22 mars 2013, les Conseillers généraux ont voté à l'unanimité la version 2 du plan numérique ornaï. Ce plan a été présenté le 27 août à la mission très haut débit du gouvernement. Un premier marché de travaux portant sur le raccordement en très haut débit de 40 sites stratégiques ornaï, de 49 zones d'activités et de 109 sous-répartiteurs (SR) téléphoniques a été lancé en fin d'année et donnera lieu aux premiers travaux publics au cours de l'année 2014.

LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

Concernant l'accès à internet des habitants ne bénéficiant pas de 2 Mbit/s, le Conseil général a mis en place, comme en 2008 et en 2010, une opération visant à les aider financièrement pour l'acquisition et l'installation du kit de connexion au satellite ou au réseau hertzien. Depuis son lancement en octobre 2013 et jusqu'à la fin de l'année 2013, 86 subventions ont été accordées, pour un montant total de 26 498 €.

AVANCÉES DE L'OPÉRATEUR HISTORIQUE



En concertation avec le Conseil général, Orange poursuit l'optimisation de ses infrastructures de réseau cuivre et fibre optique, pour une meilleure desserte des abonnés. En 2013, 4 centraux téléphoniques ont été créés (Planches, Aunou-le-Faucon, Merri et Rouellé), 13 ont été raccordés en fibre optique et 9 ont été équipés de la TV sur ADSL (Asymmetric digital subscriber line).

Le taux d'éligibilité des lignes téléphoniques ornaïes a évolué ainsi :

% lignes éligibles	2012	2013
2 Mbit / s	83,4	83,7
8 Mbit / s	76	77,6
20 Mbit / s	53,9	54,6
TV ADSL	48,8	56,1

Le VDSL (very high bit-rate digital subscriber line) a fait son apparition en milieu urbain, pour 11 % des lignes ornaïes. Cette technologie, installée dans les centraux téléphoniques, utilise pour support le cuivre. Toutefois, elle permet l'accès à des débits pouvant atteindre 50 Mbit/s, quand l'ADSL ne monte que jusqu'à 20 Mbit/s. Seuls sont éligibles à cette technologie les abonnés proches du central (à moins d'un kilomètre).

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

L'ORNE TERRE DE TÉLÉTRAVAIL

Un nouveau télécentre a été labellisé par le comité de pilotage Nomades 100 : l'Espace Wilson à Alençon, porté par la société AZ Network.

Ceci porte à 10 le nombre de télécentres labellisés NOMADES 100.

Ce réseau des télécentres accède désormais à des formations en ligne, proposées par l'Échangeur, association aidée par le Conseil général, qui connaissent un succès grandissant.

SERVICES NUMÉRIQUES INNOVANTS

Patrimoine de données - open data

Le Département a poursuivi en 2013 la démarche visant à cataloguer les données numériques départementales géo-référencées existantes afin de valoriser ce patrimoine.

L'objectif du Conseil général est de structurer ces données et de constituer un open-catalogue accessible aux partenaires départementaux. Ceux-ci ont été sensibilisés tout au long de l'année 2013 et seront à nouveau sollicités en 2014 pour poursuivre cet effort de connaissance et de partage du patrimoine numérique.

Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	407 839	357 747
dont masse salariale	111 386	113 979
dont frais généraux	41 139	47 031
> INVESTISSEMENT	90 797	241 490
dont dépenses réelles	85 116	236 535
> TOTAL	498 636	599 237
Agents ETP au 31/12	2,20	2,65

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE LOCAL

Un partenariat avec l'Institut Mines Telecom s'est poursuivi sur les territoires intercommunaux de La Ferté-Macé, Alençon et L'Aigle dans le cadre de la constitution de schémas locaux d'aménagement numérique. Des sujets tels que la faisabilité du déploiement de la 4G en milieu rural, la commercialisation des fourreaux publics posés le long des autoroutes, le très haut débit au service des entreprises ont été traités avec l'aide des étudiants.

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS À MONTFOULON (DAMIGNY)

Un groupement de commandes a été constitué entre l'APGSU, association pour la promotion et la gestion du site universitaire de Montfoulon, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Alençon, l'Institut régional de formation pour adultes (IRFA) et l'Institut supérieur de formation (ISF) pour apporter le très haut débit sur le site universitaire. Le Conseil général a accompagné cette démarche et a mis à disposition des membres les moyens nécessaires pour mener à bien ce projet.

TÉLÉPHONIE MOBILE

La 4G est arrivée dans l'Orne sur les communes d'Alençon, Argentan et Athis-de-l'Orne. Le Conseil général propose aux opérateurs des points hauts afin de faciliter leur arrivée.



Télécentre Wilson

› Transports de personnes

Face aux contraintes budgétaires et à l'augmentation continue des dépenses liées à l'organisation des transports scolaires, l'Assemblée départementale au 1^{er} trimestre 2013 a modifié le montant de la participation familiale et ses critères d'exonération :

- › 90 € pour les élèves du secondaire, demi-pensionnaires ;
- › 45 € pour les élèves des écoles maternelles et primaires, pour les élèves internes, et pour les stagiaires de plus de 15 jours et non titulaires d'un titre de transport.

Exonération :

- › à partir du 3^e enfant ;
- › pour les boursiers départementaux (enseignement général et agricole) ;
- › pour les enfants des familles attributaires du RSA socle ;
- › pour les enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance.

La rentrée scolaire 2013/2014 a été marquée par la passation, pour une année, de 42 marchés, dont l'échéance interviendra en même temps que celle des contrats de délégation de services publics relatifs aux lignes régulières.

Ces marchés ont intégré :

- › des adaptations résultant de l'extension des périmètres de transports urbains de Flers et d'Alençon, à la suite de la refonte de l'intercommunalité ;
- › la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans 23 écoles primaires ;
- › des modifications de services importantes dans les secteurs de Briouze, Moulins-le-Carbonnel, Écouché, Carrouges, L'Aigle, Rémalard et Bellême, avec un nouveau pôle scolaire primaire créé avec les écoles du Gué-de-la-Chaîne et d'Igé, desservi par 3 circuits.

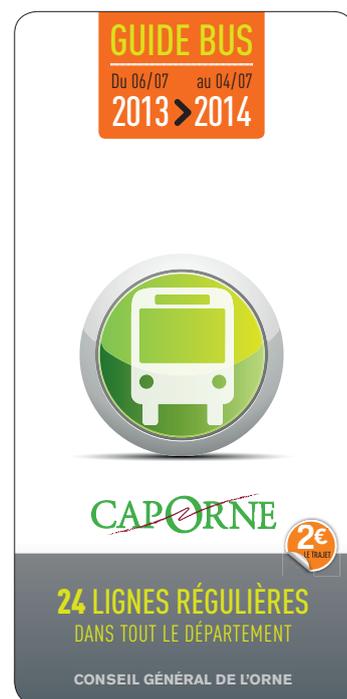
Au 1^{er} septembre, le parc de la régie départementale était composé de 40 autocars effectuant quotidiennement 167 circuits pour un budget de 2,18 M€.

Trois autocars neufs ont été achetés en 2013 pour un montant d'environ 530 000 €, dont l'un est équipé d'origine pour le transport des personnes handicapées, les 2 autres « adaptables ». Ces trois véhicules Scoler IV de chez Fast Concept Car ont été fabriqués dans l'usine Carrier d'Alençon.

14 établissements d'enseignement sont desservis en cas d'intempéries hivernales par des « services adaptés aux intempéries », qui regroupent les points de ramassage sur des itinéraires dégagés, en concertation avec les communes. Des services similaires ont été envisagés pour 4 nouveaux centres scolaires mais n'ont pu encore aboutir, faute d'accord avec les communes.

› Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
› FONCTIONNEMENT	19 001 220	19 013 678
dont masse salariale	1 550 861	1 578 772
Agents ETP au 31/12	49,65	50,68



› Carte scolaire 2013



➤ Environnement



Le Service espace rural et agriculture (SERA) met en œuvre les actions du Conseil général dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de la filière équine. Il agit en tant que maître d'ouvrage dans des projets spécifiques liés à l'aménagement foncier agricole et forestier, aux espaces naturels sensibles, et vient également en appui aux maîtres d'ouvrages locaux.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	2 981 202	3 070 953
dont masse salariale	790 418	804 597
dont frais généraux	339 398	302 597
> INVESTISSEMENT	6 749 022	6 045 354
dont dépenses réelles	6 549 805	5 966 092
> TOTAL	9 730 224	9 116 307
Agents ETP au 31/12	18,15	17,05

L'EAU AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

Le Département aide les collectivités ornaises à financer leurs actions en faveur de l'eau, soit en soutenant leurs investissements, soit en apportant un appui technique à la gestion des ouvrages.

En 2013, le Conseil général a accordé près de 5,2 M€ de subventions pour :

- des travaux d'alimentation en eau et assainissement : 4,3 M€ ;
- des travaux et études pour la restauration des cours d'eau : 100 000 € ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : 70 000 € ;
- des actions du Syndicat départemental de l'eau (SDE) : 704 000 €.

Ces financements, associés à ceux des agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie ont permis :

- d'assainir collectivement six nouvelles communes représentant 450 habitations ;
- de construire le réseau de transfert destiné à acheminer l'eau brute, (pour y être traitée avant d'être distribuée) à la nouvelle usine de traitement d'eau de Passais-Domfront (1,9 M€) ;
- de restaurer des cours d'eau et assurer la protection contre les inondations. La communauté de communes (CDC) des Sources de l'Orne a pu engager ainsi la 1^{re} tranche des travaux de lutte contre les inondations par ruissellement sur le bassin de la Thouanne et la Senevière.

En attribuant ces aides qui contribuent à la bonne gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, le Département participe au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux de 14,9 M€ pour l'eau et l'assainissement et 0,8 M€ pour la restauration de cours d'eau et la lutte contre les inondations.



➤ Travaux d'assainissement collectif à Planches : pose de canalisation en grès

L'assistance technique

Le Département avec le Service d'appui technique aux traitements des eaux et des milieux aquatiques (SATTEMA) apporte un appui technique pour les collectivités en matière d'assainissement.

L'assainissement collectif

La capacité de traitement des eaux usées du département est d'environ 400 000 équivalent-habitants (EH) pour 226 stations (capacité comprise entre 30 et 75 000 EH), au 31 décembre 2013.

Si le fonctionnement des stations de traitement est globalement satisfaisant, la collecte des eaux usées reste problématique. Les réseaux collectent encore trop d'eaux claires qui perturbent le bon fonctionnement des stations.

L'assainissement non collectif

Le SATTEMA apporte un appui technique et administratif aux 30 collectivités gestionnaires de service public d'assainissement non collectif (SPANC) en charge du suivi d'environ 52 000 dispositifs d'assainissement non collectif.

Le paysage de l'assainissement a changé en 2013. En effet, dans le cadre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale adopté dans l'Orne, le regroupement des CDC a entraîné, dans de nombreux cas, un transfert des compétences assainissement collectif et non collectif de l'échelon communal vers l'échelon intercommunal : 9 CDC ont désormais la compétence assainissement collectif et non collectif.

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Dans le département, 2 réseaux complémentaires de mesures permettent de suivre l'évolution de la qualité des eaux :

- un réseau géré par les agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne avec pour but de donner une image générale des eaux, à l'échelle européenne ;
- un réseau géré par le Conseil général avec pour but d'assurer un suivi plus fin à l'échelle départementale et d'orienter les politiques dans le domaine de l'eau.

La rivière « la Rouvre » après travaux de restauration.



ÉNERGIE

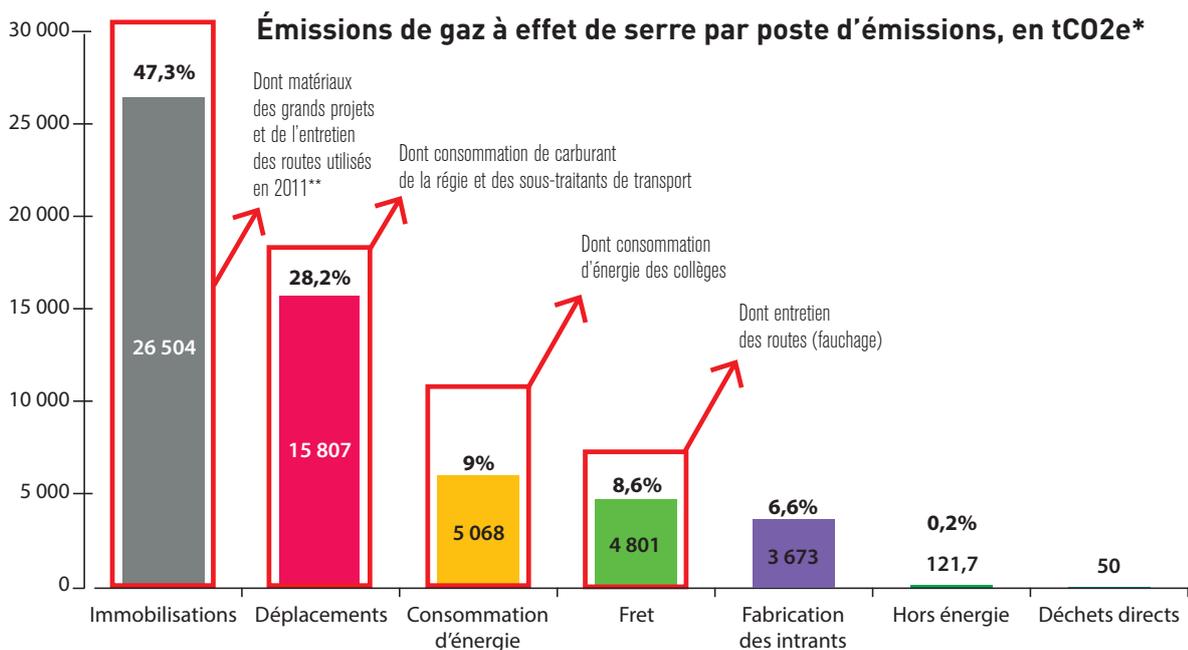
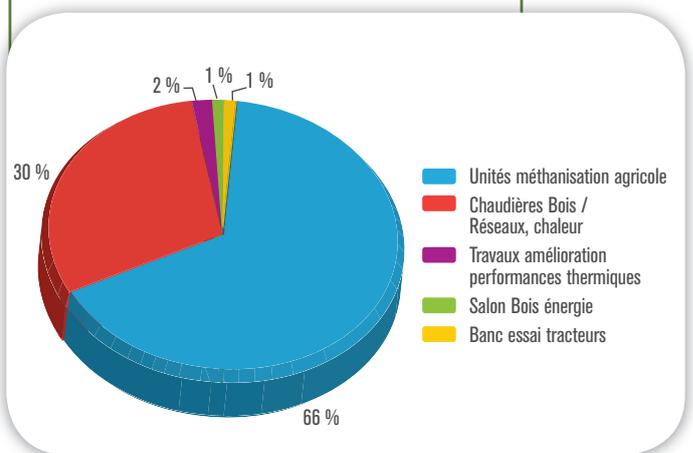
Le Conseil général poursuit sa politique de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique depuis 2009.

Bois énergie : en 2013, 82 dossiers d'installation de systèmes de chauffage à bois ont été subventionnés pour un montant d'environ 91 000 €, correspondant à une puissance totale installée d'environ 1 600 kW. Un nombre important de demandes émane de particuliers, notamment dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique. En revanche, aucune demande de collectivités n'a été enregistrée cette année.

Méthanisation agricole : 3 projets ont été financés pour un montant d'environ 200 000 €. Ces attributions viennent clore la politique actuelle de soutien, soit 5 % de subventions par projet. L'Orne apparaît aujourd'hui comme le département bas-normand le mieux pourvu pour ce type de projets. Une réflexion est en cours pour envisager une autre forme de soutien à cette filière dans le cadre de la nouvelle génération des Fonds européens 2014-2020.

Plan climat énergie territorial (PCET) : le Conseil général a procédé aux études de son plan climat énergie territorial approuvé à la session plénière du 1^{er} trimestre 2014. Il vise à estimer et réduire notre empreinte écologique.

➤ RÉPARTITION DES AIDES 2013 POLITIQUE ÉNERGIE - TOTAL : 302 695 €



* tCO₂e : tonnes équivalent CO₂; cette unité permet de convertir l'ensemble des GES en tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) afin de pouvoir comparer leur impact sur le climat.

** Dernières données analysées.

Enfin pour la 3^e année consécutive, un rapport sur la situation en matière de développement durable (DD) a été réalisé afin d'analyser l'impact de l'ensemble de l'activité des services départementaux tant en interne qu'en externe au regard des finalités du DD.

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (PDIPR)

Deux dossiers ont été aidés pour un montant de 36 200 €. Il s'agit de la CDC du Haras du Pin pour la réédition d'un guide de randonnées pédestres, et de la commune de Vimoutiers pour un projet de réalisation de voie verte sur son territoire.



ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) ET MESURES COMPENSATOIRES



Marais du Grand Hazé

L'année 2013 a été marquée par :

- la réalisation de gros chantiers de restauration écologique avec des entreprises spécialisées ayant permis de réhabiliter 8 ha de landes, tourbières et coteaux calcaires sur 6 sites ;
- la réalisation d'aménagements pour l'accueil du public, et la gestion écologique par des agriculteurs, sur 2 sites : les coteaux historiques de la Bataille de Normandie à Coudehard et Montormel, en lien avec les projets développés dans le cadre du 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie et le Camp de la Courbe dans les méandres de l'Orne ;
- la validation de deux nouveaux périmètres ENS : sites de Notre-Dame-des-Roches au Châtelier (20 ha), et les landes du Tertre Bizet et de la Tablière à Lonlay-l'Abbaye (135 ha) ;
- l'édition d'un guide des orchidées sauvages de l'Orne, réalisé en collaboration avec l'association faune et flore de l'Orne et l'actualisation de la plaquette « Orne, traits nature » présentant les 40 ENS du département.

En 2013, l'action du Département a concerné 38 ENS et sites « mesures compensatoires » (35 en 2012) :

Les mesures compensatoires sont des actions positives mises en œuvre pour compenser les impacts résiduels d'un projet d'aménagement sur l'environnement et, quand il y a lieu, sur la biodiversité.

- 12 ha 15 a de terrains ont été acquis sur 3 sites : la carrière des Sablonnettes à Sentilly, les coteaux historiques de la Bataille de Normandie à Coudehard et Montormel, et les gorges de Villiers à Saint-Patrice-du-Désert ;
- 28 sites ont fait l'objet de 86 chantiers de travaux (gestion, aménagement, entretien) ;
- 27 sites ont fait l'objet d'études et de suivis scientifiques ;
- 5 nouveaux sites ont bénéficié de démarches d'analyse et de concertation avec les collectivités et les propriétaires privés afin d'établir les périmètres définitifs : les pertes et résurgences de la Guiel (Heugon et Monnai), les landes rocheuses et carrières du vieux Saint-Pierre (Saint-Pierre d'Entremont), la tourbière du Bel Érable (Moulins-la-Marche), la carrière de Villedieu-lès-Bailleul, la Butte Chaumont (Guissai, Livaie, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Nicolas-des-Bois) ;
- 45 chantiers ont été réalisés avec les associations et entreprises d'insertion et un avec un public de personnes handicapées dans le cadre d'ateliers protégés (soit 1 095 journées) ;
- 523 animations (1/2 journée) au total ont été effectuées avec une fréquentation de 10 998 personnes, soit une augmentation de 9% par rapport à 2012.

Par ailleurs, le Département a apporté sa contribution aux réflexions menées dans le cadre de l'élaboration des schémas de cohérence territoriale (SCOT), et des démarches portées par l'État et la Région : élaboration du schéma régional de cohérence écologique, mise en place de l'observatoire régional de la biodiversité, débat régional relatif à la création d'une agence française de la biodiversité.

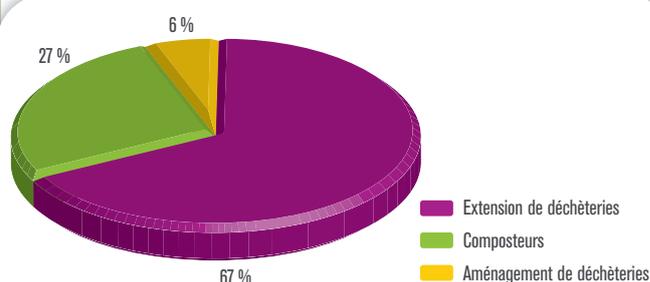
AIDES DIVERSES

DÉCHETS

Le Conseil général a commencé l'élaboration du plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du Bâtiment et des Travaux publics (BTP). La réalisation de ce plan se fait en concertation notamment avec les services de l'État, les collectivités, les fédérations de professionnels, les chambres consulaires et les associations concernées.

Dans le cadre de sa politique d'intervention en faveur de la gestion des déchets, le Conseil général a alloué 38 110 € aux collectivités en charge de la gestion des déchets (répartition ci-contre) :

➤ SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2013 POUR LA GESTION DES DÉCHETS



PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES

➤ AIDES À LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES



Les demandes 2013 représentent au total environ 300 000 € pour 53 km de nouvelles haies bocagères.

Par ailleurs, 30 plans de gestion de haies bocagères ont été financés à parité par le Département et l'Europe, pour un montant total d'aides de 24 000 €.

Enfin, près de 1 300 arbres ont été plantés au titre de l'agroforesterie, soient environ 25 ha de boisements.



➤ Haies bocagères



➤ Création de talus pour lutter contre le ruissellement

> Agriculture et cheval

Depuis plusieurs années, le Conseil général soutient l'activité agricole avec pour priorités d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs et les agriculteurs en difficultés de participer à la modernisation des bâtiments d'élevage, de protéger l'environnement, et de soutenir l'élevage (prophylaxie).



AIDES À L'AGRICULTURE

AIDES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

Le Conseil général aide à l'installation des jeunes agriculteurs (JA), en allouant une subvention maximale de 7 600 € pour financer une partie des premiers investissements.

Afin de réduire les charges de mécanisation, des aides (1 500 €/JA) sont accordées pour les inciter à avoir recours à du matériel appartenant à des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) ou des entreprises de travaux agricoles.

MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter les exploitations au niveau économique et à favoriser l'adaptation des filières d'élevage.

PMBE AVICOLE

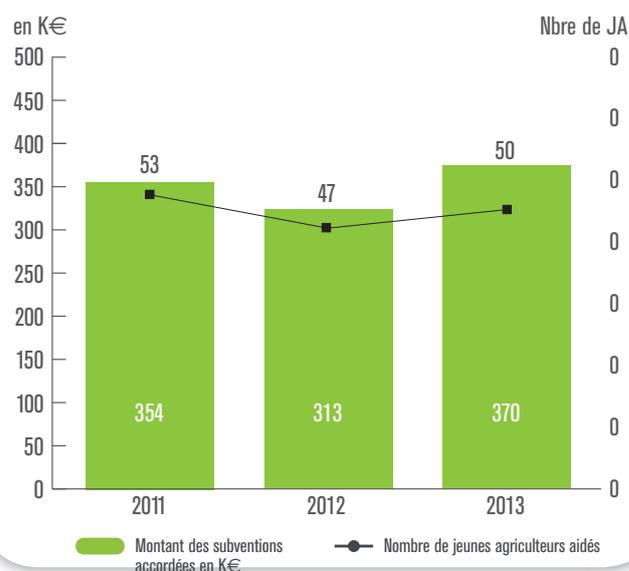
Le plan avicole ornaix propose une aide à la reprise et à la construction de bâtiments neufs pour la production de volailles, afin de redynamiser la filière en régression dans le département.

Depuis sa mise en œuvre, ce sont 65 825 m² de bâtiments aidés qui ont été mis en service.

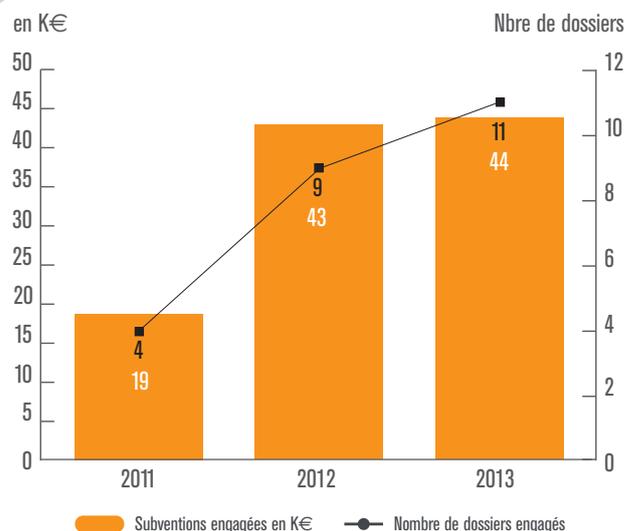
> Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	2 902 542	3 023 255
dont masse salariale	268 879	281 840
dont frais généraux	115 003	108 261
> INVESTISSEMENT	2 456 107	2 252 266
dont dépenses réelles	2 287 877	2 193 476
> TOTAL	5 358 649	5 275 521
Agents ETP au 31/12	6,15	6,10

> ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE À L'INSTALLATION



> PMBE AVICOLE



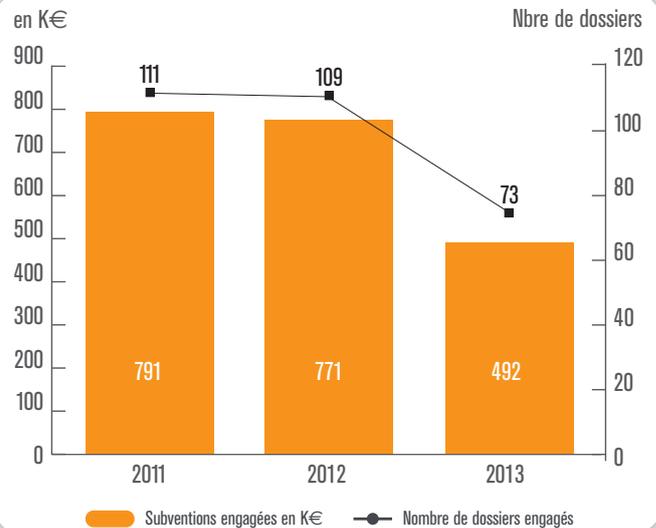
PMBE BOVIN-OVIN-CAPRIN

Le Conseil général a revalorisé en 2010 ses financements pour rendre le dispositif plus attractif. La fin de la programmation des crédits européens pour la période 2007-2013 induit une baisse du nombre de dossiers financés en 2013. De nouvelles dispositions sont prévues pour la période 2014-2020.



Ferme Leroy

PMBE BOVIN-OVIN-CAPRIN



PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Cette aide est attribuée aux exploitants agricoles ou aux coopératives d'utilisation de matériel agricole, et destinée à financer des investissements pour lutter contre l'érosion des sols, la pollution par les produits phytosanitaires ou les fertilisants.

SOUTIEN À L'ÉLEVAGE

Le Conseil général finance les actions destinées à lutter contre les maladies animales en accompagnant les campagnes conduites par le Groupement de défense sanitaire du cheptel ornaïs (GDSCO), et dans la mise en œuvre du plan de détection et d'assainissement des cheptels infectés par l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine). Il participe également financièrement aux coûts des analyses de prophylaxie et à l'abattage partiel des cheptels atteints de bovine virale diarrhée (BVD) et para-tuberculose. Le montant alloué à ces actions s'élève à 563 000 €, dont 162 000 € pour l'aide aux frais d'abattage.

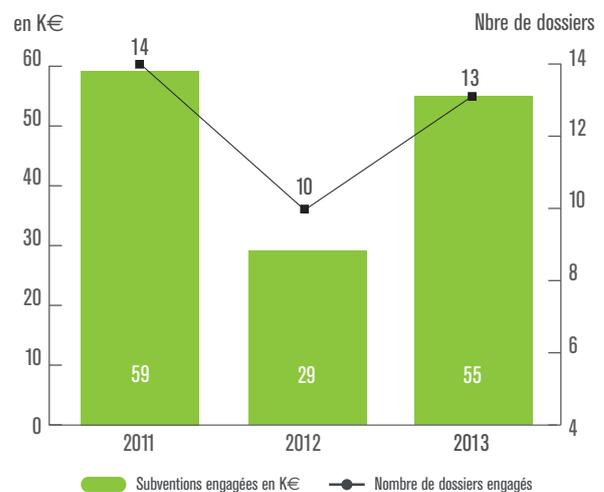
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES ET AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Chaque année, le Conseil général finance des associations, des syndicats professionnels ou des établissements publics qui œuvrent pour le développement de l'agriculture ornaise.

Dans ce cadre, une convention avec la Chambre d'agriculture définit les actions à engager par elle et avec les organisations professionnelles agricoles (OPA).

Le budget 2013 consacré à ces actions s'est élevé à 684 335 € au total, dont 611 465 € pour la Chambre d'agriculture et 72 870 € pour les OPA. Pour les agriculteurs en difficulté, le Conseil général a financé les actions de la cellule Agri-aide à hauteur de 90 000 € (90 dossiers), et l'association Solidarité paysans Basse-Normandie pour 2 500 € (14 exploitations agricoles).

PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT



AMÉNAGEMENT FONCIER

Cinq commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) sont opérationnelles pour les travaux suivants :

- modernisation de la RD 924 - liaison Argentan-Flers : CIAF de Briouze, Sainte-Opportune, CIAF d'Écouché, Loucé et Sevrai ;
- modernisation de la RD 962 - liaison Flers-Condé-sur-Noireau : CIAF de Montilly-sur-Noireau - Saint-Pierre-du-Regard ;
- déviation de Flers / prolongement de la RD 924 : CIAF de Saint-Georges-des-Groseillers - Cerisy-Belle-Étoile - Caligny - La Bazoque ;
- commune de Saint-Ouen-le-Brisoult : commission communale d'aménagement foncier de Saint-Ouen-le-Brisoult.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le contrôle des autorisations de division des parcelles remembrés est réalisé. Cette mission s'exerce dans le cadre du secrétariat de la Commission départementale d'aménagement foncier. 75 dossiers ont été instruits en 2013, 75 en 2012 et 265 en 2011. La stagnation des transactions se confirme.

FILIÈRE ÉQUINE

La politique « cheval » du Département concerne deux domaines : le domaine sportif et le domaine de l'élevage pour un montant global d'environ 556 000 €.

Cette dépense correspond :

- à l'encouragement aux manifestations équestres, l'aide aux deux comités d'équitation ainsi qu'aux grands concours internationaux (les rendez-vous de l'attelage et le concours complet international d'équitation au Haras national du Pin, le concours international d'endurance) et les bourses aux sportifs en partenariat ;
- à l'aide apportée au fonctionnement du GIP Jeux Équestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie ;
- au soutien au fonctionnement annuel de six sociétés de courses et des associations de races, ainsi que la participation au fonctionnement de la structure de gouvernance du pôle de compétitivité ;
- au soutien à l'association pour le développement et le rayonnement du Pin ;
- à l'aide pour la rénovation de six établissements équestres et la création de quatre structures équestres ;
- à l'aide à la création d'une infrastructure dans le cadre du schéma régional des pistes et marcheurs ;
- au soutien accordé aux hippodromes d'Alençon et du Sap pour des travaux d'extension de leur espace d'accueil et de restauration.

HARAS NATIONAL DU PIN

L'action du Conseil général pour le Haras du Pin porte sur l'accueil des Jeux Équestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie, le devenir du site et sur le grand projet envisagé pour celui-ci.

ACCUEIL DES JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX FEI ALLTECH™ 2014 EN NORMANDIE

Outre l'organisation de l'épreuve de cross, le Haras national du Pin sera aussi le lieu du concours de dressage du concours complet d'équitation.

Pour la piste de cross, les travaux de construction ont été achevés en 2013, inaugurés le 19 juillet, et la nouvelle piste a été utilisée lors d'une épreuve test en août. Tous les experts et les participants aux épreuves ont loué la qualité de la piste et des travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du Département.

En parallèle, des travaux de réhabilitation d'un ancien étang, servant de réserve d'arrosage, ont été entrepris.

Les dépenses réalisées en 2013 pour tous ces travaux s'élèvent à environ 864 000 €. Celles de la piste sont remboursées par le Comité d'organisation des Jeux, celles pour l'étang sont aidées par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), propriétaire du Haras national du Pin.



En 2013, les conventions liées à la construction de la carrière de dressage du concours complet ont été signées. Celle liée à l'aire de stationnement des vans a été préparée. Les travaux correspondants seront réalisés en 2014.

Un « projet territorial » à 15 jours, 15 mois et 15 ans est aussi en cours d'établissement dans l'esprit des valeurs qui seront celles des Jeux : exploit, respect, transmission, ouverture.

Le projet à 15 mois vise une « appropriation » des Jeux par l'ensemble de la population bas-normande. 9 projets sportifs et/ou culturels se déroulant dans l'Orne, seront accompagnés par le Conseil général. En outre, 364 élèves ont assisté au festival du livre équestre au Haras national du Pin.

GRAND PROJET DU PIN

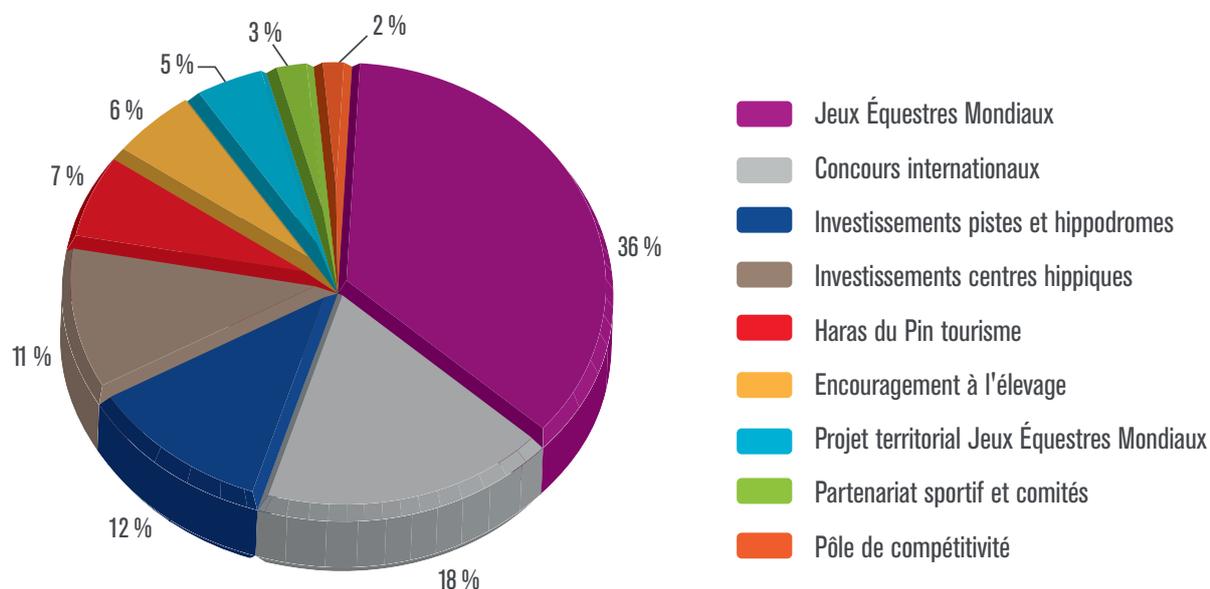
Le Conseil général a poursuivi avec ses partenaires (Conseil régional, État, IFCE) les études et réflexions relatives à la reprise du site par une nouvelle structure, porteuse du grand projet.

Ces travaux ont abouti à la création annoncée pour 2015 d'un nouvel établissement public administratif de l'État (EPA) chargé de la gestion et de la mise en valeur du Haras national du Pin.

Préservation et valorisation du patrimoine du Haras national du Pin, création d'un pôle international dédié au sport équestre, appui à la filière équine et promotion des métiers du cheval, développement de l'offre touristique, culturelle et de l'offre de formation, coopération avec le Haras national de Saint-Lô, telles seront les missions du futur établissement public.

Ce dernier sera placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Feront notamment partie du conseil d'administration, un collège comprenant des représentants de l'État et un collège comprenant des représentants de la Région Basse-Normandie et du Conseil général de l'Orne. Le président du nouvel établissement sera issu du collège des collectivités.

➤ INVESTISSEMENTS FILIÈRE ÉQUINE : 602 999 €



➤ Laboratoire départemental de l'Orne

Le laboratoire départemental de l'Orne (LDO) assure des missions de services à la population. Il réalise en particulier des analyses dans les domaines du contrôle environnemental et sanitaire des milieux, de l'hygiène alimentaire et de la santé animale. Il assure également une mission de conseil, des audits et des formations notamment en matière de plans de maîtrise sanitaire et d'hygiène alimentaire (HACCP - Hazard analyses and critical control points).



QUALITÉ

Le renouvellement de l'accréditation du LDO a été prononcé par le Comité français d'accréditation (COFRAC), pour une période de 5 ans (01/12/2009 au 30/11/2014). Un audit de surveillance et d'extension COFRAC a eu lieu au mois de juin, avant le prochain audit de renouvellement prévu au mois de juillet 2014.

➤ Activités

RECETTES	2011	2012	2013
Biologie vétérinaire	71 %	68,5 %	69 %
Chimie	19 %	22 %	20,5 %
Bactériologie	10 %	9,5 %	10,5 %

En hydrologie, l'année 2013 a vu la reconduction des marchés relatifs :

- au contrôle sanitaire des eaux pour le compte de l'Agence régionale de santé (ARS) ;
- aux analyses des eaux pour le compte de la direction départementale des territoires ;
- aux prestations de prélèvements et d'analyses d'échantillons d'eau destinée à l'alimentation en eau potable pour le compte du Syndicat départemental de l'eau.

Le LDO s'est également vu attribuer, en fin d'année, les nouveaux marchés lancés par les deux services de l'État susvisés pour une durée respective de 4 et 3 ans.

En santé animale, le LDO a poursuivi la mise en place de nouvelles analyses et enquêtes pour le compte du GDSCO. Il a également remporté l'appel d'offres de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) concernant les analyses de laboratoire systématiques de dépistage sur les étalons nationaux pour le Haras et la jumenterie du Pin. Enfin, il a obtenu les deux nouveaux agréments auxquels il avait candidaté pour la réalisation de la phase de stimulation des échantillons destinés à l'interféron gamma (tuberculose) et pour les analyses officielles dans le cadre du dispositif pilote européen de surveillance des pertes de colonies d'abeilles.

En hygiène alimentaire, le laboratoire a conclu de nouveaux contrats avec plusieurs directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations en matière de plans de contrôle et de surveillance.

FUSION DES LABORATOIRES DÉPARTEMENTAUX BAS-NORMANDS

Le LDO a travaillé avec l'association de préfiguration créée à cet effet sur le projet de fusion des trois laboratoires d'analyses bas-normands. Celui-ci a conduit à la création, au 1^{er} septembre 2013, d'un groupement d'intérêt public dénommé LABÉO, pour une mise en place effective au 1^{er} janvier 2014.

D'avril à décembre 2013

BALADES nature

dans l'Orne

Espaces
Naturels
Sensibles
de l'Orne



227 rendez-vous proposés
par le Conseil général
et ses partenaires.

Découvrez tout le programme
sur www.orne.fr
et dans les Offices de Tourisme.

Informations :
02 33 81 61 53



Avancer, c'est notre nature

Mission Jeunesse Culture



Le Conseil général poursuit la rénovation des collèges publics et la modernisation des moyens d'enseignement.

Les programmes

› COLLÈGES FORMATION INITIALE JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Autres établissements privés
- Site universitaire de Montfoulon
- Aides à la poursuite des études
- Accompagnement pédagogique
 - Aides à la jeunesse

› SPORT

› ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Équipements culturels
 - Diffusion
 - Animation
 - Création
- Enseignement artistique : musique, théâtre et danse
- Médiathèque départementale de l'Orne

› PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement des collections
- Conservation, restauration et valorisation du patrimoine

Les grandes tendances

Le Conseil général poursuit la modernisation des collèges visant à favoriser l'épanouissement des jeunes. Le développement de la pratique sportive, d'une offre culturelle de qualité et la valorisation des patrimoines historiques et environnementaux sont également au cœur des priorités.

Ainsi, l'année 2013 a été marquée par :

- › la poursuite du programme de rénovation des collèges avec un accompagnement des établissements concernés dans leur fonctionnement : achèvement de la restructuration du collège Gaston Lefavrais de Putanges-Pont-Écreprin (8,3 M€) et extension du collège Charles Léandre de La Ferrière-aux-Étangs (1,3 M€) ;
- › le démarrage opérationnel de l'espace numérique de travail des collèges (ENT), baptisé l'Educ de Normandie au cours du dernier trimestre 2013 ;
- › la création d'un guichet unique État / Département pour le traitement des bourses départementales afin de faciliter les démarches des familles ;
- › la poursuite du développement des circuits courts en matière de restauration scolaire ;
- › l'aide de 12 collectivités pour la création et le développement du réseau de lecture publique ;
- › la 7^e édition du festival des Racont'arts ;
- › la forte progression de la fréquentation du site internet des archives (+ 47 %) ;
- › la publication de l'ouvrage : « *L'Orne et les Ornaïs dans la Première Guerre mondiale* » ;
- › la production de trois expositions par les Archives Départementales : *L'Orne en verre*, *l'Orne d'hier en 3D*, *De fil en aiguille*.

Collèges • formation initiale • jeunesse

Le Département souhaite offrir un cadre de vie et d'exercice adapté à la communauté éducative. En 2010, un programme ambitieux de rénovation des collèges a été lancé, qui s'est concrétisé par un investissement de plus de 17,1 M€ en 2011, 13,8 M€ en 2012 et 6,3 M€ en 2013, soit un total de 37,2 M€ et une dépense annuelle moyenne en gros travaux qui s'élève à 43 € / habitant.

COLLÈGE - FORMATION INITIALE - JEUNESSE
100,55 € par habitant
 en 2013

Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	21 430 872	20 812 336
dont masse salariale	8 866 726	8 824 140
dont frais généraux	5 014 300	4 681 647
> INVESTISSEMENT	19 106 228	8 512 198
dont dépenses réelles	18 413 821	8 018 999
> TOTAL	40 537 100	29 324 534
Agents ETP au 31/12	268,15	263,79

COLLÈGES PUBLICS

	2012	2013	Évolution
Dotations de fonctionnement versées aux collèges	3 063 136 €	3 116 339 €	+ 1,74 %
Effectifs dans les collèges	10 674	10 846	+ 1,61 %
Dotations par élève	286,97 €	287,33 €	+ 0,12 %

Les dépenses de remplacement des personnels adjoints techniques des collèges (ATEC) se répartissent entre des remplacements courts nécessaires pour ne pas affecter la qualité du service et des remplacements longs sur une année scolaire liés à des absences pour longue maladie. Le coût 2013 des remplacements s'élève à 337 448 € dont 245 575 € en contrats courts. Pour mémoire, le coût en 2012 était de 370 458 € dont 263 552 € en contrats courts, soit une baisse de 8,91 % sur l'ensemble des remplacements entre ces deux années. Le coût moyen mensuel des remplacements 2013 s'élève à 28 121 €.



Un repas du terroir organisé dans un collège

RESTAURATION

Sur les 31 collèges publics, 2 restaurations sont externalisées :

- > le Conseil général est lié par un marché avec la Société Elres-Elior pour le collège Charles Léandre de la Ferrière-aux-Étangs. Les dépenses se sont élevées à 133 966 € en 2013 ;
- > la restauration du collège de Passais-la-Conception est gérée par une association. La participation du Conseil général est de 32 245 €.

Le partenariat engagé avec la Chambre d'agriculture afin de développer les circuits locaux d'approvisionnement pour les restaurations des collèges s'est poursuivi en 2013. Un repas du terroir a ainsi été organisé au collège de Carrouges (produits fournis par les agriculteurs locaux).

La journée d'information, initiée en 2012, à destination des agriculteurs, afin de leur faire connaître les débouchés de la restauration collective et leur apprendre à répondre aux appels d'offres a été renouvelée en 2013.

L'Assemblée départementale a également adopté une politique d'harmonisation du prix de la restauration afin de parvenir à horizon de cinq ans à une tarification unique dans l'ensemble des établissements. Dès 2013, les tarifs concernant les commensaux (adultes qui déjeunent sur place : agents d'accueil, personnel de direction, professeurs...) ont été harmonisés.

TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

534 demandes de travaux et signalements de pannes techniques ont été enregistrés et traités, soit une augmentation de 12,42 % par rapport à l'année 2012, pour un taux de résolution en progression, atteignant 83,90 % en 2013 (78,95 % en 2012) et ce, grâce à la mise en place d'une nouvelle organisation.

Collège Brassens - Écouché.
Plateaux sportifs avant et après travaux

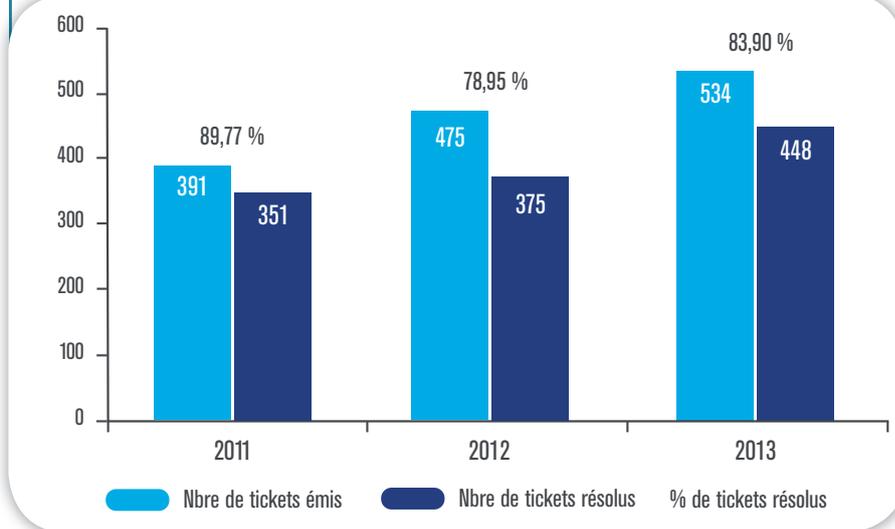


Collège Gaston Lefavrais à Putanges-Pont-Écrepin



Collège Charles Léandre à la Ferrière-aux-Étangs

DEMANDES D'INTERVENTIONS



Le montant des travaux programmés et inopinés sur les bâtiments des collèges s'élève à 635 224 € (contre 632 969 € en 2012) et les travaux d'entretien à 127 579 € contre 117 417 € en 2012. Les travaux réalisés ont notamment concerné la rénovation des plateaux sportifs du collège Brassens d'Écouché, la réfection de sols au collège Jean Monnet de Flers et la rénovation de la cour du collège Jean Rostand d'Argentan.

L'équipe mobile d'adjoints techniques (EMAT) a réalisé 12 chantiers (+ 2 chantiers par rapport à 2012), pour un montant de 90 645 € (109 320 € en 2012) hors charges de personnel : rénovation des logements de fonction dans les collèges André Malraux de Trun et Henri Delivet de Carrouges, réfection du hall d'entrée et du couloir de l'administration au collège du Houleme de Briouze, remplacement des éclairages de la salle de permanence au collège Jean Rostand, rénovation des peintures du préau couvert au collège Henri Delivet de Carrouges.

La restructuration du collège Gaston Lefavrais de Putanges (8,3 M€) et l'extension du collège Charles Léandre de la Ferrière-aux-Étangs (1,3 M€) se sont achevées à la rentrée. Les rénovations des cuisines des collèges Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe et Jean Moulin de Gacé ont quant à elles commencé pendant l'été 2013. Le pôle jeunesse et culture a accompagné ces opérations gérées par le pôle patrimoine logistique, afin de faciliter le fonctionnement des collèges pendant les travaux (relogement des personnels, frais exceptionnels de viabilisation, installations informatiques, mise en fonctionnement des nouvelles installations). Cet accompagnement représente environ 70 jours de travail sur l'année.

ÉQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL

515 260 € de crédits ont été affectés aux équipements mobiliers et matériels des collèges dont 82 981 € pour l'opération de restructuration du collège Gustave Lefavrais de Putanges-Pont-Écrepin. 6 collèges ont été équipés d'un défibrillateur automatique pour 10 080 €. L'équipement des établissements dans ce domaine particulier de la sécurité et de la santé se poursuivra en 2014.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

L'espace numérique de travail académique (ENT) baptisé l'Educ de Normandie est entré dans sa phase opérationnelle. La société *it's learning* a été choisie comme prestataire en mai 2013 et le travail technique préparatoire à la mise en place de la plate-forme s'est déroulé de juin à novembre 2013.

Le déploiement dans les deux premiers collèges équipés (Racine à Alençon et Molière à L'Aigle) a commencé en novembre et était en cours de tests jusqu'en décembre avant l'ouverture officielle du service qui a débuté en janvier 2014.

Ce nouvel outil d'enseignement va constituer une véritable révolution dans les pratiques pédagogiques et de vie scolaire.

Les débits des connexions des collèges ont été augmentés globalement à 60 Mégabits (Mbit). Les accès ADSL sont progressivement abandonnés pour des

liaisons à débit garanti 4 ou 8 Mbits ou la fibre optique 10 Mbits. Les frais de télécommunications se sont élevés à 60 488 €.

Le technicien chargé de la maintenance a réalisé 49 interventions de dépannage et a suivi en collaboration avec le Centre départemental de documentation pédagogique une expérimentation relative à l'utilisation de tablettes numériques dans trois collèges (Le Mêle-sur-Sarthe, Jean Rostand et François Truffaut d'Argentan).

Les achats de matériels informatiques se sont élevés à 487 037 € en 2013 (488 765 € en 2012), soit 45 € par élève.

En ce qui concerne l'équipement en PC et tableau interactif, le ratio 2013 s'établit à 3,51 élèves par PC et 1 tableau interactif pour 104 élèves (la moyenne nationale était de 0,28 tableau interactif pour 100 élèves en 2010).

COLLÈGES PRIVÉS

Les nouvelles modalités de calcul des aides au fonctionnement versées par le Conseil général aux collèges privés de l'Orne sous contrat avec l'État ont été officialisées par une convention signée en 2011 entre le Département et l'enseignement catholique pour les années 2012 à 2014.

Les aides au fonctionnement aux collèges privés sont en progression de 3,94 % par rapport à 2012 s'élevant ainsi à 2 125 397 €. En revanche, les aides à l'investissement sont en baisse en raison de la suppression des aides de type Loi Falloux. Seules subsistent les aides en informatique pour 171 383 €.

Le nombre d'élèves dans les collèges privés est passé de 3 085 en 2012 à 3 070 en 2013, soit une baisse de 0,49 %.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'aide aux collèges ruraux et aux maisons familiales rurales a été de 89 639 € au titre du fonctionnement et 348 000 € au titre de l'investissement, comme en 2012.

SITE UNIVERSITAIRE DE MONTFOULON



Le site universitaire, par son environnement et son aménagement et grâce à la politique de communication et d'animation menée par l'Association pour la promotion et la gestion du site universitaire (APGSU), est devenu attractif. Les formations qu'il propose et son nombre d'étudiants, en font aujourd'hui l'un des sites décentralisés de l'université de Caen les plus importants de Basse-Normandie.

Les effectifs de rentrée de l'antenne de droit sont toujours en augmentation passant à 176 étudiants lors de la rentrée 2012-2013.

Grâce au financement du Conseil général (169 200 €), l'APGSU a notamment pu continuer l'action relative au renforcement gratuit des cours de langue anglaise.

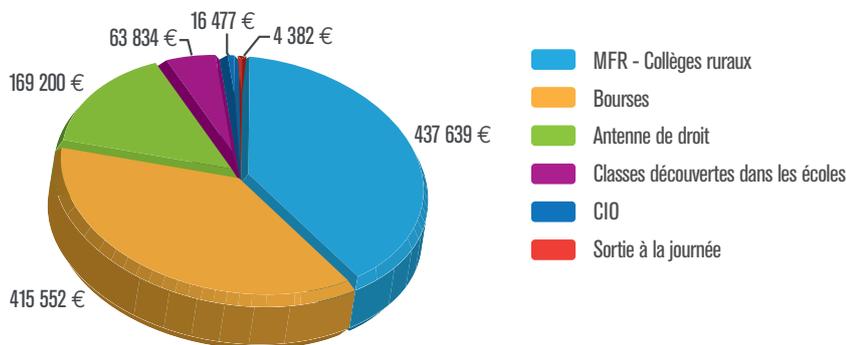
AIDES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

En 2013, le Département a souhaité faciliter les démarches des familles pour l'obtention des bourses d'enseignement secondaire en créant au niveau de chaque collège un guichet unique pour le dépôt des dossiers de demandes des bourses départementales et d'État. Cette initiative a conduit à une modification des barèmes d'attribution qui sont désormais identiques pour le Département et l'État. Ce nouveau dispositif a été mis en place dès la rentrée 2013-2014 pour les bourses à verser début 2014.

Les bourses versées en 2013 et instruites selon l'ancien dispositif se sont élevées quant à elles à 322 560 € (3 002 jeunes) pour l'enseignement secondaire. En outre, 441 jeunes Ornais ont bénéficié de la bourse d'enseignement agricole pour 30 870 €. Une somme de 49 930 € a été octroyée au titre des bourses de l'enseignement supérieur, du secteur sanitaire et social et des prêts d'honneur.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

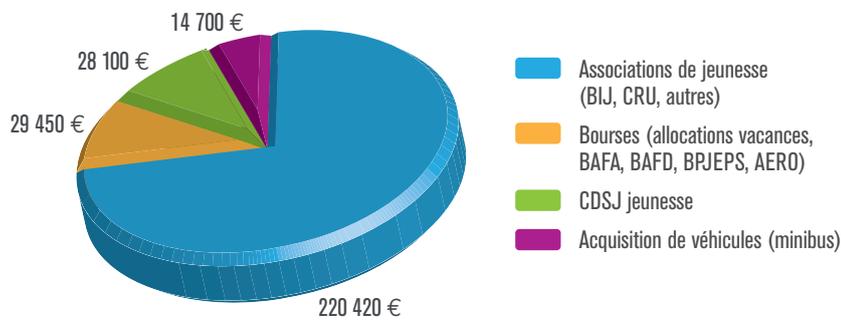
> ÉDUCATION - AIDES DIVERSES EN 2013 - TOTAL : 1 107 084 €



AIDES À LA JEUNESSE

Les aides à la jeunesse se sont élevées à 292 670 € en 2013 (279 153 € en 2012). Elles comprennent les aides au fonctionnement (du Bureau information jeunesse (BIJ), du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) et des grandes associations de jeunesse), les bourses Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), les allocations vacances, les subventions accordées aux projets jeunes, et à l'acquisition de véhicules type minibus. Cette dernière politique mise en place récemment remporte un franc succès en milieu rural.

> BUDGET JEUNESSE 2013



Sport

En 2013, le Département a fortement soutenu le mouvement sportif au travers des :

- comités sportifs : 193 361 € ;
- équipes de clubs en division nationale : 152 000 € ;
- sections sportives des collèges : 47 575 € ;
- manifestations sportives d'envergure : 104 050 € ;
- manifestations sportives locales : 32 395 € ;
- l'association de gestion de la Maison départementale des sports : 105 000 €.

Les sportifs de haut niveau qui se sont illustrés durant l'année 2013 :

- Émeric Martin, champion d'Europe par équipe en tennis de table Handisport ;
- Alexandre Leboulanger, champion du monde par équipe de voltige aérienne ;
- Simon de la Bretèche, champion d'Europe individuel en voltige aérienne ;
- Joseph Terhec, vice-champion de France junior de judo ;
- Marion Leriche, championne du monde par équipe de canoë-kayak (spécialité descente).

23 200 € ont été attribués en faveur des sportifs de haut niveau.

Le cross des collégiens du Conseil général s'est déroulé le 6 novembre 2013. L'hippodrome de la Bergerie au Haras du Pin a regroupé 1 719 participants (729 filles et 990 garçons). Le coût de cette manifestation est de 24 500 € soit 14,25 € par élève.



➤ Cross - Mercredi 6 novembre 2013



➤ Champion d'Europe en Italie - 25 septembre au 5 octobre 2013 - Émeric Martin

SPORT
5,15 € par habitant
en 2013

Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	927 067	895 924
dont masse salariale	134 057	136 855
dont frais généraux	61 335	58 212
> INVESTISSEMENT	845 112	606 889
dont dépenses réelles	726 017	546 842
> TOTAL	1 772 179	1 502 813
Agents ETP au 31/12	3,28	3,28

Action culturelle et enseignement artistique



Affirmer une offre culturelle de qualité, valoriser les patrimoines historiques et environnementaux sont les axes de la politique culturelle du Département. Au-delà de cette mission, le Conseil général souhaite favoriser le

soutien aux projets émergents, novateurs qui donnent la part belle à l'innovation et au risque artistique.

ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
13,12 € par habitant
 en 2013

Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	3 687 907	3 480 741
dont masse salariale	758 152	777 550
dont frais généraux	374 553	375 007
> INVESTISSEMENT	520 030	346 367
dont dépenses réelles	468 309	306 861
> TOTAL	4 207 937	3 827 108
Agents ETP au 31/12	20,03	21,13

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

6 % du budget du service sont consacrés à la construction et la restauration des salles de spectacles.

DIFFUSION



52 % du budget ont été affectés à la diffusion et attribués à l'Office départemental de la culture (ODC), la Scène nationale 61 et La Luciole. L'Orne peut s'enorgueillir d'avoir, sur son territoire et notamment sur Alençon, deux établissements aux labels nationaux (Scène nationale et Scène de musiques actuelles) structurants, qui mobilisent à eux deux 215 000 €.

Grâce au soutien du Département (827 000 €), l'ODC est chargé d'élaborer un programme d'animation culturelle sur l'ensemble du département. Les principales actions en 2013 se sont articulées autour des thématiques suivantes : arts plastiques, musique, cinéma, théâtre, littérature, danse, diffusion en milieu rural « Printemps de la chanson ».

Ce sont plus de 60 artistes ou compagnies qui ont été reçus lors de la saison culturelle.

ANIMATION

22 % du budget ont été consacrés à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales et régionales. Le festival de chant Choral *Orne en Chœurs* organisé à l'Hôtel du Département a accueilli près de 3 000 spectateurs.

Le Département a soutenu 28 manifestations en 2013 réparties comme suit :

MANIFESTATIONS	NOMBRE	MONTANTS ATTRIBUÉS
Musiques classiques	5	94 500 €
Musiques actuelles	8	30 400 €
Musiques du monde et traditionnelles	4	11 900 €
Cirque	4	10 500 €
Théâtre	4	10 000 €
Danse	1	4 500 €
Cinéma	1	1 000 €
Arts plastiques	1	1 000 €
		163 800 €

CRÉATION

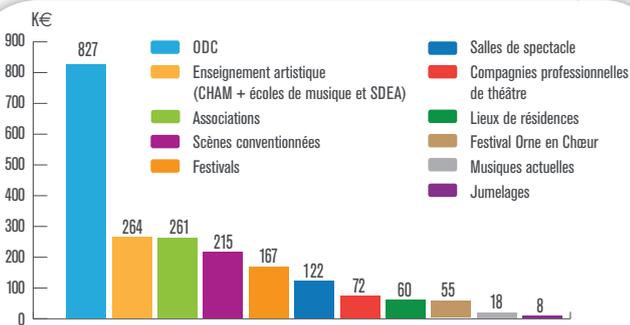
4 % du budget permettent d'aider les compagnies de théâtre professionnelles pour leurs créations artistiques.

En 2013, plusieurs compagnies ont bénéficié de cette aide départementale. Quatre compagnies ornaises ont ainsi été soutenues pour la création dont une chorégraphique. Sept ont reçu une aide au fonctionnement et quatre extérieures au département ont été accompagnées sur des résidences d'au minimum 15 jours se déroulant dans l'Orne. Le Conseil général favorise également les lieux de création en aidant les lieux de résidences associatifs à accueillir des créations et des artistes. Ils sont aujourd'hui quatre sur le territoire bénéficiant d'un montant total d'aide de 59 942 €.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

13 % du budget sont affectés à l'enseignement artistique dans le cadre du schéma départemental d'enseignement artistique (SDEA). 20 structures musicales ont été soutenues au titre du fonctionnement pour un montant global de 190 700 € et 7 en investissement pour des acquisitions de matériel de musique à hauteur de 8 986 €.

➤ ACTION CULTURELLE : RÉPARTITION PAR POLITIQUE CULTURELLE - TOTAL : 2 069 000 €



De plus, grâce à un partenariat renforcé avec la CUA et le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) d'Alençon, le Conseil général a pu profiter de la mise à disposition d'un professeur du CRD. Ce dernier est ainsi intervenu à mi-temps sur la création, le suivi et la mise en place du nouveau SDEA. Grâce à ce travail, deux secteurs ont été rapidement créés, ayant chacun une école référente (Flers et L'Aigle). Un pôle ressource a de plus été défini autour de certaines actions du CRD d'Alençon. Ces trois établissements (le pôle ressource et les deux écoles référentes) ont bénéficié d'aides pour un montant total de 22 000 €. Dans le cadre des appels à projets du SDEA, un projet collectif d'ensemble autour de Jazz en Ouche a par ailleurs été mis en place à L'Aigle.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)

La Médiathèque départementale de l'Orne a pour mission de développer et soutenir le réseau de la lecture publique dans les communes et CDC de moins de 10 000 habitants du Département.

À cette fin, elle intervient tant au niveau des investissements (création, structuration et constitution des collections) que du fonctionnement (prêt de documents, formation, animation et conseils techniques) des bibliothèques du réseau.

DIFFUSION

Collections documentaires

249 814 € ont été consacrés en 2013 à l'acquisition de documents, ce qui représente une dépense de 1,50 € / habitant du territoire à desservir (167 501 habitants).

Ce budget est consacré pour 69 % aux acquisitions de livres, 8 % pour l'achat de CD, 14 % pour le fonds DVD et 9 % pour d'autres supports (textes lus, partitions et ressources numériques).

La MDO a élargi l'offre de collections documentaires proposée au réseau de bibliothèques du Département en diversifiant les supports :

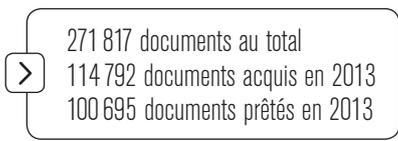
- par l'acquisition de partitions dont le prêt fera l'objet d'un partenariat avec les écoles de musique du Département ;
- par des ressources numériques (presse et autoformation en bureautique et informatique) destinées à son réseau des bibliothèques. Les liseuses mises à disposition du réseau se sont enrichies d'une soixantaine de titres.

Parallèlement, 28 522 documents ont été retirés des collections en 2013 dont 10 200 ont été vendus à des particuliers et 5 900 donnés à diverses associations.

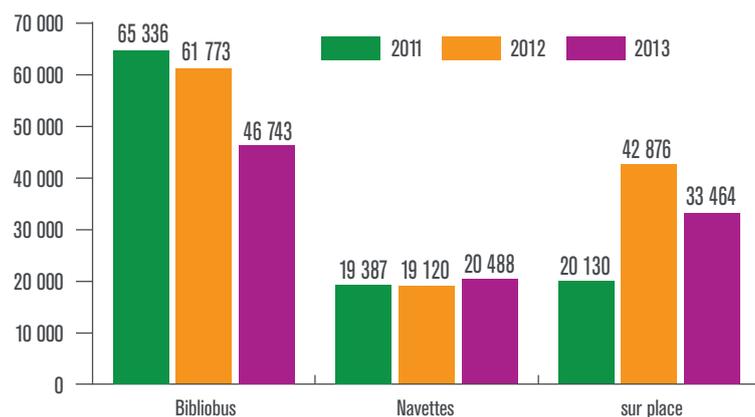
Prêt des documents

En 2013, la MDO a réduit le nombre d'échanges annuels proposé à chaque bibliothèque (quatre échanges en 2012 ; trois en 2013) afin de se consacrer davantage à ses missions d'aide et de conseil auprès des bibliothèques.

Cela se traduit par une diminution globale du nombre total des prêts, tant en bibliobus que sur place. Les prêts par navette sont en progression, complétant efficacement les besoins ponctuels de documents des bibliothèques du réseau.



➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS



➤ Bibliothèque médiathèque de prêt

ANIMATION

Formation

Avec un budget de 30 367 €, la Médiathèque départementale de l'Orne a proposé aux salariés et bénévoles du réseau 18 stages (soit 36 journées de formation) ayant permis de former 188 stagiaires et 4 présentations de libraires suivies par 59 personnes.

Des conseils techniques sur différentes thématiques ont été effectués auprès de 10 bibliothèques pour un total de 8 journées d'informations.

Plusieurs rencontres professionnelles en direction des salariés et bénévoles du réseau de lecture publique se sont déroulées en 2013 : 181 personnes ont assisté aux 6 réunions de secteur et à la rencontre annuelle du festival des Racont'arts.

Animation

Avec un budget de 67 034 € dont 12 349 € pour le festival des Racont'arts, des actions d'animations ont été menées auprès de 48 bibliothèques de l'Orne. Ci-contre, l'impact de ces animations auprès du réseau et de son public.

	2011	2012	2013
Budget animation	53 704 €	50 395 €	67 034 €
Nombre de spectateurs	4 317	3 084	4 743
Prix moyen par spectateur	12,44 €	16,34 €	14,13 €

Le programme d'animations a décliné lectures, spectacles, expositions, ateliers, concerts, rencontres d'auteurs et lectures autour du thème « de musique et de mots ».

Du 11 au 19 octobre s'est déroulée la 7^e édition du festival des Racont'arts offrant 14 spectacles de contes dans différentes bibliothèques du territoire et une soirée de clôture à Alençon.



CRÉATION

Subventions et développement du réseau de lecture publique

12 collectivités ont bénéficié des aides à la création et au développement du réseau de lecture publique accordées par le Conseil général. Ces aides se sont élevées à 174 135 €, répartis entre l'investissement (travaux et équipement mobilier et informatique) pour un total de 154 098 €, et le fonctionnement (acquisition de documents, animation, emploi et formation) pour 20 037 €.

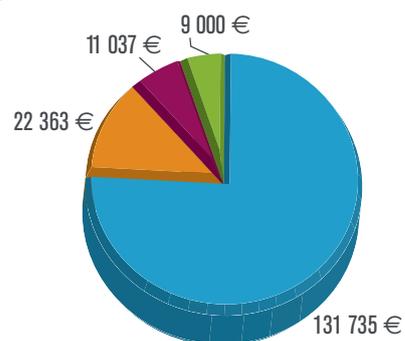
	2012	2013	évolution
Bibliothèque (entités)	55	54	- 1,8%
Bibliothèque (sites)	59	58	- 1,7%
Prêts directs	11	9	- 18,2%

ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Si le Département a contribué en 2013 à la création de plusieurs médiathèques, le nombre de points de desserte a cependant diminué pour les raisons suivantes :

- les subventions attribuées ont engendré l'amélioration d'équipements existants (Mortagne-au-Perche et Trun) sans créer l'ouverture d'un nouveau site de lecture publique pour cette année ;
- un site a cessé de faire partie du réseau de la MDO, la collectivité n'ayant pas renouvelé la convention de fonctionnement de sa bibliothèque (Magny-le-Désert) ;
- 2 prêts directs, maintenus en 2012 jusqu'à l'ouverture d'une bibliothèque, ne sont plus dans le circuit de desserte en 2013.

➤ RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2013



- Aide à l'investissement travaux
- Aide à l'investissement mobilier, informatique
- Aide à l'acquisition
- Aide à la structuration

► Patrimoine culturel

INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

L'accroissement des collections des Archives départementales s'élève à 185 mètres linéaires (ml), contre 380 ml en 2012. Les versements d'archives publiques (État, Département, notaires) représentent 145,50 ml, contre 238 en 2012. Parmi les entrées de fonds privés (30 ml), peuvent être mentionnées les archives de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) Orne pour la période 1953-2011, les archives de la Croix-Rouge (1939-1976), des archives de la famille Adigard des Gautries (XVIII^e - XX^e s.), des archives syndicales de Moulinex. Les Archives départementales ont participé activement (120 prêts) à la Grande Collecte, opération de numérisation d'archives privées organisée par les Archives de France et la mission du Centenaire.

Le musée départemental d'art religieux a acquis un tableau et une statue protégés au titre des Monuments historiques auprès des Clarisses d'Alençon. Parmi les autres acquisitions, il convient de signaler une chasuble du XVI^e siècle, un calendrier reliquaire néogothique en bronze doré et argenté et une paire de torchères de la charité de Crulai.

Le travail de classement et de description des fonds d'archives a permis d'inventorier 388 ml, principalement des minutes notariales, des archives administratives des XIX^e et XX^e siècles, des registres d'état civil, 616 plans et 280 photographies, soit un total de 6 603 unités documentaires.

PATRIMOINE CULTUREL
11,16 € par habitant
en 2013

► Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	2 472 623	2 442 806
dont masse salariale	1 088 129	1 104 477
dont frais généraux	501 711	518 763
> INVESTISSEMENT	563 599	811 641
dont dépenses réelles	462 417	636 163
> TOTAL	3 036 222	3 254 447
Agents ETP au 31/12	27,83	29,23

CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Le programme de restauration des monuments historiques appartenant au Département a porté en 2013 sur la fin des études et le démarrage des travaux de restauration des façades nord du Palais d'Argentré à Sées ainsi que des façades de la cour des communs. Une 1^{re} tranche de travaux a été engagée en novembre 2013 et s'achèvera au 2^e trimestre 2014, pour un coût d'environ 460 000 € HT. Cette opération est placée sous la conduite de M. Amiot, architecte en chef des monuments historiques.

Le Département a également engagé les travaux de construction du centre de conservation des collections archéologiques à Alençon, dont le coût global est estimé à 395 000 €.

Le Département est intervenu pour la restauration du patrimoine architectural et mobilier protégé et non protégé appartenant à des tiers et en particulier les églises. En 2013, 26 restaurations ont été aidées : 12 églises, 9 bâtiments publics (hors église), 5 bâtiments privés (hors église). Huit communes ont bénéficié de subventions pour la sauvegarde d'urgence, la sécurité et les études préalables à la restauration des objets d'art.

L'année 2013 a été marquée par le déploiement du programme de formation des sacristains à la conservation préventive, assuré par la conservation des objets d'art en partenariat avec le diocèse. Les six séances programmées ont été suivies par 280 personnes. Le programme s'achèvera avec une séance en avril 2014.

3 tableaux, un cadre et une bannière du musée départemental d'art religieux ont fait l'objet d'une restauration.

En 2013, la restauration des collections des Archives départementales a porté sur 12 164 feuillets, notamment des journaux ornaux de la Première Guerre mondiale, dont la numérisation a été engagée. La numérisation a donné lieu à la production de 47 889 images numériques de documents. La numérisation des images pieuses du musée départemental d'art religieux a été poursuivie et la base de données des collections a été mise en ligne via le site du réseau des musées bas-normands.

COMMUNICATION, ACTION CULTURELLE



Archives départementales de l'Orne

Le site internet www.archives.orne.fr a reçu 2 273 387 visites en 2013 (plus de 90 millions de pages consultées), soit une augmentation de 47 % par rapport à 2012, faisant suite à une hausse de 22 % en 2012 et de 30 % par rapport à 2011. L'offre d'images numériques en ligne s'est accrue de 61 622 images, principalement des registres matricules militaires des classes ayant combattu pendant la Première Guerre mondiale.

La fréquentation totale des Archives départementales s'élève à 9 796 visiteurs en 2013. Le nombre des communications de documents d'archives en salle de lecture continue de baisser, passant de 15 423 en 2012 à 12 475 en 2013.



Le service éducatif des Archives a accueilli 638 scolaires (primaires, collèges et lycées). Le recueil pédagogique *L'Orne et les Ornaïs dans la Première Guerre mondiale* a été diffusé à tous les enseignants d'histoire-géographie des établissements d'enseignement secondaire. L'ouvrage *L'Orne des territoires une histoire*, édité par le Conseil général, a été distribué pour la 3^e année consécutive aux élèves entrant en 6^e. La publication *Les travailleurs forcés ornaïs morts en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale* a été éditée en fin d'année et doit être diffusée en 2014. Un enseignant du service éducatif a en outre élaboré le livret pédagogique du Mémorial de Montormel, qui a été diffusé dans tous les établissements scolaires.

Les Archives départementales ont produit trois expositions (*L'Orne en verre et l'Orne d'hier en 3D*, présentées dans le hall des Archives, *De fil en aiguille* présentée à l'Hôtel du Département). En outre, 10 rendez-vous aux Archives (ateliers d'initiation, cours, visites pour associations) ont réuni 430 personnes.

La 2^e édition du Forum du patrimoine organisée à l'Hôtel du Département a accueilli une centaine de participants venus visiter les stands et assister aux conférences.



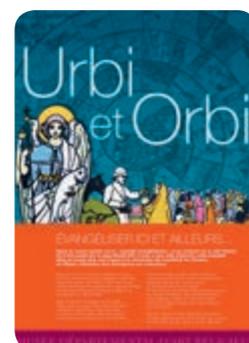
Écomusée du Perche - Fête du Percheron
© D. Commencial - 2013

L'Écomusée du Perche, financé à hauteur de 421 071 € par le Département, a présenté différentes manifestations dont la fête du cheval percheron, des expositions notamment « Le roi Renaud, céramiques et légendes », des conférences ainsi que des animations pour le jeune public. Il a accueilli 22 000 visiteurs en 2013, soit - 2 % par rapport à 2012.

Le Mémorial de Montormel, qui propose, en plus de son espace muséographique, des spectacles et la diffusion de films en plein air, a été financé à hauteur de 182 340 € par le Département. 10 516 visiteurs (10 974 en 2012) ont pu profiter des visites guidées et 414 spectateurs ont suivi la saison culturelle.

Les Muséales de Tourouvre ont été financées à hauteur de 45 000 €. Le site a accueilli 5 139 visiteurs en 2013.

Le musée départemental d'art religieux a présenté durant l'été l'exposition *Urbi et orbi. Évangéliser ici et ailleurs*. Il a accompagné le développement de l'association des Amis du musée départemental d'art religieux de Sées (AMDARS), dont le rayonnement s'étend désormais à l'ensemble du territoire départemental.



Exposition

Archives départementales
de l'Orne

L'Orne en verre

11 mars - 16 juin 2013

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sauf jours fériés)
Le dimanche de 14h à 18h en mai et juin

8, avenue de Basingstoke - 61000 ALENÇON
Renseignements : 02 33 81 23 00

Entrée libre



Avancer, c'est notre nature

Mission Sanitaire sociale



Rester au plus près des besoins tout en réajustant les dispositifs d'aide.

Les programmes

➤ ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance
- Protection maternelle et infantile
 - Foyer de l'enfance
 - Centre maternel

➤ DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
 - Maintien à domicile des personnes handicapées
 - Accueil en établissements des personnes âgées dépendantes
 - Accueil en établissement des personnes handicapées

➤ COHÉSION SOCIALE

- Revenu de solidarité active (RSA)
 - Dispositifs d'insertion
- Aides à la pierre et politique de la ville

➤ SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique
 - Dépistage des cancers

Les grandes tendances

L'action du Conseil général dans le domaine social s'inscrit dans la durée, avec notamment la mise en œuvre des schémas médico-sociaux, dans un souci constant d'efficience des interventions et de maîtrise des dépenses, pour en garantir la soutenabilité financière.

Dans un contexte économique et social toujours fortement dégradé en 2013, le Département a procédé à un vaste réexamen de ses dispositifs d'aide. L'enjeu était, non pas de procéder à des coupes claires dans les dépenses sociales – qui du reste, à l'inverse de l'ensemble des autres domaines d'intervention du Département, ont continué à augmenter – mais de mieux en maîtriser l'évolution.

Pour les personnes âgées, des mesures, à la fois responsables et équitables, ont été prises par le Conseil général :

- un meilleur encadrement des aides domestiques dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, permettant ainsi de recentrer l'APA sur les aides à la personne, sa vocation première ;
- un nouveau barème de participation des personnes soumises à l'obligation alimentaire pour leurs parents accueillis en établissement pour personnes âgées dépendantes, barème qui conduit à augmenter la participation des personnes disposant de revenus élevés ;
- une participation d'1,50 € par heure laissée à la charge des bénéficiaires de l'APA à domicile, avec un plafonnement à 50 heures par mois pour ne pas pénaliser les personnes ayant besoin de beaucoup d'aides ; il a clairement été spécifié que cette mesure, rendue indispensable par la sous-compensation de l'APA par l'État, ne perdurerait que jusqu'à ce que la mise en œuvre de la réforme du financement de la dépense tant attendue allège la charge nette des départements.

La plupart de ces mesures s'inscrivent dans le nouveau règlement départemental d'aide sociale, dont l'adop-

tion a constitué un temps fort de l'année 2013 et qui permet d'offrir une meilleure lisibilité des actions du Département.

Dans le domaine du logement, l'année 2013 a été marquée par la réforme de la politique d'aide à la pierre – dont le maintien n'allait pas de soi, s'agissant d'une politique facultative. Cette action a été recentrée sur la lutte contre la précarité énergétique et sur les publics prioritaires.

Le Département a aussi continué à innover. Dans le domaine de la protection de l'enfance, la mise en place dans le courant de l'année 2013 de la Mission éducative intensive en milieu ouvert (MEIMO) marque la volonté du Département de prévenir autant que possible les placements, et de préserver le lien entre l'enfant et sa famille.

Ces actions sont mises en œuvre grâce à tous les agents du Pôle sanitaire social, agents des services du siège et des circonscriptions d'action sociale. Les travailleurs sociaux de terrain interviennent au plus près de la population ornaise. En 2013, près de 26 000 entretiens sociaux et plus de 6 000 visites à domicile ont ainsi été réalisés.

Enfance famille

La Direction enfance famille œuvre pour la protection de l'enfance et de la petite enfance à travers le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE), le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et deux établissements non autonomes mais disposant d'un budget annexe, le Foyer de l'enfance et le Centre maternel. L'ensemble de ces services travaille en étroite collaboration avec les quatre circonscriptions d'action sociale (prévention primaire, dépistage des situations à risque, mise en œuvre des mesures d'accompagnement socio-éducatif).

Les objectifs opérationnels du programme « enfance famille » sont les suivants :

- soutenir la création de places de petite enfance ;
- élaborer un schéma départemental de la petite enfance ;
- développer le repérage des enfants en risque de danger ;
- adapter la prise en charge des enfants ;
- améliorer l'embauche des assistants familiaux employés par le Conseil général.

Le Département entend assumer pleinement ses missions et responsabilités dans le domaine de la protection de l'enfance. La protection de l'enfance est l'un des domaines privilégiés d'intervention des travailleurs sociaux au sein des circonscriptions d'action sociale. Outre les interventions assurées par les assistantes sociales de polyvalence, des travailleurs sociaux de l'action éducative à domicile et les travailleurs sociaux ASE sont spécialisés sur cette mission.

L'année 2013 a notamment été marquée par la mise en place au sein des services du Département de la Mission éducative intensive en milieu ouvert (MEIMO), par redéploiement des moyens financiers antérieurement dévolus au service éducatif renforcé en milieu ouvert géré par l'association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Orne (ADSEAO), qui n'a pas été reconduit au terme de la période d'expérimentation. Cette MEIMO, animée par 4 travailleurs sociaux (un par circonscription d'action sociale), permettra le suivi renforcé à domicile de 20 jeunes. La MEIMO s'inscrit résolument dans une optique d'alternative au placement et de préservation autant que possible du lien entre l'enfant et sa famille. 2013 a vu également la poursuite du suivi du projet de reprise de l'activité de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) des Petits Châtelets, à Alençon, par la Croix-Rouge française. Cette reprise est effective depuis le début de l'année 2014. L'enjeu est à présent d'élaborer un projet pour l'avenir de cette structure, en assurant un accompagnement de qualité des jeunes accueillis.

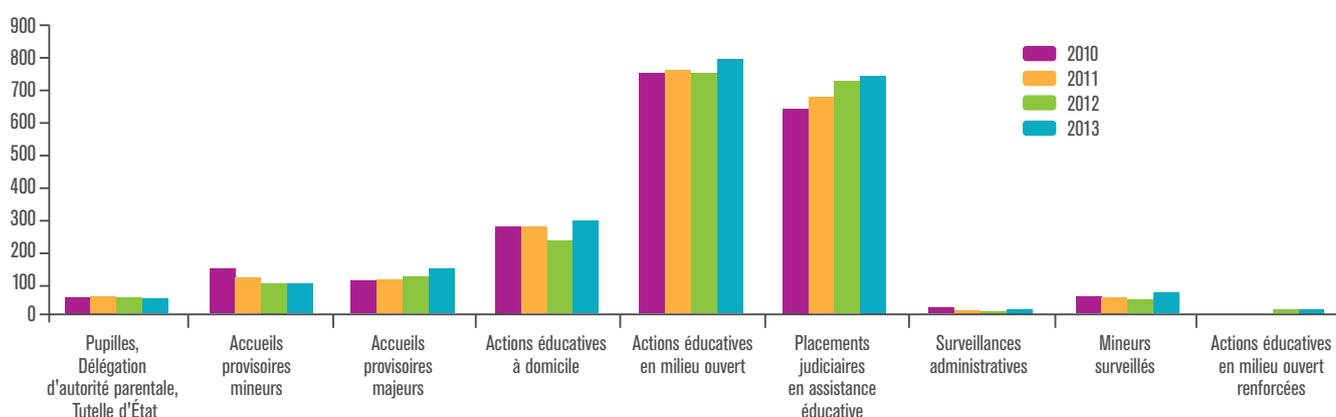


Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	38 147 362	38 769 015
dont masse salariale	3 986 753	4 287 133
dont frais généraux	1 743 739	1 877 699
> INVESTISSEMENT	767 575	697 852
dont dépenses réelles	49 932	26 673
> TOTAL	38 914 937	39 466 867
Agents ETP au 31/12	93,25	105,80

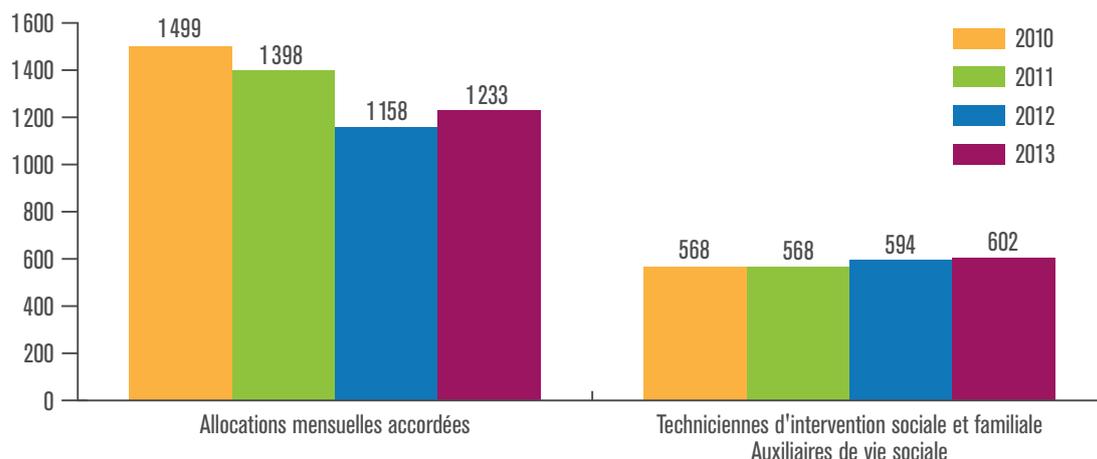
AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

➤ NOMBRE DE MESURES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE



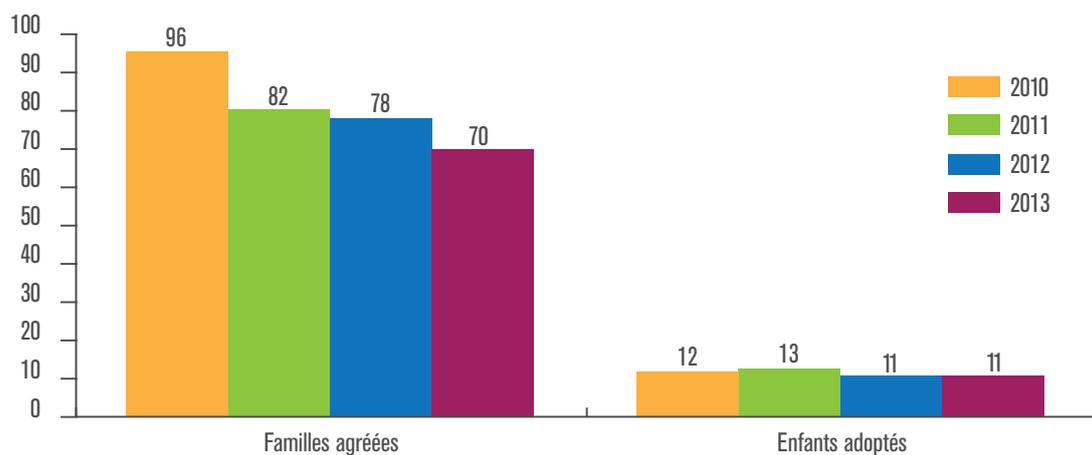
En 2013, le nombre de bénéficiaires des mesures de l'ASE a augmenté de 8,52 % par rapport à 2012 (soit 2 114 bénéficiaires en 2013 contre 1 948 en 2012). En ce qui concerne les suivis éducatifs d'enfants, conformément aux objectifs du schéma enfance famille 2011-2016, l'année 2013 a été marquée par une hausse de 11 % du nombre d'enfants suivis en milieu ouvert (aides éducatives à domicile, actions éducatives en milieu ouvert et renforcées) par rapport à 2012. Le nombre de placements a également augmenté (+ 6 % par rapport à 2012), en raison notamment de l'accueil de mineurs étrangers isolés (MEI) suite à la circulaire TAUBIRA du 31 mai 2013 (sur l'année 2013, le Département a ainsi accueilli un flux de 40 MEI, soit + 122 % par rapport à 2012).

> NOMBRE DE DOSSIERS D'ALLOCATIONS MENSUELLES, TISF/AVS



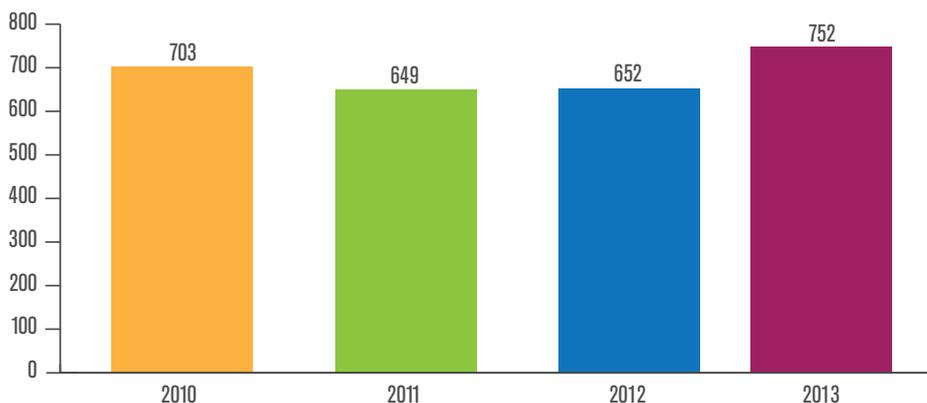
En ce qui concerne les allocations mensuelles, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 6 % en 2013. Les interventions de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) ou d'auxiliaires de vie (AVS) sont, quant à elles relativement stables.

> ADOPTIONS



En matière d'adoption, le nombre de familles agréées en 2013 a diminué par rapport aux années précédentes, conformément à la tendance nationale. Deux mineurs confiés au service de l'ASE ont été adoptés en 2013.

> NOMBRE D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES



En 2013, l'activité de la Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) s'est caractérisée par une augmentation importante du nombre d'informations préoccupantes reçues (+ 15 % par rapport à 2012). L'activité de l'année 2013 est la plus importante en terme de nombre de situations traitées depuis la création de la CRIP en 2009 (752 situations traitées en 2013).

En 2013, la mission éducative intensive en milieu ouvert (MEIMO) a été créée au sein du Conseil général de l'Orne ; elle a pour objectif de prévenir des situations de placement.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Agrément des assistants maternels et assistants familiaux

Le service de la PMI est en charge de l'instruction des demandes d'agrément et du suivi des assistants maternels (pour l'accueil de la petite enfance) et des assistants familiaux (qui interviennent dans le cadre de la mission de protection de l'enfance) et met en œuvre les actions de formation à leur profit.

Le nombre d'assistants maternels et d'assistants familiaux a diminué en 2013 par rapport à 2012, de même que le nombre de places. La difficulté est, notamment, de pourvoir au remplacement des assistants familiaux qui partent à la retraite.

		2010	2011	2012	2013
Assistants maternels	Agréments	1 999	2 003	2 016	1 997
	Places	6 645	6 870	7 029	7 012
Assistants familiaux	Agréments	633	615	609	580
	Places	1 347	1 302	1 311	1 232



Accueil collectif

Le service de la PMI accompagne également les projets de création, de transformation ou d'extension des lieux d'accueil collectifs pour enfants de moins de 6 ans. Ces lieux d'accueil peuvent bénéficier pour leur fonctionnement d'une aide financière au démarrage, accordée par le Département.

L'année 2013 a vu l'aboutissement des projets suivants :

- augmentation de la capacité d'accueil de la structure multi-accueil de Vimoutiers dans les nouveaux locaux (8 places supplémentaires) ;
- ouverture d'une nouvelle structure multi-accueil à Briouze (10 places).

Au 31 décembre 2013, le Département comptait 705 places en accueil collectif dont :

- 492 places en structure multi-accueil ;
- 84 places en halte-garderie ;
- 38 places en micro-crèches ;
- 91 places en crèches collectives.

14 relais assistants maternels sont par ailleurs dénombrés sur le territoire ornaïs.

FOYER DE L'ENFANCE



En 2013, une forte augmentation de l'activité du Foyer de l'enfance a été observée. 6 837 journées ont été réalisées, contre 5 634 en 2012. 84 mineurs ont été accueillis en 2013 contre 88 en 2012 mais avec une durée de

séjour en augmentation. Les missions institutionnelles d'accueil d'urgence, d'observation et d'orientation restent relativement bien identifiées par les principaux partenaires. Celles-ci se sont davantage orientées en 2013 vers l'accueil de jeunes préadolescent(e)s et adolescent(e)s. 79 % des mineurs ont été accueillis dans le cadre d'une mesure judiciaire et 82 % sont originaires du département de l'Orne.

Ces jeunes présentent, en général, des carences importantes sur le plan éducatif, social et affectif. Certains enfants souffrent également de problématiques et de pathologies plus sévères sur le plan psychologique et psychiatrique. Ces situations s'avèrent difficiles à prendre en charge par les professionnels du Foyer de l'enfance compte tenu du manque de relais de certains services ou structures plus spécialisées, du secteur sanitaire ou médico-social.

Le Foyer de l'enfance s'est engagé en début d'année 2013 dans une démarche d'évaluation interne. Un référentiel prenant en compte toutes les missions et orientations institutionnelles a ainsi été élaboré. Après un travail d'audit auprès des usagers, des partenaires et des professionnels, il reste à en effectuer le bilan afin de dégager des préconisations puis de définir un échéancier d'amélioration des pratiques professionnelles à destination des usagers.

Le Foyer de l'enfance a été associé en 2013 à la mise en place du dispositif MEIMO au sein du Pôle sanitaire social.

CENTRE MATERNEL



Le Centre maternel a connu une activité soutenue en 2013 (35 admissions dont 7 en urgence). Au total, 113 personnes (109 en 2012) ont été accueillies dont 47 mères et 66 enfants.

La durée de séjour reste relativement longue compte tenu des problématiques sociales et psychologiques préoccupantes pour de nombreuses résidentes accueillies. Face à ces situations, le travail d'analyse de la pratique engagé depuis plusieurs années auprès des équipes de professionnels a permis une nouvelle fois cette année de mener une véritable réflexion afin de faire évoluer les pratiques professionnelles.

Plusieurs actions à destination des résidentes et de leurs enfants ont été conduites : atelier cuisine en présence d'une diététicienne ; atelier socio-esthétique ; activité piscine mères/enfants ; intervention une fois par mois auprès des résidentes d'un psychologue pour travailler sur la parentalité. Des résidentes participent au dispositif « accueil de jour mère bébé », lieu de soins et de bien-être pour travailler sur le lien entre les mères et leurs bébés.

Le Centre maternel s'est engagé dans une démarche d'évaluation interne sur le même rythme que le Foyer de l'enfance. Les objectifs visent à apporter des améliorations dans les pratiques professionnelles.

Le nombre de situations traitées dans le cadre du service d'astreinte est demeuré en 2013 à un niveau important : 754 situations ont été traitées en 2013 contre 834 en 2012 et 482 situations en 2011. 29 situations concernaient le Centre maternel, 307 le Foyer de l'enfance et 419 l'ASE.

➤ Dépendance handicap



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	85 944 600	86 199 819
dont masse salariale	2 345 320	2 355 302
dont frais généraux	1 073 358	1 125 022
> INVESTISSEMENT	2 261 402	3 402 572
dont dépenses réelles	1 819 658	3 000 435
> TOTAL	88 206 002	89 602 391
Agents ETP au 31/12	57,40	63,39

La Direction dépendance handicap met en œuvre les politiques en direction des personnes âgées et des personnes handicapées, en vue de permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie, et d'offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

2013 a vu une modification importante des outils de pilotage que sont le schéma départemental du handicap et le schéma départemental d'accompagnement des personnes âgées. Compte tenu des lois annoncées relatives à la dépendance et à la décentralisation, ces deux schémas, qui devaient arriver à leur échéance en 2013 (schéma du handicap) et 2014 (schéma des personnes âgées), ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2015, en vue de l'adoption d'un unique « schéma de l'autonomie » concernant à la fois les personnes âgées et les personnes handicapées. Il s'avère en effet que beaucoup de problématiques concernant ces populations sont transversales (soutien aux aidants, prise en charge des personnes handicapées vieillissantes...).

Plusieurs faits marquants concernant la maîtrise des dépenses d'aide sociale, afin d'en assurer la soutenabilité budgétaire au regard de l'insuffisance des compensations de l'État, peuvent être relevés :



- > la révision intégrale du Règlement départemental d'aide sociale qui prévoit, d'une part un barème de participation revu à la hausse pour les obligés alimentaires des personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale pour leurs frais d'hébergement, et d'autre part la fixation dans les plans d'aide de l'APA d'un plafond mensuel à 11 heures pour les tâches domestiques avec possibilité de dérogation ;
- > la mise en œuvre d'une participation d'1,50€ par heure à charge des personnes âgées bénéficiaires de l'APA à domicile applicable à tous les modes d'intervention. Dans un souci d'équité, afin de ne pas pénaliser les personnes les plus lourdement dépendantes, qui ont le plus besoin d'aide, cette franchise a été plafonnée à 50 heures par mois. Elle sera mise en œuvre jusqu'à ce que la réforme du financement de la dépendance allège la charge nette des Départements.

En 2013, de nouveaux établissements ont été inaugurés :

- > le foyer de La Lande-Patry pour l'accueil des personnes adultes handicapées ;
- > l'EHPAD sur la zone ouest d'Alençon pour l'accueil des personnes âgées dépendantes.

Favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

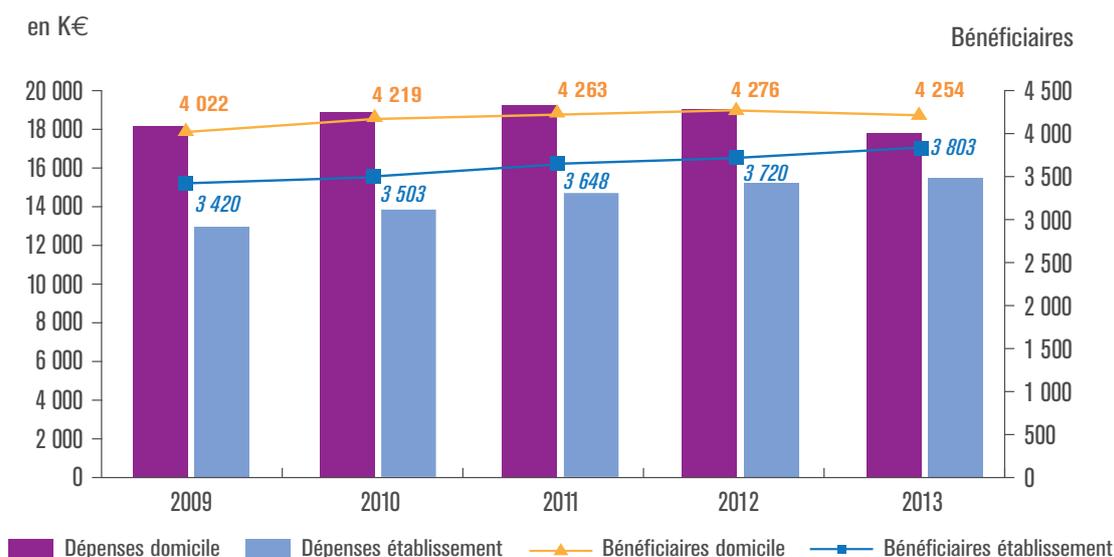
MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES



L'APA à domicile permet d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes de la vie courante. L'instruction des demandes est effectuée par une équipe médico-sociale composée du médecin de la direction et des 15 travailleurs sociaux «APA» du service de la coordination des circonscriptions d'action sociale.

L'APA a connu un léger recul du nombre de bénéficiaires : de 4 276 en 2012 à 4 254 en 2013 (- 0,51 %), alors que l'évolution a été de + 0,30 % en 2012. La charge financière pour 2013 (déduction faite des indus) a diminué de 6,50 % par rapport à 2012 (passant ainsi de 18,76 M€ à 17,54 M€). Cette baisse de la charge est directement liée aux mesures de maîtrise des dépenses susmentionnées, décidées par le Conseil général en 2013.

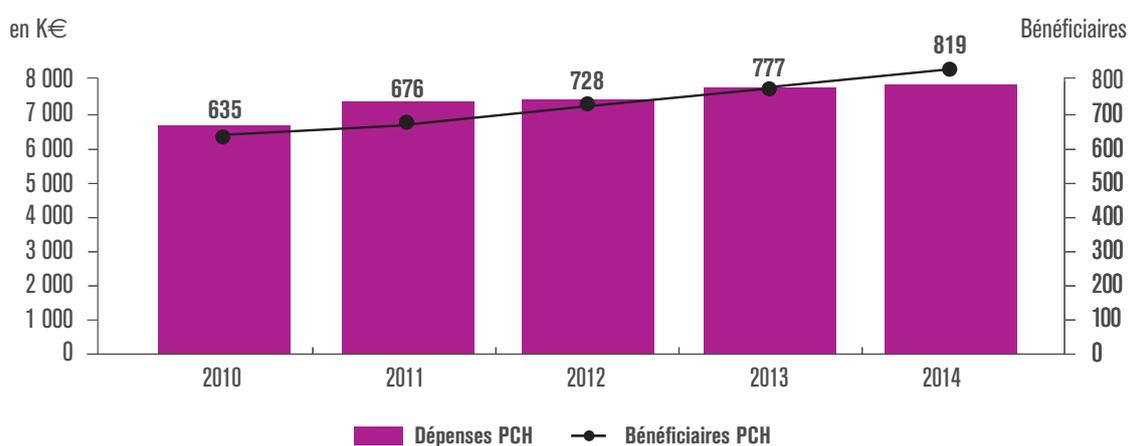
➤ ÉVOLUTION DE L'APA DE 2009 À 2013



MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les principales aides sont la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP). La montée en charge de la PCH s'est poursuivie en 2013, avec une hausse encore importante du nombre de bénéficiaires (+ 6,7 % en un an), contre + 7,7 % en 2012. La charge financière de la PCH a augmenté de 5,3 % en 2013 (contre 2,8 % en 2012) passant de 6,85 M€ à 7,21 M€. Elle est compensée, en partie, par la baisse de la dépense d'ACTP, soit - 4,75 %.

➤ ÉVOLUTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP DE 2009 A 2013



TARIFICATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Le Conseil général contribue au financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent tant chez des personnes handicapées que chez des personnes âgées. Les services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile, autorisés par le Président du Conseil général (Association à domicile en milieu rural - ADMR -, Mutualité française, Union nationale de l'aide à domicile - UNA -), couvrent l'ensemble du territoire départemental.

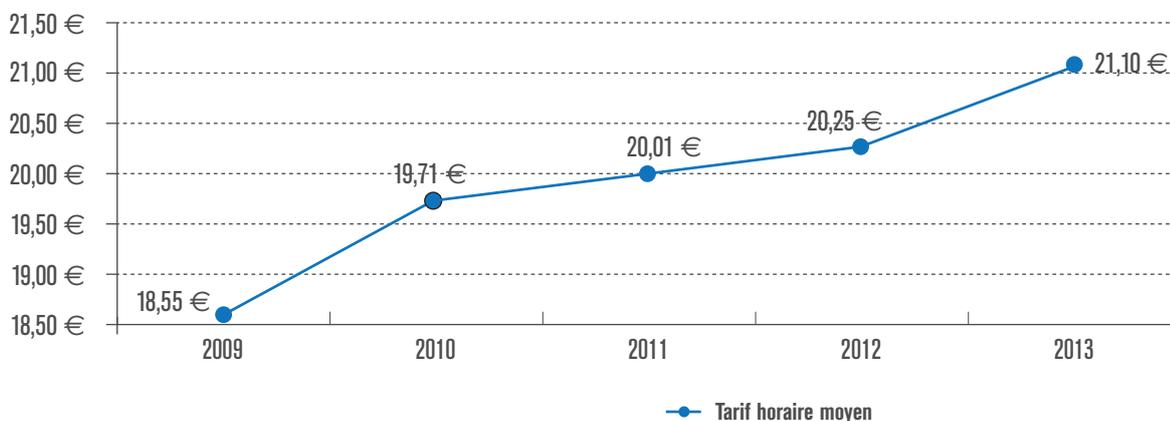
En 2013, les heures d'intervention de ces services dans le cadre de l'APA représentent 62 % de leur activité totale, contre 64 % en 2012.

Conformément au taux directeur d'évolution fixé pour la campagne de tarification 2013, le tarif moyen horaire a évolué de + 1,5 % par rapport à celui de 2012, passant de 20,25 € à 20,55 €. À ce tarif a été rajoutée la participation financière du Département à l'action télégestion portant ainsi le tarif moyen global 2013 à 20,60 €.

Parallèlement à la mise en place de la participation exceptionnelle forfaitaire de 1,50 € auprès des bénéficiaires de l'APA à domicile sur les heures d'intervention financées par l'APA, chacun des tarifs horaires des services a été revalorisé au 1^{er} juin 2013 de + 0,50 €. Le tarif moyen 2013 s'élève donc à 21,10 € depuis le 1^{er} juin 2013, soit + 4,20 % par rapport au tarif moyen 2012.

Les dépenses nettes allouées à ces services ont progressé de + 3,05 % par rapport au montant alloué en 2012, pour une activité en baisse de - 1,04 % en moyenne.

ÉVOLUTION DU TARIF HORAIRE MOYEN



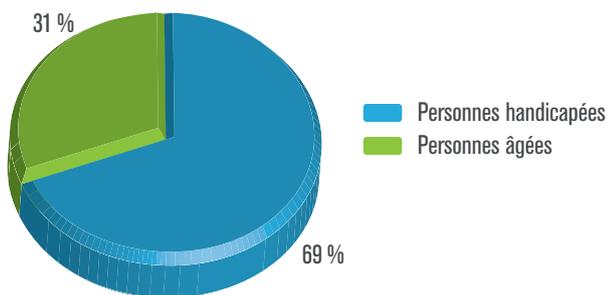
En 2013, le Département a poursuivi son action de soutien, avec le concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) dans le cadre de la convention pour la modernisation des services d'aide à domicile. Cette convention prévoit la mise en place de la télégestion au sein de l'ensemble des services et des actions de soutien professionnel et de formation auprès des personnels d'intervention.

ACCUEIL FAMILIAL DE PERSONNES ÂGÉES OU DE PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

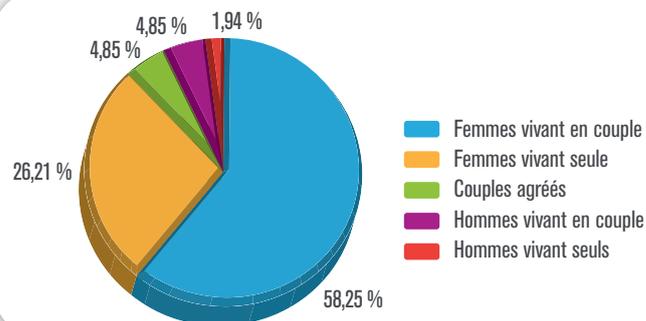
Le Conseil général délivre l'agrément des accueillants familiaux, organise leur formation, assure le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Ce mode d'accueil constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement.

Au 31 décembre 2013, le Département comptabilise 103 accueillants familiaux agréés, nombre équivalent à 2012, représentant un total de 174 places d'accueil, 9 nouveaux accueillants ont été agréés, pour 9 cessations d'activité. 139 places sont occupées, à raison de 69 % par des personnes handicapées et 31 % par des personnes âgées. Les places non occupées au 31 décembre 2013 correspondent pour partie à des places réservées pour des remplacements.

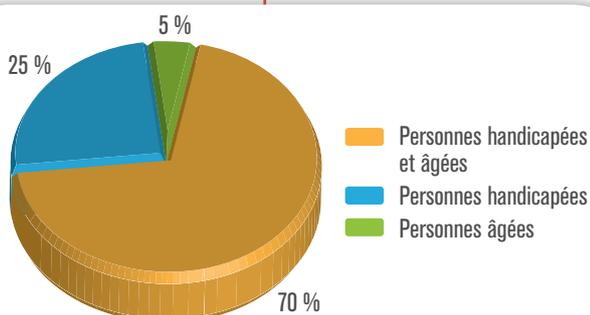
PERSONNES ACCUEILLIES



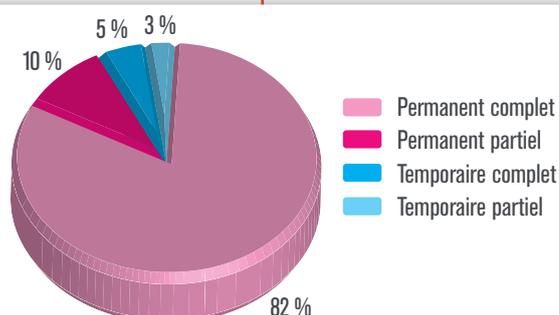
SITUATION DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX



CAPACITÉS D'ACCUEIL



MODALITÉS D'ACCUEIL



En 2013, l'assistante sociale en charge du suivi des accueillants familiaux et des accueillis a effectué 215 visites à domicile. Elle a reçu 40 personnes au cours de 5 réunions d'information sur l'accueil familial, réunions préalables à la délivrance du dossier de demande d'agrément (soit 17 personnes de plus qu'en 2012). Deux sessions de formation initiale de 7 jours chacune ont été dispensées, à Mortagne-au-Perche, par l'Institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente (INFREP). 21 accueillants familiaux ont été formés. Par ailleurs, l'INFREP a réuni 14 accueillants familiaux sur 3 journées de formation continue et 15 autres accueillants ont participé à deux groupes de parole.

L'offre d'accueil se diversifie de plus en plus, sous forme d'accueil à temps complet, à temps partiel, à caractère permanent ou temporaire. L'accueil temporaire est à favoriser puisqu'il correspond à une action du schéma départemental du handicap. Une action intéressante, portée par l'assistante sociale du bureau, s'est initiée en fin d'année. Cette dernière consiste en la mise en place d'ateliers regroupant des accueillants familiaux d'un secteur afin d'organiser et mutualiser des temps de partage de compétences et d'animations communes entre accueillis, l'objectif étant de lutter contre l'isolement des accueillants familiaux.

Offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Le nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement a augmenté (3 803 en 2013 contre 3 720 en 2012, soit + 2,23 %) et la charge, déduction faite des indus, est en progression de + 1,74 % sur un an (de 14,98 M€ à 15,24 M€). Cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre de bénéficiaires (ouverture de l'EHPAD d'Aube, fin 2012, et de l'EHPAD « Le Diamant » à Alençon début 2013) mais aussi par l'évolution de la dépendance moyenne en établissement d'hébergement, alors que les tarifs des établissements ornaix ont été maîtrisés.

Les personnes âgées peuvent par ailleurs bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût

des frais de séjour en établissement. 1 001 personnes étaient concernées en décembre 2013 (1 030 en décembre 2012), pour une dépense de 11,79 M€ (11,93 M€ en 2012). La diminution du nombre de bénéficiaires (- 2,8 %) et de la charge (- 1,2 %) résulte de la maîtrise des tarifs et de l'application du nouveau barème d'obligation alimentaire (participation plus importante des enfants des personnes hébergées) depuis le 01/05/2013. Les recettes (les recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, et les participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont, cette année encore, en forte hausse, soit + 20,35 % (+ 21,74 % en 2012).

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les établissements d'accueil pour personnes handicapées sont les foyers d'hébergement des travailleurs en établissements d'aide par le travail (ESAT), les foyers de vie et les foyers d'accueil médicalisés (FAM). On compte aussi les jeunes adultes handicapés maintenus après 20 ans en Institut médico-éducatif (IME) (amendement Creton) et les adultes en sections annexes d'ESAT.

Le montant total payé par le Département est de 23,83 M€ en 2013 contre 22,85 M€ en 2012 (+ 4,29 %). Une partie importante de l'augmentation de la charge est liée à l'ouverture du foyer de vie de la Lande-Patry au 1^{er} octobre 2013 (+ 0,44 M€) et à la dépense relative aux bénéficiaires de l'amendement Creton (+ 0,27 M€).

TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PROJETS

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

57 budgets de fonctionnement ont été analysés, correspondant à la tarification de 4 710 lits et places en EHPAD, en unités de soins longue durée (USLD), en accueil de jour et en unités de vie pour personnes handicapées vieillissantes, sur les 4 829 places autorisées. Il convient de rappeler que l'Orne se caractérise par un taux d'équipement en lits d'EHPAD parmi les plus élevés au niveau national.

L'année 2013 a été marquée par l'ouverture d'un nouvel EHPAD à Alençon qui a ouvert ses portes le 16 avril avec 84 places non habilitées à l'aide sociale. De plus, 9 nouvelles places d'hébergement ont été ouvertes par extension à l'EHPAD Le refuge des cheminots de Bagnoles-de-l'Orne.

Les dépenses nettes allouées en section hébergement aux structures habilitées à l'aide sociale ont augmenté de 2,86 %. Cette évolution tient compte du financement de nouvelles places, des effets année pleine des créations 2012 et de l'humanisation des bâtiments. Les dépenses nettes allouées en section dépendance évoluent, quant à elles, de 4,60 %. Les tarifs moyens journaliers supportés par le résident (tarif hébergement + tarif dépendance GIR 5-6) sont en hausse de 2,24 %, soit + 1,23 € de plus par jour en moyenne, et s'élèvent à 56,18 €. Par ailleurs, le Conseil général a versé en 2013, 2,9 M€ de subventions pour les opérations d'investissement des EHPAD.

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

24 budgets de fonctionnement ont été examinés, correspondant à la tarification de 445 places de foyers d'hébergement annexés aux établissements d'aide par le travail (ESAT), 43 places de sections annexes d'ESAT, 298 places de foyers de vie, dont 22 accueils de jour et 4 places d'hébergement temporaire, 58 places de FAM et 258 places en services d'accompagnement social à domicile (Service d'accompagnement à la vie sociale [SAVS] et Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés [SAMSAH]).

L'année 2013 a été marquée par :

- ▶ l'ouverture au 1^{er} octobre 2013 d'un foyer de vie de 40 places dont 16 places d'hébergement et 24 places d'accueil de jour sur la commune de La Lande-Patry ;
- ▶ la restructuration du foyer d'hébergement de Flers qui passe de 82 à 61 places dont 50 dans un nouveau bâtiment sur le site de La Lande-Patry au 1^{er} octobre 2013 ;
- ▶ la fermeture, au 30 septembre 2013, de la section annexe d'ESAT de Flers.

En globalité, hors foyer de vie de La Lande-Patry, les dépenses nettes allouées aux établissements ornaux ont baissé de 2,55 % par rapport à 2012, ce qui s'explique par l'effet année pleine de la fermeture d'un établissement (dont les résidents sont dorénavant dans un nouvel établissement, en Eure-et-Loir) et la baisse de capacité d'un foyer d'hébergement à partir d'octobre 2013 (foyer d'hébergement : - 7,7 %, foyer de vie : + 1,45 %, foyer d'accueil médicalisé : + 0,15 %). Toutefois, les prix de journée applicables progressent en raison d'une activité à la baisse et de moindres reprises d'excédents.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

LE SCHÉMA D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DU HANDICAP

La mise en œuvre de ces deux schémas s'est poursuivie en 2013.

Par arrêté du Président du Conseil général en date du 31 mai 2013, ils ont tous les deux été prorogés jusqu'au 31 décembre 2015, après avis favorables du Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) de Basse-Normandie et du Préfet de l'Orne. Cette prorogation va permettre d'élaborer un nouveau schéma d'organisation médico-sociale commun qui pourrait être qualifié de schéma de l'autonomie. Ce nouveau schéma unique pourrait ainsi intégrer les dispositions de la réforme de la dépendance et les modifications issues des lois de décentralisation en termes de répartition des compétences (transfert éventuel des ESAT aux Départements notamment).

SOUTIEN AUX CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

L'enveloppe financière allouée aux cinq CLIC du Département a été reconduite sur la même base qu'en 2012, soit 236 000 €. Parfaitement identifiés par les usagers, les professionnels et reconnus par l'ensemble des partenaires (établissements et services à domicile), les CLIC voient leur activité progresser régulièrement. Dans le cadre d'une transversalité des missions, ils participent à la construction d'une politique cohérente et complémentaire de soutien aux seniors. Les CLIC ont été réunis à trois reprises au cours de l'année, sur les sujets suivants : l'évaluation interne et externe, le nouveau règlement départemental d'aide sociale, les aménagements de l'APA, le projet de recensement des listes d'attente en EHPAD, la sécurité routière des seniors.



MISE EN PLACE DE LA MAIA DU PERCHE

Une MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer) a été créée en 2013, sur le territoire du Perche, portée par l'association du CLIC du Perche, financée par l'Agence régionale de santé et soutenue par le Conseil général de l'Orne.

La MAIA est un concept de guichet unique visant la coordination sanitaire, sociale et médico-sociale de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des personnes âgées dépendantes en situation dite complexe. Pour ces personnes, la MAIA propose un accompagnement rapproché et individualisé par un gestionnaire de cas.

Le pilotage des MAIA s'articule autour du principe de tables de concertation :

- ▣ la table stratégique est le comité de pilotage des décideurs et financeurs ;
- ▣ la table tactique est, quant à elle, la commission de travail des responsables et des directeurs des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, des professionnels de santé libéraux.

« VIEILLIR, LA BELLE AFFAIRE »

Les soirées « Vieillir, la belle affaire » se sont poursuivies en 2013 avec une représentation à Alençon le 16 avril et une à Gacé le 25 juin.

Initiées par les professionnels du réseau gérontologique du pays d'Alençon, avec le soutien du Conseil général et de la fondation d'entreprise du Crédit mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie, et en lien étroit avec les CLIC, ces soirées reposent sur un concept de spectacle-débat comprenant :

- ▣ une partie théâtre assurée par les comédiens de la compagnie Bleu 202, avec des saynètes humoristiques et tendres ;
- ▣ une partie débat sous la forme d'une table-ronde de professionnels du secteur gérontologique, qui peuvent apporter des réponses aux questions que se posent les personnes âgées et leurs familles sur la perte d'autonomie, les difficultés rencontrées lors du vieillissement, les solutions possibles...

▣ « Vieillir la belle affaire ». Les soirées se sont poursuivies en 2013



➤ Cohésion sociale

Les missions relatives à la cohésion sociale portent principalement sur la gestion des allocations Revenu de solidarité active (RSA), le droit à l'accompagnement, la mise en œuvre d'actions d'insertion adaptées, la gestion des fonds d'aides financières individuelles (FAFI) et la conduite d'une politique de logement et d'habitat coordonnée avec les services de l'État. Ces missions sont accomplies par le service de la cohésion sociale, en lien étroit avec le service de la coordination des circonscriptions d'action sociale et les travailleurs sociaux de terrain.

L'année 2013 s'est inscrite dans une volonté de répondre au besoin de rationalisation des dépenses publiques et de renforcement de la relation partenariale avec l'État et la Région dans le cadre de l'animation territoriale copilotée autour des politiques d'emploi, de formation et d'insertion.

Les points forts de l'année 2013 sont :

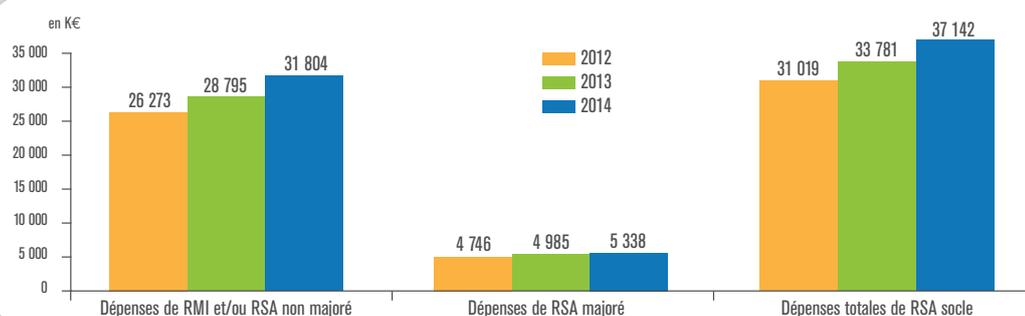
- la réforme des aides à la pierre ;
- l'élaboration du guide des mesures d'accompagnement social, médico-social et de santé vers et dans le logement ;
- la réécriture de la convention de gestion de l'allocation RSA et la finalisation du plan de prévention des indus ;
- l'élaboration du guide des sanctions administratives liées aux fausses déclarations au RSA ;
- le développement des comités techniques pour l'orientation professionnelle (CTOP) ;
- l'élaboration des programmes locaux d'insertion et de cohésion sociale ;
- le copilotage des comités locaux emploi formation avec l'État et la Région ;
- la négociation des conventions « Référents RSA » avec les commissions communales d'action sociale (CCAS) et les commissions intercommunales d'action sociale (CIAS) ;
- la réforme des modalités d'intervention des auxiliaires de vie sociale.

➤ Moyens

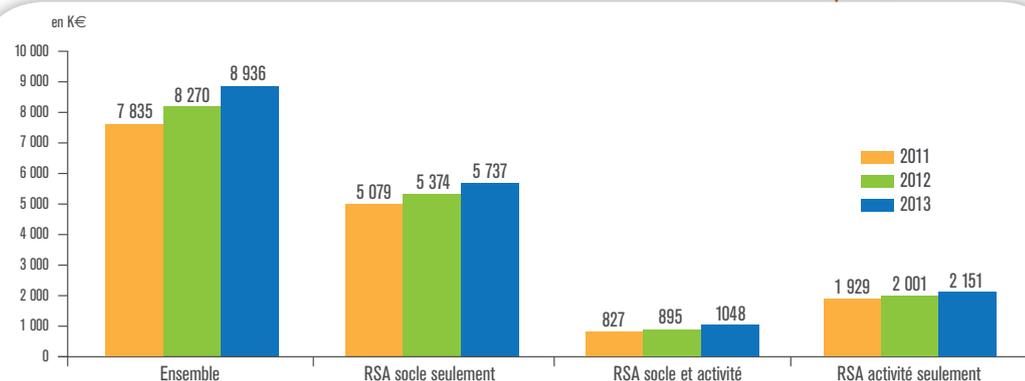
BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	45 668 577	47 602 491
dont masse salariale	5 929 288	5 510 292
dont frais généraux	2 551 562	2 155 804
> INVESTISSEMENT	2 067 604	2 180 258
dont dépenses réelles	1 017 499	1 409 671
> TOTAL	47 736 181	49 782 749
Agents ETP au 31/12	136,45	121,47

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

➤ ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE RSA



➤ RÉPARTITION DES MÉNAGES ALLOCATAIRES SELON LE TYPE DE RSA PERÇU



Dans un contexte économique dégradé, la dépense globale d'allocation a continué sa progression (+ 8,9 % en 2013 contre + 7 % en 2012).

Le RSA socle remplace le RMI. Le RSA majoré remplace l'allocation de parent isolé (API) et concerne des familles monoparentales. Le RSA activité est un complément de revenu versé aux personnes en activité professionnelle ayant peu de ressources. À la différence des deux autres types de RSA, il est payé directement par l'État.

La hausse du nombre de ménages allocataires constatée en 2012 s'est accélérée au courant de l'année 2013 (+ 8 % en 2013 contre 6 % en 2012), 3 525 dossiers contre 2 702 en 2012 ont été examinés par le Conseil général en vue de permettre l'examen d'un droit éventuel au RSA soit une hausse de 30 %.

On observe en 2013 une augmentation de 24 % des recours administratifs alors que le contentieux devant le tribunal administratif recule. Une augmentation de 17 % des dossiers relevant d'une suspicion de fraude est constatée, ce qui est à mettre en corrélation avec un renforcement des moyens de contrôle.

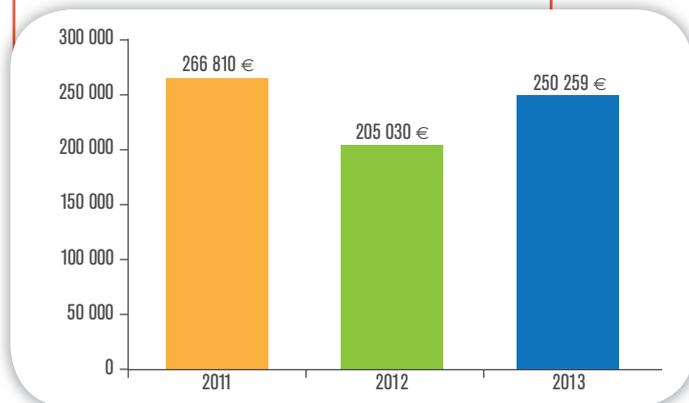
La baisse constatée en 2012 des indus pris en charge par le Département ne s'est pas confirmée en 2013, le montant des indus transférés ayant progressé de 22 %. La prévention des indus demeure donc un enjeu important.

Le nombre de personnes soumises aux droits et devoirs constitue le socle en faveur duquel le Conseil général met en œuvre une politique d'accompagnement et d'insertion.

Le taux d'orientation des personnes ayant perçu le RSA au 31 décembre 2013 est estimé à plus de 80 %, se répartissant entre orientation sociale (69 %) et orientation professionnelle (31 %).

S'agissant des commissions RSA, le nombre de dossiers examinés est de 4 948 en 2013 contre 4 820 en 2012 soit une relative stabilisation due en grande partie à la montée en charge des dossiers relevant de Pôle emploi.

> MONTANT TOTAL DES INDUS À RECOUVRER PAR LE DÉPARTEMENT



DISPOSITIFS D'INSERTION



Chaque allocataire du RSA, soumis à des droits et devoirs, doit se voir proposer l'accès à un dispositif d'insertion adapté à ses besoins. Les personnes relevant d'une orientation sociale sont accompagnées par un référent social (circonscription d'action sociale, CCAS ou CIAS), alors que Pôle emploi propose son offre de service aux allocataires du RSA en orientation professionnelle.

Le Département décline son offre d'insertion sociale et professionnelle dans le programme local d'insertion et de cohésion sociale (PLICS), dont les chiffres clés du bilan pour 2013 sont les suivants :

- > Actions d'insertion sociale :
 - nombres de personnes accueillies : 248 (83 % de femmes) ;
 - 26 % de ces personnes ont entre 18 et 35 ans.
- > Ateliers de formation de base :
 - nombre de personnes accueillies : 167 (40 % d'hommes) ;
 - 37 % ont moins de 35 ans ;
 - 24 % de sorties emploi et formation.

- > Actions mobilité :
 - nombre de personnes accueillies : 297 dont 61 % ont moins de 35 ans ;
 - zoom sur les accès au permis de conduire : 72 accueils
 - 67 personnes présentées au code (94 % de réussite)
 - 50 personnes présentées à la conduite (76 % de réussite).
- > Insertion par l'activité économique :
 - ateliers et chantiers d'insertion : 507 entrées
Sorties formation et emploi : 45 % ;
 - associations intermédiaires : 163 entrées
Sorties formation et emploi : 68 %.
- > Marchés publics « Accompagnement vers l'emploi » :
 - nombre de personnes positionnées : 70 ;
 - nombre d'entrées en emploi et formation : 45 %.
- > Marchés publics « Suite primo sociale ». Ce marché a été lancé sur les quatre territoires de commission RSA. Ce dispositif permet aux participants de reprendre confiance, de valoriser leur potentiel, de s'inscrire dans une démarche de soins et d'insertion :
 - nombre de personnes entrées sur l'action : 187 dont 65 % de femmes.

Les crédits d'insertion se sont élevés à 1 822 635 € en 2013 (2 150 401 € en 2012). Le Département s'investit également dans la gestion des contrats aidés (contrats uniques d'insertion) :

- > conventions Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) : 528 (45 % de sorties formation et emploi contre 41 % en 2012) ;
- > conventions Contrat initiative emploi (CIE) : 28.

33 % des contrats sont conclus dans le secteur de la restauration, 30 % dans le BTP, 15 % dans l'agriculture, 11 % dans le commerce, 7 % dans le secteur de la santé et 4 % dans les transports. Le budget consacré par le Département à ces contrats aidés s'est élevé à 1 334 047 €.

FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

Ils regroupent les aides du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du Fonds social d'insertion (FSI) et de l'Aide pour le retour à l'emploi (APRE) ainsi que le financement d'accompagnements sociaux liés aux logements (ASLL).

Le règlement du FAJ a fait l'objet de modifications avec, entre autres, la création d'un titre autour de l'accompagnement social et professionnel des jeunes et l'expérimentation d'un contrat de soutien à l'autonomie des jeunes dont la mise en œuvre repose sur les Missions locales du département de l'Orne. Ce nouveau règlement est applicable depuis le 1^{er} janvier 2013.

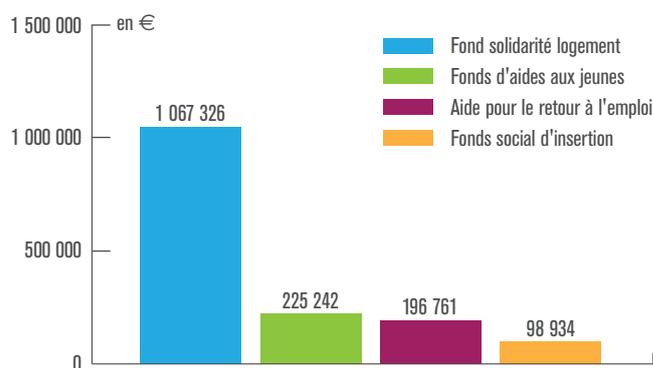
Le nombre de dossiers reçus en 2013 dans le cadre des fonds d'aide a globalement baissé de 5,90 %. Des évolutions contrastées sont cependant constatées entre les différents fonds (baisse de 2,54 % pour le FSL, de 4,50 % pour le FAJ et de 56 % pour l'APRE et *a contrario* augmentation de 25,27 % pour le FSI).

La dépense totale a diminué de 2,35 %. Concernant le FSL, l'application depuis le 1^{er} juillet 2011 du nouveau règlement intérieur est la raison principale de la réduction des dépenses. L'augmentation du FSI est, quant à elle, liée essentiellement à la baisse des dépenses de l'APRE, elle-même due à la diminution des crédits délégués par l'État, impliquant la nécessité d'une réforme du règlement intérieur. La diminution de la dépense du FAJ s'explique par l'instauration d'un quotient familial dans le calcul des ressources du foyer dont le plafond est fixé à 500 €.

Une commission d'harmonisation est organisée par le bureau logement - ville et fonds d'aide une fois par trimestre. À ce titre, toutes les secrétaires FAFI des quatre territoires ornaïses sont conviées à cette réunion afin d'échanger et d'harmoniser au mieux les pratiques lors du traitement de l'instruction des demandes.

Concernant les ASLL, ils sont réalisés par des structures externes et en interne par les travailleurs sociaux des circonscriptions d'action sociale. En 2013, 96 mesures ont été conduites par les structures externes et 207 par les conseillers ASLL des circonscriptions d'actions sociale pour 36 % de sorties positives du dispositif et seulement 5 % de sorties vers un recours à une mesure plus contraignante (accompagnement judiciaire).

► FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES : DÉPENSES EN 2013



AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

LE LOGEMENT

Les aides à la pierre

Le service de la cohésion sociale est en charge des aides à la pierre à travers différents dispositifs :



	2011	2012	2013
AIDE À LA RÉHABILITATION			
Nombre de logements	18	135	198
Montants engagés	27 000 €	202 500 €	284 750 €
ACQUISITION-AMÉLIORATION			
Nombre de logements	3	22	8
Montants engagés	21 000 €	130 000 €	49 000 €
PRÊT LOCATIF AIDÉ À L'INTÉGRATION (PLAI)			
Nombre de logements	19	13	17
Montants engagés	104 500 €	71 500 €	93 500 €
PRIME DÉPARTEMENTALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (PDAH)			
Nombre de logements	43	81	16
Montants engagés	58 150 €	123 341 €	24 419 €
PROGRAMME SOCIAL THÉMATIQUE (PST)			
Nombre de logements	11	12	5
Montants engagés	59 349 €	55 000 €	21 210 €

Dans le cadre de l'adhésion du Département au programme national « habiter mieux » et la signature du contrat local d'engagement le 28 juin 2011, le Conseil général verse une aide complémentaire à l'aide de solidarité écologique de l'ANAH (agence nationale de l'amélioration de l'habitat). La montée en charge de ce dispositif, qui s'inscrit dans une perspective de maîtrise des dépenses d'énergie, s'est poursuivie en 2013 et a fait l'objet de la signature d'un avenant actant sa prolongation.

	2011	2012	2013
AIDE DE SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE			
Nombre de logements	6	71	115
Montants engagés	1 500 €	17 750 €	28 750 €

La revue des dépenses en investissement et la révision des plafonds de ressources des aides de l'État ont débouché en 2013 sur une réforme de la politique départementale d'aide à la pierre, en recentrant les interventions du Conseil général en direction de la lutte contre la précarité énergétique et des publics prioritaires. L'ajustement progressif du montant de l'enveloppe consacrée à ces politiques, corrélé avec l'extinction progressive du dispositif ANRU, devrait aboutir à un montant d'enveloppe en 2017 de 700 000 € contre 1 200 000 € en 2013.

Le programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL)

Le Conseil général s'est investi, en partenariat avec l'État, sur les thématiques suivantes :

- > précarité énergétique : mise en place d'ateliers collectifs de lutte contre la précarité énergétique ;
- > mise en place d'heures de médiation à domicile ;
- > participation active au pôle de lutte contre l'habitat indigne ;
- > participation à la mise en œuvre des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) ;
- > diffusion du guide autour des accompagnements sociaux liés au logement ;
- > réflexion sur les mesures d'accompagnement social liées au logement et l'articulation avec celles de l'État.



Rue Guyermer

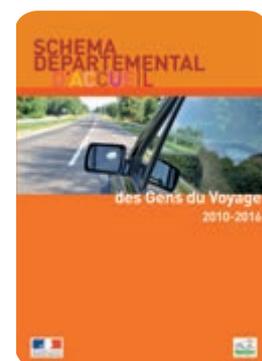
En 2013, 14 projets ont été soutenus dans le cadre de ce PDIHL pour un montant total de 268 518 €.

Les gens du voyage

Le Conseil général participe au financement, en fonctionnement et en investissement, des aires d'accueil. Dans le cadre du schéma d'accueil des gens du voyage, il pilote des groupes de travail partenariaux portant sur :

- > l'accès aux droits et à la santé ;
- > l'insertion sociale et professionnelle ;
- > la scolarisation et l'accompagnement scolaire.

Le Conseil général participe également aux réflexions locales portées par les collectivités (accompagnement des familles, projet d'habitat adapté...).



POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil général accompagne les opérations de rénovation urbaine et les contrats urbains de cohésion sociale.

Reconstruction rénovation urbaine			
Années	2011	2012	2013
Nombre de logements	23	69	209
Montants engagés	115 000 €	379 500 €	1 045 000 €

Les montants engagés au titre de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) ont très fortement augmenté en 2013.

Au titre des contrats urbains de cohésion sociale, 13 projets ont été aidés par le Conseil général dans le cadre de l'enveloppe politique de la ville, pour un montant global de 33 000 €.



Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	3 877 851	3 801 368
dont masse salariale	1 985 206	2 066 549
dont frais généraux	834 003	653 113
> INVESTISSEMENT	960 217	233 454
dont dépenses réelles	616 980	0
> TOTAL	4 838 068	4 034 821
Agents ETP au 31/12	44,60	36,80

PRÉVENTION

DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉVOLUTION DU JEUNE ENFANT



Bilans de dépistage en école maternelle

(pour les enfants nés entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009) :

- > 551 séances ont eu lieu dans les écoles maternelles publiques et privées du Département ;
- > 2 805 enfants ont été vus par le médecin PMI ou la puéricultrice.

Au cours de ces bilans ont été dépistés :

- > 318 problèmes ophtalmologiques : 11 % des enfants ;
- > 162 problèmes d'audition : 5,5 % des enfants ;
- > 248 problèmes de langage : 9,5 % des enfants ;
- > 69 problèmes de comportement nécessitant une consultation
au centre médico-psychologique (CMP) : 2,3 % des enfants.

L'organisation de ces bilans de dépistage reste une priorité du service de PMI. Le nombre important de consultations spécialisées demandées rend compte du rôle fondamental d'un dépistage précoce des difficultés d'évolution du jeune enfant, afin de permettre à l'enfant de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles. Le médecin PMI va en priorité dans les écoles rurales, les puéricultrices se rendent dans les écoles urbaines. En cas de difficulté dépistée, elles peuvent plus facilement proposer aux familles une rencontre avec le médecin dans une consultation de nourrissons.

Suivi des enfants en consultation de nourrissons :

- > 19 lieux de consultation répartis sur l'ensemble du Département ;
- > 918 demi-journées d'ouverture ;
- > 7 798 actes médicaux réalisés.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTÉS DES TRÈS JEUNES ENFANTS AU CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE POLYVALENT DE L'ORNE (CAMSP)

Le CAMSP dispose de 4 antennes principales (à Alençon, Argentan, Flers et Mortagne-au-Perche) et 5 antennes secondaires (à Domfront, La Ferté-Macé, L'Aigle, Bellême, Vimoutiers).

- > Nombre d'enfants suivis en 2013 : 608
- > Nombre d'enfants entrés au CAMSP au cours de l'année 2013 : 306
- > Parmi les enfants suivis, 22 % (134) sont orientés par la PMI.

OPÉRATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

CENTRE DE LUTTE ANTITUBERCULEUX

Consultation de lutte antituberculeuse :

Nombre de déclarations de tuberculose dans le département : 10 (13 en 2012) entre 2 et 85 ans.

- > 2 hommes ;
- > 8 femmes.

Le service départemental a effectué 9 enquêtes épidémiologiques dans l'environnement proche des patients.

CONSULTATIONS DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT DU VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE (VIH) ET DES HÉPATITES

Nombre de dépistages réalisés :	2012	2013
Dépistage VIH	961	849
Dépistage hépatite C	805	819
Dépistage hépatite B	714	721
Total	2 480	2 389

DÉPISTAGE DES CANCERS

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

	2010	2011	2012	2013
Mammographies réalisées	14 091	12 133	13 975	11 628
Taux de participation population cible 50/74 ans	62 %	52,7 %	60,1 %	49,5 %

Sur deux ans, soit une campagne, le taux de participation est le suivant :

- > 2010-2011 : 57,30 %
- > 2011-2012 : 56,40 %
- > 2012-2013 : 54,74 %.



DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

	2010	2011	2012	2013
Nombre de tests réalisés	17 306	15 177	16 364	14 306

Le taux de participation s'établit comme suit :

- > 2010-2011 : 39,90 %
- > 2011-2012 : 38,50 %
- > 2012-2013 : 37,30 %.

L'année 2013 a ainsi été marquée par une relative stabilité du taux de participation au dépistage du cancer colorectal. On observe en revanche une baisse sensible de la participation au dépistage du cancer du sein par rapport à 2012. Cette baisse s'explique pour partie par des difficultés techniques rencontrées après la mise en route du nouveau mammo numérique, ce qui a conduit à des reports ou annulations de rendez-vous. L'écho médiatique suscité par un ouvrage mettant en cause le surdiagnostic du cancer du sein peut également constituer un facteur d'explication. La mise à l'honneur du mammo numérique par l'émission « Le magazine de la santé » sur France 5, en octobre 2013, a été l'occasion de rappeler l'intérêt du dépistage, qui permet de sauver de nombreuses vies.

Prévention des cancers

vendredi 22 mars 2013

Hôtel du Département
27, bd de Strasbourg - Alençon

Une chance pour lutter contre le Cancer du sein

14 h à 17 h :



visite du mammobile 61,
camion de radiologie mobile numérique

ENTRÉE LIBRE



Renseignements :
Hôtel du Département
Tél. 02 33 81 60 00

Avancer, c'est notre nature

Mission **Économie Finances**



Accompagner le maintien et le développement des activités, développer l'attractivité du territoire.

Les programmes

> DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Zones d'activité
- Ingénierie territoriale
- Démographie médicale
- Service d'incendie et de secours (SDIS)

> ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Partenariat économique

> ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariat touristique

> ÉQUILIBRE FINANCIER

Les grandes tendances

Les actions du Conseil général menées en matière de démographie médicale répondent à un objectif majeur de la collectivité qui souhaite favoriser le développement harmonieux du territoire. Accompagné d'un cabinet spécialisé, il a poursuivi ses démarches en 2013 avec l'installation effective de 4 médecins et 2 dentistes cette année. L'objectif à atteindre est l'installation nouvelle de 8 médecins ou dentistes d'ici 2014.

Avec l'appui d'Orne Développement et du Comité départemental du tourisme, le Conseil général apporte un soutien important à l'ensemble des acteurs économiques par le biais d'aides financières.

Afin de soutenir l'activité, 19 opérations ont été aidées au titre du fonds de développement économique contre 24 en 2012. Ce léger repli dans le nombre de dossiers s'explique en partie par

l'effet de la crise sur les investissements des entreprises. Un montant de 1,9 M€, a été consacré à ces dossiers avec une prévision de création de 88 emplois et le maintien de 31 emplois.

Au titre du fonds d'aide aux très petites entreprises, 72 avances remboursables ont été accordées en 2013 pour un montant de 1,5 M€, concernant 18 emplois créés et 61 emplois repris.

En matière de finances, l'année 2013 a vu se poursuivre l'augmentation des dépenses sociales mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes, grâce aux mesures de maîtrise des dépenses décidées par la collectivité. L'année 2013 a été marquée par la forte augmentation des dépenses d'allocation du revenu de solidarité active, liée à la dégradation de la conjoncture socio-économique.

➤ Développement harmonieux du territoire

ZONES D'ACTIVITÉ

Un seul dossier présenté (ZA des Coudrettes à Flers) en 2013 a fait l'objet d'un accord de principe pour une aide maximale de 150 000 € : 11,3 ha aménagés en 7 lots.

Le montant des paiements pour 2013 s'est élevé à 360 598 € (113 484 € en 2012).

L'implication du Département s'est également traduite à hauteur de 149 632 € au titre de sa participation aux 3 syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités (campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux -CIRIAM de Caligny-, syndicat mixte du parc d'activités de Sées et syndicat mixte pour la promotion des parcs d'activités de Cerisé-Arçonny).

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	11 004 471	11 005 610
dont masse salariale	100 584	102 209
dont frais généraux	40 578	39 400
> INVESTISSEMENT	1 095 826	1 542 463
dont dépenses réelles	1 090 222	1 538 312
> TOTAL	12 100 297	12 548 073
Agents ETP au 31/12	2,17	2,22

Le montant des paiements inclut pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

INGÉNIERIE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'accompagnement du programme européen « Liaison entre actions de développement économique » (LEADER) 2007/2013, 10 projets ont été financés en 2013, pour un montant de 35 398 €.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Conseil général a modifié son règlement d'attribution des subventions pour les travaux sur les bâtiments des mairies en recentrant ses aides sur les travaux d'accessibilité aux personnes handicapées. 7 subventions ont été accordées en 2013, pour un montant de 23 881 € contre 28 dossiers en 2012 pour un montant de 418 165 €. Le montant des paiements pour 2013 s'est élevé à 503 223 €, compte tenu des engagements antérieurs.

Le Conseil général soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2013, 201 515 € ont été versés au Centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne (CMFAO) et 51 158 € à l'Institut supérieur de formation (ISF).

Les cinq Pays de l'Orne ont bénéficié du soutien du Conseil général au titre des crédits « animateurs » et « animations », à hauteur de :

- 62 485 € pour le Pays d'Alençon ;
- 58 730 € pour le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs (PAPAO) ;
- 69 184 € pour le Pays du Bocage ;
- 58 060 € pour le Pays du Perche ;
- 37 111 € pour l'association Pays d'Ouche développement.

OBSERVATOIRE TERRITORIAL

L'activité quotidienne de l'observatoire territorial se concentre sur :

- la fourniture de données statistiques et cartographiques ;
- la réalisation d'études ;
- l'animation.

L'observatoire répond aux demandes des élus et des services du Département, une quarantaine en 2013. Il s'appuie également sur les données (statistiques, études cartographiques et autres analyses), issues des pôles du Conseil général et des organismes ou partenaires : Comité départemental du tourisme (CDT), Orne développement, Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), Office départemental de la culture (ODC), services de l'État, Région, Chambres consulaires, Pays, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

L'activité 2013 a été marquée par les travaux spécifiques portant sur la filière équine en partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), la réforme des collectivités territoriales, les finances, l'attractivité du territoire ainsi que la préparation des programmes européens 2014-2020.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

➤ Mission de prospection destinée à l'installation de professionnels de santé

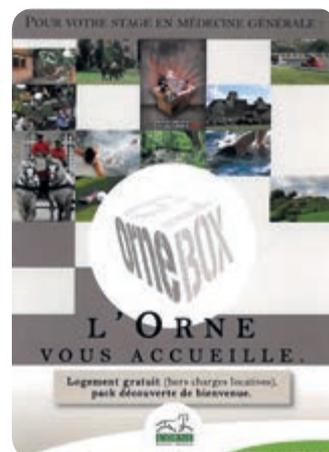
Le Conseil général s'est engagé dans une mission d'installation de 8 nouveaux médecins ou dentistes d'ici 2014. Il est accompagné d'un cabinet spécialisé dans le recrutement de professionnels de santé. Les travaux sont suivis par un comité composé d'élus du Conseil général et des présidents des Conseils des ordres des médecins et des dentistes. Cette mission porte ses fruits puisqu'elle a permis déjà en 2013 l'installation effective de 4 médecins et 2 dentistes.

➤ Pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA)

Après les financements des PSLA de Gacé en 2009, L'Aigle en 2010, Mortagne-au-Perche en 2011 puis La Ferté-Macé en 2012, le Conseil général a accordé en 2013 une subvention de 100 000 € pour la construction du PSLA de Domfront.

➤ Logement gratuit pour les internes

Le Conseil général a octroyé une aide de près de 30 000 € à ALTHEA pour l'aménagement mobilier et la gestion de 7 logements destinés aux stagiaires en médecine libérale en stage dans l'Orne. L'objectif est d'offrir à ces stagiaires les meilleures conditions de stage possibles sur des secteurs repérés, et de leur donner envie, dès l'obtention de leur diplôme, de venir s'installer sur le territoire ornais.



➤ Accueil des internes à l'Hôtel du Département. Juin 2013

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



Le Conseil général contribue chaque année au fonctionnement du SDIS. Celui-ci est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Son financement est assuré majoritairement par les contributions du Département, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2013, la participation du Conseil général de l'Orne s'est élevée à 9 450 000 €, montant stable par rapport à 2012.

➤ Action économique



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	1 672 730	1 302 542
dont masse salariale	209 639	194 637
dont frais généraux	49 928	37 625
> INVESTISSEMENT	4 421 100	2 814 487
dont dépenses réelles	4 414 205	2 810 524
> TOTAL	6 093 830	4 117 029
Agents ETP au 31/12	2,67	2,12

Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

AIDES AUX ENTREPRISES

Cette action est principalement constituée par la mobilisation de fonds départementaux : le fonds de développement économique (FDDE) en faveur de l'immobilier d'entreprise, le fonds départemental aux très petites entreprises (FDTPE) et l'aide aux commerces (opération collective de modernisation et de l'artisanat –OCMA-, subventions aux communes).

Au titre du FDDE, en 2013, 19 opérations ont été aidées (contre 25 en 2012) pour un montant de subventions de 1 887 348 €, portant sur une prévision de création de 88 emplois et le maintien de 31 emplois. Le montant des paiements réalisés en 2013 s'élève à 1 006 404 €.

Au titre du FDTPE, 72 dossiers ont été retenus en 2013 (idem en 2012), 29 en développement et 43 reprises pour un montant total de 1 544 514 €, soit une avance remboursable accordée d'un montant moyen de 21 452 €. Ainsi, 18 emplois créés et 61 emplois repris ont été soutenus. Le montant des paiements réalisés en 2013 s'élève à 1 338 559 €.

Au titre de l'aide aux commerces (OCMA), le montant d'aide apporté en 2013 est de 56 240 € pour 13 dossiers contre 103 275 € pour 27 dossiers en 2012.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Le partenariat représente 1 042 650 €, soient 29 % du budget de l'action économique, consacré principalement au soutien d'Orne Développement via une convention annuelle d'objectifs.



> Action touristique



© Rubio

> Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	1 950 885	1 624 524
dont masse salariale	37 303	26 850
dont frais généraux	15 147	9 051
> INVESTISSEMENT	928 003	452 706
dont dépenses réelles	925 912	451 752
> TOTAL	2 878 888	2 077 230
Agents ETP au 31/12	0,81	0,51

Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

AIDES AU TOURISME

En 2013, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

- > Meublés de tourisme et chambres d'hôtes : 9 aides ont été accordées en 2013 pour un montant de subventions de 87 509 € (contre 11 en 2012 pour un montant de 226 000 €).
- > Hôtellerie de plein-air : création d'un camping à Vrigny pour 20 000 €.

Le montant des paiements pour l'année 2013 s'est élevé à 213 582 €.

- > Hôtellerie-restauration : 2 aides en 2013 (contre 11 en 2012) ont été retenues pour un montant de subventions de 27 194 € :
 - 1 dossier à Alençon au titre des hôtels (7 en 2012)
 - 1 dossier à Geneslay au titre des restaurants (4 en 2012).

Le montant des paiements pour l'année 2013 s'est élevé à 144 898 €.

La révision du règlement d'attribution des aides à l'hébergement touristique explique la diminution du nombre de dossiers présentés.

PARTENARIAT TOURISTIQUE

Pour 2012, le partenariat représente 1 674 600 €, soit 70,80 % de l'enveloppe totale, consacré principalement au soutien du Comité départemental du Tourisme via une convention annuelle d'objectifs.



Équilibre financier

En 2013, le Département a réalisé près de 342 M€ de dépenses réelles dont 1/5^e en investissement. Les investissements opérés en direct représentent 38 M€ et concernent principalement les routes et les collèges. Par ailleurs, le Département a soutenu les investisseurs publics ou privés à hauteur de 16 M€.

Les dépenses de fonctionnement (272 M€) concernent à 57% le secteur sanitaire et social. Les dépenses de ce secteur augmentent de 2,1% par rapport à 2012. La charge nette des 3 allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) pour 2013 s'élève à 32,5 M€ (y compris réaffectation des soldes perçus en n au titre de n-1), soit un taux de couverture de 55,7%, en diminution par rapport à 2012 (57,3%). Entre 2012 et 2013, les dépenses de fonctionnement progressent de 1,1%. Cet accroissement a pu être contenu grâce une maîtrise des charges de gestion. En effet, les dépenses de fonctionnement, y compris la masse salariale mais hors dépenses sociales, sont quasi stables (- 0,08 M€).

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 306 M€ en augmentation de 5 M€ par rapport à 2012. Cette évolution est due notamment à la hausse des produits d'impôts (+ 3,8 M€) malgré le maintien pour la 17^e année consécutive du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, à l'augmentation de la taxe sur les conventions d'assurances (+ 1,5 M€) ainsi qu'à celle des recettes CNSA APA et PCH (+ 1 M€). Ces majorations de recettes proviennent en partie de régularisation d'années antérieures et permettent d'atténuer la baisse des DMTO (- 1,2 M€), du fonds de péréquation des DMTO (- 2,1 M€) et de la compensation du RSA (- 0,2 M€).

	Orne		Moyenne de la strate*
	CA 2012	CA 2013	CA 2012
Dépenses d'équipement	199,21 €/hab	129,39 €/hab	153,20 €/hab
Dépenses de fonctionnement	921,46 €/hab	933,82 €/hab	900,40 €/hab
Encours de la dette	417,58 €/hab	441,12 €/hab	534,27 €/hab

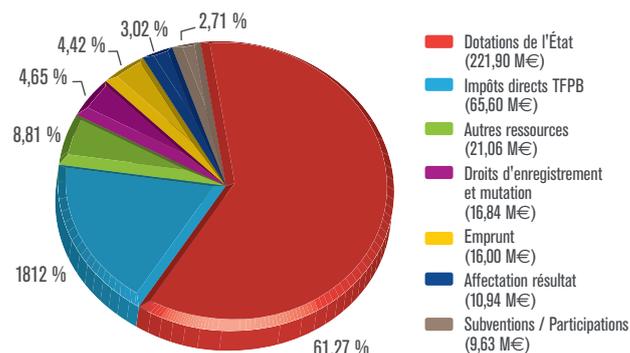
* Strate de population : 250 000 à 350 000 habitants.

Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	2 215 543	722 406
dont masse salariale	378 306	364 433
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	696 331	77 425
> TOTAL	2 911 874	799 831
Agents ETP au 31/12	7,12	7,12

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

RECETTES TOTALES



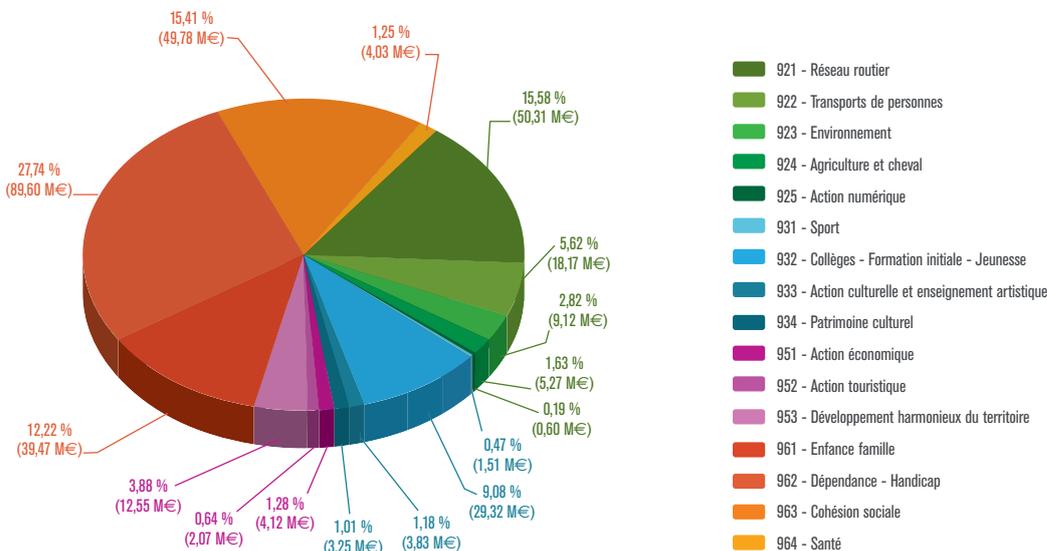
DÉPENSES TOTALES - TOTAL : 323 M€ hors opérations financières et mouvements d'ordre

Mission sanitaire sociale
56,62 % (182,88 M€)

Mission aménagement environnement
25,84 % (83,47 M€)

Mission économie finances
5,80 % (18,74 M€)

Mission jeunesse culture
11,74 % (37,91 M€)



L'activité du bureau de la comptabilité est axée autour de la gestion continue des flux financiers entrants et sortants sur le budget principal et les 7 budgets annexes du Conseil général de l'Orne.

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil général a émis 36 526 mandats et 17 656 titres, soit, comparativement à 2012, - 5,6 % pour les mandats et + 12,6 % pour les titres.

Les rejets par la paierie départementale enregistrés en 2013 sur les mandats sont au nombre de 397 soient 1,09% des mandats traités (0,70% en 2012). Ces faibles taux démontrent le maintien de la qualité de l'ensemble de la chaîne comptable dans le traitement du paiement.

Le délai global de paiement moyen en 2013 sur l'ensemble des dépenses du Département est de 17 jours (18 jours en 2012, 20 en 2011), soit un délai très satisfaisant au regard du délai global de paiement maximum autorisé de 30 jours. En outre, le délai global de paiement moyen sur marché s'est encore amélioré à 20 jours (22 jours en 2012, 28 en 2011).

Le Département a toutefois dû s'acquitter d'intérêts moratoires à cause d'un dépassement du délai en vigueur, mais à un niveau moindre qu'en 2012. Le total versé à ce titre s'élève à 16 052 € sur l'ensemble des paiements 2013 (31 239 € en 2012).

Le bureau de la comptabilité assure également la gestion et le suivi de l'inventaire départemental et des amortissements qui en découlent.

L'annuité d'amortissement s'élève à 23 173 679 € en 2013, dont :

▸ 22 977 133,05 € sur le budget principal,

▸ 196 546,39 € sur le budget annexe du Laboratoire départemental de l'Orne.

De par ses activités, le bureau de la comptabilité est garant du bon fonctionnement du logiciel Coriolis en répondant aux interrogations des correspondants. Le bureau est partie prenante dans la poursuite de la dématérialisation entreprise avec la paierie départementale via Hélios (bulletins de salaires, titres de recettes, mandats, mise à jour de la base Tiers, contrôle des flux Protocole d'échange standard Version 2 -PES V2-...).

De plus, d'autres tâches ponctuelles sont remplies : les déclarations fiscales des budgets annexes, la gestion des admissions en non-valeur, mais aussi le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), la Dotation globale d'équipement (DGE) et les honoraires versés aux professions libérales, sans oublier le renseignement des tableaux de bord du service du contrôle de gestion, la tenue des 9 régies d'avances ou de recettes, la gestion de la dette et de la trésorerie.

Le coût financier des lignes de trésorerie (intérêts et frais sur lignes de trésorerie et revolving) s'est élevé à 15 120 € en 2013 pour un taux moyen Eonia (taux moyen journalier d'échange inter-bancaire) de 0,091 %. Par comparaison, le coût 2012 s'élevait à 61 642 € pour un taux moyen Eonia de 0,23 %.

LES TÉLÉCENTRES DE L'ORNE

Dans l'**Orne**



**8 télécentres pour
des télétravailleurs
connectés**



teletravail.orne.fr



Mission Patrimoine Logistique



Améliorer l'outil de travail des services et l'accueil du public.

Les programmes

> BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Construction et rénovation
- Entretien et maintenance
- Gestion immobilière

> ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Équipements numériques
- Mobiliers, services, fournitures
 - Courrier
 - Assurances
 - Matériels
- Golf de Bellême

Les grandes tendances

Les missions du Pôle patrimoine logistique sont essentiellement orientées vers les services internes du Conseil général afin d'améliorer leur outil de travail, leur environnement professionnel ainsi que l'accueil du public.

L'année 2013 s'est inscrite dans la continuité des thématiques déjà engagées en 2012.

Pour les bâtiments et propriétés départementales :

- > inscrire le fonctionnement de l'institution départementale dans les principes du développement durable, avec d'une part le défi de la réduction des consommations énergétiques et d'autre part celui de la mise en accessibilité de nos bâtiments ;
- > réaménager certains bâtiments départementaux afin d'offrir des locaux rationnels et adaptés aux besoins actuels et modernes du personnel et du public ;
- > poursuivre le plan collège avec la réception des travaux pour deux nouveaux collèges (Putanges-Pont-Écrepin et la Ferrière-aux-Étangs), la mise en réhabilitation du collège d'Athis-de-l'Orne, la construction de deux bâtiments neufs abritant les futurs restaurants et cuisines des collèges de Gacé et du Mêle-sur-Sarthe (*lire également en pages mission jeunesse culture*), et la réalisation d'études sur de nouveaux collèges ;
- > vendre les bâtiments devenus vacants.

Pour les missions supports :

- > assurer au quotidien une qualité de service optimale des moyens dans le domaine des équipements numériques (ordinateurs, téléphones, copieurs...) ;
- > acheter au meilleur coût l'ensemble des équipements et services nécessaires au bon fonctionnement des services (véhicules, mobilier, papeterie...) ;
- > participer à l'organisation de nombreuses manifestations totalisant l'accueil de près de 19 000 visiteurs au quartier Lyauté avec une contribution à la mise en place d'expositions et d'événements culturels (9 000 visiteurs), ouverts y compris le dimanche après-midi.

Par ailleurs, le centre technique des matériels et équipements (CTME), dont le rôle est d'acheter et d'entretenir la flotte automobile et les engins nécessaires à l'entretien des voiries, continue le renouvellement de la flotte de véhicules permettant ainsi des économies de consommation de carburant et une baisse des émissions de dioxyde de carbone (CO²). Dix véhicules électriques ont notamment été achetés cette année.

➤ Bâtiments et propriétés départementales

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le service des bâtiments départementaux prend en charge les actions de construction, rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et propriétés départementales. Il pilote également le plan collèges (*lire en pages mission jeunesse culture*).

Les objectifs sont de garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires, d'en conforter la performance environnementale et d'améliorer les conditions d'accueil du public et des usagers.

En 2013, les travaux de deux opérations importantes ont démarré :

- la construction du centre de conservation et d'étude des collections archéologiques de l'Orne à Alençon ;
- la restauration des façades nord et de la cour des communs du Palais d'Argentré à Sées.

Les travaux de réhabilitation des locaux du Pôle sanitaire social à Alençon se poursuivent et s'achèveront au cours du second trimestre 2014.

Par ailleurs, des études ont été menées pour les projets de remplacement des menuiseries extérieures de la tour des archives à Alençon, l'aménagement des locaux du bâtiment atelier/magasin du CTME à Alençon, et la climatisation de l'espace muséographique du Haras national du Pin.

Le bureau études et travaux a également réalisé 42 études de faisabilité et diagnostic. Le bureau de la gestion administrative et comptable a lancé l'ensemble des procédures nécessaires au bon déroulement des études et des travaux menés par le service (25 marchés formalisés et 44 marchés à procédures adaptées (MAPA) supérieurs à 20 000 €).



Après plus de 15 mois de travaux, les locaux de la circonscription d'action sociale de Mortagne-au-Perche ont été réceptionnés au mois de septembre 2013.

Situé sur le bas de la rue du Moulin à Vent, le projet consistait à réhabiliter et agrandir une partie d'un immeuble d'habitation.

Les logements existants, sur cinq niveaux, ont été transformés en bureaux pour les agents de la circonscription. C'est dans l'extension, coté façade rue du Moulin à Vent, que sont aménagés, sur deux niveaux, les espaces pour l'accueil du public (salles de permanences, appartements médiatisés et locaux pour la PMI), une salle de réunion et la cafétéria.

Les façades des bureaux ont été isolées par l'extérieur, revêtues d'un enduit de couleur gris acier. Quant à l'extension, elle a été réalisée en béton blanc.

➤ Les nouveaux locaux de la CAS de Mortagne-au-Perche

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	2 597 228	2 366 551
dont masse salariale	997 204	872 926
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	3 214 335	2 088 311
> TOTAL	5 811 563	4 454 862
Agents ETP au 31/12	22,75	21,90

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX

- Surface de plancher existante : 1 050 m².
Extension : 350 m² ;
- Coût de l'opération : 1 700 000 ;
- 13 entreprises ont travaillé sur le chantier, dont 10 ornaïses.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

Le bureau maintenance et sécurité a géré un grand nombre de travaux de maintenance (curative ou préventive), et d'amélioration de locaux dans l'ensemble des bâtiments.

1 612 interventions ont été assurées par l'équipe interne. L'année fut marquée par la poursuite d'un programme d'économie d'énergie, notamment sur les blocs de secours (1 591 unités remplacées sur 2 ans par des blocs à LED -Light-emitting diode-) et l'amélioration de l'éclairage des bureaux. Une partie des magasins de la MDO a vu le remplacement de tubes fluo par des tubes à LED de dernière technologie ; ce fut le cas également pour les halls d'exposition de l'Hôtel du Département dont les lampes 50 W ont été remplacées par des LED 5 W.

Le bureau gère environ 45 contrats de maintenance avec des partenaires extérieurs. Il dispose en outre d'une ligne budgétaire de 425 000 € pour les travaux de maintenance nécessitant l'intervention d'entreprises. En 2013, 345 interventions ont ainsi été effectuées dans les bâtiments départementaux, en dehors des contrôles périodiques obligatoires.

Parmi les opérations menées en 2013 :

- la réfection de la couverture de la sacristie de l'église de Saint-Général-le-Gérei, bâtiment départemental ;
- le remplacement des 700 m² de sols moquette par des sols PVC à la Circonscription d'action sociale d'Argentan ;
- la mise en place de 7 bornes de recharge pour les voitures électriques sur différents sites du Département ;
- la mise en place de bornes Wifi sur les extérieurs de l'Hôtel du Département et de l'école de kinésithérapie ;
- le démoissage de la toiture du musée des arts et traditions populaires du Perche et la réfection complète du four à pain.

ESPACES VERTS

Le centre technique espaces verts assure tout au long de l'année des missions variées : entretien des sites du Conseil général, décorations intérieures, productions florales,... Il réalise également des aménagements paysagers. En 2013, il a engagé les études pour un léger réaménagement des espaces extérieurs du site de Montormel, en prévision de la commémoration du 70^e anniversaire de la fin de la Bataille de Normandie. L'objectif des travaux, qui devraient se dérouler au 1^{er} semestre 2014, vise à conforter le site du Mémorial en tant que lieu de mémoire, de recueillement et de compréhension des événements.

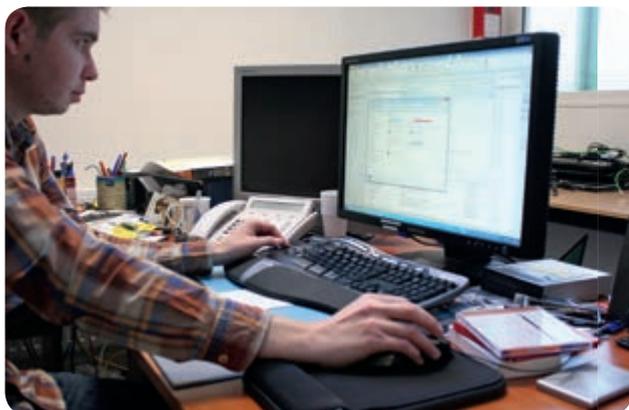


GESTION IMMOBILIÈRE

Il n'y a pas eu de transfert de propriété en 2013. Toutefois, une procédure est en cours de préparation. En effet, suite à la convention de 2007 de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de compétences en matière de voirie entre l'État (ex. DDE) et le Département, des échanges sont envisagés sur 8 sites entre les propriétés du Département et de l'État.

Les dépenses de loyers, hors casernes de gendarmerie, ont diminué d'environ 2%, passant de 405 382 € en 2012 à 397 876 € en 2013, bien que les indices (indice référence des loyers (IRL) et indice du coût de la construction (ICC)), aient conservé une augmentation classique. Cette baisse est notamment due au fait que le bâtiment en cours de réhabilitation pour la CAS de Mortagne-au-Perche a été achevé en août 2013 et que la location des précédents locaux s'est donc arrêtée.

Équipements et services



Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	8 064 373	8 257 153
dont masse salariale	3 880 527	3 904 536
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	1 169 893	1 418 694
> TOTAL	9 234 266	9 675 847
Agents ETP au 31/12	100,13	96,13

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

En investissement, une dépense de 240 773 € a été consacrée afin de financer l'achat d'une solution d'impression numérique couleur pour l'atelier de publication et d'impression ainsi que des copieurs-scanners pour les besoins des différents services.

En fonctionnement, la maintenance de ces équipements s'est élevée à 141 163 €.

La mission première de la Direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII), même si elle peut apparaître comme évidente, consiste à faire fonctionner à tout instant et en cohérence l'ensemble des matériels informatiques.

La DSII a donc assuré le bon fonctionnement de 834 ordinateurs (PC), 174 portables, 365 clients légers,

27 tablettes, 463 imprimantes, 42 fax, 75 copieurs, des différents équipements réseaux actifs, et des équipements téléphoniques (19 autocom, 1 000 téléphones fixes et 478 mobiles) sur les 40 sites distants que compte le Conseil général.

Par ailleurs, de nombreuses actions spécifiques ont été menées auprès des différents services :

- > en partenariat avec le Pôle économie finances droit, la collectivité s'est engagée dans le processus de dématérialisation des pièces comptables avec le passage au Protocole d'échange standard (PES) version 2 du logiciel de gestion financière CORIOLIS. La fin du projet, prévue au premier semestre 2014, garantit à la collectivité une mise en conformité réglementaire avant l'échéance du 1^{er} janvier 2015 et dans les meilleures conditions possibles pour les services. Ce premier processus de dématérialisation d'un flux complet au sein de la collectivité va impliquer un changement important dans le mode de fonctionnement des utilisateurs ;
- > le réseau Wifi a été équipé d'un « Hotspot » public permettant l'accès gratuit à Internet au public. Les extérieurs de l'Hôtel du Département, l'École de kinésithérapie, la salle Albert Christophle à la Préfecture, les salles de réunion de l'Hôtel du Département, de l'Hôtel de Guise, du PSS et des Archives départementales en bénéficient ;
- > les évolutions nécessaires des logiciels utilisant des relevés d'identité bancaire (RIB) pour les rendre conformes à la norme Single euro payments area (SEPA norme européenne) avant le 1^{er} février 2014 ont également mobilisé une grande partie de la DSII ;
- > l'accompagnement et la modification du logiciel des transports Pégase Plus (intervention dans le paramétrage et révision des facturations suite au changement de taux de TVA de 7 % à 10 %, révision de la gestion des boursiers, intégration de la norme SEPA) ;
- > l'installation d'un environnement de supervision des équipements réseaux sur l'ensemble de nos sites, installation, test et configuration du logiciel Centreon Map (logiciel de supervision). Cette supervision permet de détecter instantanément une panne sur les systèmes informatiques de l'Hôtel du Département et des sites distants ;
- > l'expérimentation des tablettes numériques pour les Élus (rapports dématérialisés après leur création sur Actes Office et possibilité d'utiliser des outils d'annotation). Cette modernisation engendrera des économies de papier ;
- > l'étude et la mise en place d'une solution GED (Gestion électronique de documents). Cette GED est un outil qui prépare le Conseil général à la dématérialisation d'autres flux comme l'archivage avec un SAE (Système d'archivage électronique).



Bureau des études et méthodes

Le bureau a en charge le suivi du bon fonctionnement de plus de 140 logiciels métiers utilisés quotidiennement par les différents services du Conseil général (gestion et suivi des différents projets, suivi des différentes interventions sur les applications métiers).

En 2013, les actions du bureau ont notamment été marquées par l'actualisation ou la mise en service des logiciels et outils suivants :

- le site d'hébergement des alertes sur les itinéraires des usagers des transports départementaux ;
- le service hébergé par l'éditeur pour le calcul des indemnités de chômage ;
- le progiciel décisionnel ;
- l'échange de fichiers au format XMLI avec les services de l'État ;
- le portail de tiers de télétransmission.

Bureau de l'administration des systèmes et réseaux

L'activité principale de l'unité administration systèmes et réseaux consiste à :

- administrer les 109 serveurs (49 physiques et 60 virtuels) qui gèrent le système d'information du Département, répartis sur deux salles informatiques ;
- assurer la sécurité des données et des logiciels ;
- administrer les habilitations des 1 500 utilisateurs ;
- superviser et administrer les équipements réseaux ;
- effectuer les traitements centralisés sur les différents logiciels.

Un travail important consiste à traiter au quotidien les divers problèmes de l'ensemble des utilisateurs répartis sur tous les sites.

En 2013, les principales actions réalisées par le bureau administration des systèmes et réseaux ont été :

- la migration du logiciel de messagerie Exchange 2003 vers Exchange 2010 haute disponibilité ;
- la préparation, le suivi et le renouvellement du marché public des achats de matériels et de logiciels informatiques ;
- l'étude et la migration des applications de la régie des cancers (logiciels Amazone, Antigone, Suivi des Positifs colon) ;
- la gestion du réseau et la sécurité ;
- la gestion du déménagement de la CAS de Mortagne-au-Perche dans des nouveaux locaux.

Bureau de la gestion du Parc PC et Hotline

À compter du 8 avril 2014, l'assistance technique de Windows XP ne sera plus disponible, y compris les mises à jour automatiques permettant de protéger les ordinateurs (PC). Le service a donc assuré la migration de 438 PC vers Windows 7. L'activité du bureau a porté sur :

- la suppression progressive des imprimantes individuelles remplacées par des systèmes d'impression moins coûteux, mutualisés et en réseau ;
- le déploiement des systèmes de numérisation de documents en vue de la dématérialisation ;
- la prise en charge de la gestion totale des copieurs (relevés et coût copie) ;
- l'assistance téléphonique (hot line) aux utilisateurs (1 893 appels téléphoniques, 1 900 en 2012) ;
- la gestion des demandes d'intervention des services déposées dans l'intranet avec une moyenne mensuelle de 221 demandes ;
- la gestion des matériels et du mur d'image dans les accueils, des télévisions ainsi que de la sonorisation des salles ;
- l'assistance télécom et téléphonie mobile (gestion et dépannage de 381 téléphones mobiles et 97 smartphones).



MOBILIERS, SERVICES, FOURNITURES

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION (CID)

• FONCTION ACCUEIL

L'activité de l'accueil se décompose ainsi :

- 18 897 visiteurs se sont présentés au Quartier Lyautey dont 8 717 personnes pour assister aux événements culturels et expositions ;
- l'accueil des groupes (élus, groupes scolaires...) pour la visite du Conseil général (Hôtel de Guise et Hôtel du Département Quartier Lyautey) et participation à l'organisation des manifestations et des expositions ;
- la signalétique interne et externe des bâtiments ;
- la régie de recettes de l'accueil de l'Hôtel du Département ;
- l'accueil téléphonique - conciergeries Hôtel du Département et PSS ;
- la gestion des réservations des salles de réunions (interne, externe).

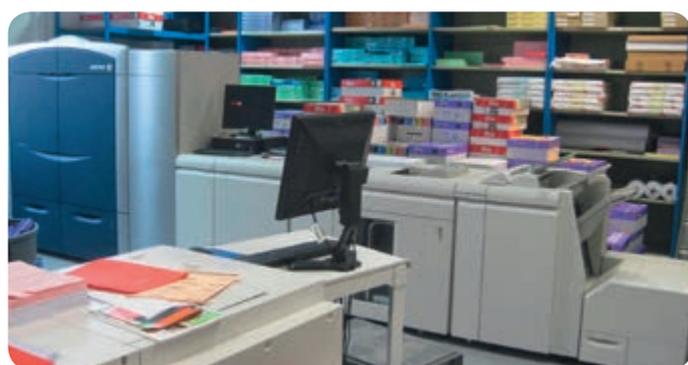
• FONCTION DOCUMENTAIRE

Le centre d'information et de documentation a en charge la gestion de la documentation générale (270 abonnements) ainsi que la recherche et la diffusion documentaire :

- 3 300 documents ont été diffusés sur initiative du centre et 2 200 sur demande ;
- la revue de presse quotidienne aux élus, hebdomadaire aux agents, collecte et intégration quotidienne d'informations dans l'intranet, diffusion sur profil identifié ;
- l'acquisition et prêt de 138 ouvrages aux agents en vue de la préparation aux concours.



➤ Machine offset



➤ La reprographie à l'atelier de publication et d'impression

ACHATS LOGISTIQUE

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation s'élevant à 2 117 227 € en 2013 (2 028 287 € en 2012). Les dépenses les plus importantes concernent les fluides et énergies, les prestations de nettoyage des locaux et les fournitures administratives.

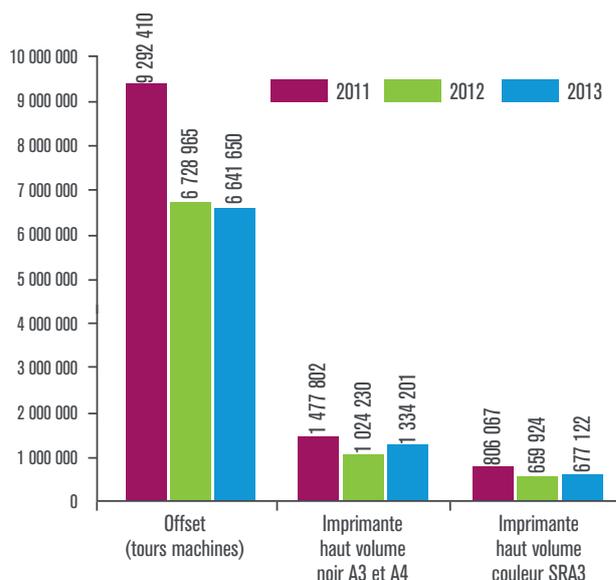
Depuis 2011, l'Assemblée départementale a passé un contrat avec EDF sur une durée de 12 mois renouvelable chaque année, pour la fourniture de « certificats équilibre ». Les certificats équilibre attestent que la production d'énergie électrique a été produite à partir de sources d'énergies renouvelables (énergie éolienne, solaire, géothermie, hydro-électrique, biomasse...). Ainsi, le Conseil général porte une attention particulière à son empreinte écologique. Pour 2013, un contrat a été signé sur la base de 9 039 certificats équilibre (contre 8 810 en 2012) représentant la consommation annuelle d'électricité de 2011 des sites départementaux y compris les collèges, pour une somme de 34 469 €.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 256 335 € en 2013 pour équiper, notamment en mobilier, la CAS de Mortagne-au-Perche et le Pôle sanitaire social (dont 54 423 € pour les armoires rotatives pour la classoèque de la Direction dépendance handicap).

Depuis le 1^{er} mai 2013, les procédures de marchés publics ont été centralisées et le bureau de la logistique s'est ainsi vu confier les marchés de fournitures et de services de tous les pôles hormis le PAE. Au total, une vingtaine de procédures a été lancée pour 80 marchés.

Globalement, le volume des travaux réalisés par l'atelier de publication et d'impression est en légère augmentation. Le volume d'impressions évolue selon le schéma ci-dessous.

➤ VOLUME DES IMPRESSIONS



COURRIER

L'affranchissement en nombre a permis de réaliser une économie de 5 290 € pour 2013. Le parc des machines à affranchir a été renouvelé en 2013 pour un montant annuel de location de 2 460 € et celui de la mise sous pli pour 5 414 €.

Le nombre de plis envoyés est de 244 136 pour un montant de 229 000 €.

ASSURANCES

Les dépenses concernant les contrats d'assurances ont évolué d'environ 17 % (passant ainsi de 459 984 € en 2012 à 538 891 € en 2013). Le changement de contrat en assurance de la flotte automobile en 2013 représente à lui seul une augmentation de 56 % (94 105 € en 2012, 146 881 € en 2013).

MATÉRIELS

Le CTME achète et entretient les véhicules et engins mis à la disposition des agents du Conseil général et pourvoit à l'approvisionnement en carburant.

Les investissements 2013 d'un montant de 2 155 864 € ont permis notamment les acquisitions suivantes :



VÉHICULES ROULANTS

- > 4 camions type 19 T ;
- > 3 tracteurs pour épareuse ;
- > 1 tracteur tondeuse et 1 râteau à bunker pour le golf ;
- > 6 fourgons ;
- > 13 véhicules légers dont 10 électriques ;
- > 3 cars scolaires ;
- > 3 berlines dont 1 hybride.

GROS MATÉRIELS

- > 4 saleuses et 4 rabots ;
- > 3 épareuses ;
- > 3 chargeurs + 2 gravillonneurs

Les recettes externes correspondent à la vente de véhicules réformés ou accidentés. Elles s'élèvent en 2013 à 29 725 €.

La flotte est composée de 455 unités réparties comme suit :

Type	Nombre	+ de 10 ans en %	entre 5 et 10 ans en %	- de 5 ans en %	Âge moyen en année
VL	155	30 (19,4%)	56 (36,1%)	69 (44,5%)	6a 1m
VU	91	16 (17,6%)	34 (37,4%)	41 (45,1%)	6a 3m
Fourgons	93	39 (41,9%)	26 (28%)	28 (30,1%)	7a 7m
Camions	59	27 (45,8%)	8 (13,6%)	24 (40,7%)	9a 7m
Tracteurs	57	28 (49,1%)	9 (15,8%)	20 (35,1%)	10a 8m

VL = véhicule léger / VU = véhicule utilitaire / a = an / m = mois

Le tableau ci-dessous retrace le pourcentage de véhicules (VL-VU) par catégorie d'émission de CO² :

	2009 (en %)	2010 (en %)	2011 (en %)	2012 (en %)	2013 (en %)
+ de 140 g	30,00	35,80	30,80	24,06	20,4
entre 140 et 120 g	30,00	22,20	17,10	14,11	15
- de 120 g	40,00	42,00	52,10	61,83	64,6

L'action véhicules propres s'est poursuivie en 2013 en orientant les achats vers des moyens de transport à faible émission de CO² et des véhicules électriques. Les véhicules du Département sont ainsi de moins en moins polluants.

Consommation en carburant (gazole + essence) (hors tracteurs et engins) :

	2010	2011	2012	2013
Kilométrage total	5 983 126	5 544 340	6 154 638	5 844 964
Consommation totale	642 990	555 710	647 230	579 470
Taux de consommation	10,83	10,02	10,52	9,91

Le kilométrage des véhicules a baissé (- 5 %) du fait notamment de la faible viabilité hivernale fin 2013.

Par ailleurs, un système de géolocalisation a été mis en place.



GOLF DE BELLÊME
ORNE

CARTE DE MEMBRE

2013

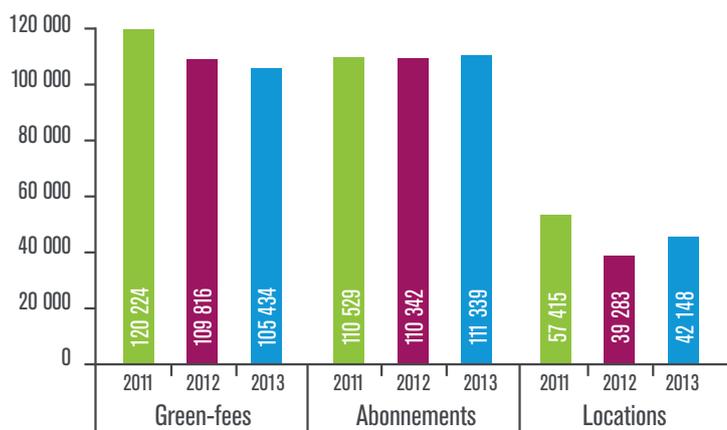
CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

GOLF DE BELLÊME

Pour l'année 2013, le chiffre d'affaires du Golf de Bellême atteint 344 228 € (356 700 € en 2012) et le nombre d'abonnés est de 166 (170 en 2012).

Les résultats financiers ont été affectés par une météo défavorable.

➤ GREEN-FEES, ABONNEMENTS, LOCATIONS (voiturettes, chariots, jetons practice)



Mission **Direction générale**



Les programmes

> GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des assemblées et accompagnement des élus
- Communication

> GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
 - Médecine et prévention
 - Action sociale
- Recrutement et formation

> CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
- Conseil à la réforme territoriale et aux affaires institutionnelles
 - Assistance juridique

Les grandes tendances

L'année 2013 a été principalement marquée par :

- > la réforme de la carte cantonale ;
- > le suivi des dossiers soumis à la Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN) ;
- > le déploiement de nombreuses actions de communication afin de promouvoir le Département et ouvrir au public les locaux de l'Institution ;
- > la stabilisation de la masse salariale ;
- > la réorganisation de la fonction « marchés publics ».

➤ Gestion générale

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

Dans le cadre de l'action relative au fonctionnement des assemblées et à l'accompagnement des élus, les différentes missions du service sont :

- l'organisation et le suivi des réunions du Conseil général, de la commission permanente et des commissions spécialisées ;
- la gestion du contrôle de légalité dématérialisé et du recueil des actes administratifs de la collectivité ;
- la gestion de la représentation du Conseil général dans les organismes extérieurs ;
- le suivi du dossier administratif des élus.

Le service des affaires juridiques et des assemblées a continué le programme de scannage des délibérations de la commission permanente, du Conseil général ainsi que des recueils administratifs. Ce travail permet de répondre plus rapidement aux demandes par l'envoi de documents numériques, et ainsi de limiter les tirages papiers et le linéaire réservé aux archives.

Ainsi, l'ensemble des délibérations de la commission permanente et du Conseil général de l'année 2000 jusqu'à aujourd'hui ont été scannées.

Par ailleurs, le recueil des actes administratifs du Département est désormais mis à disposition des élus sur l'Intranet du Conseil général et ne leur est plus envoyé par courrier.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	2 944 491	3 520 811
dont masse salariale	839 207	960 131
> TOTAL	2 944 491	3 520 811
Agents ETP au 31/12	18,84	17,19

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

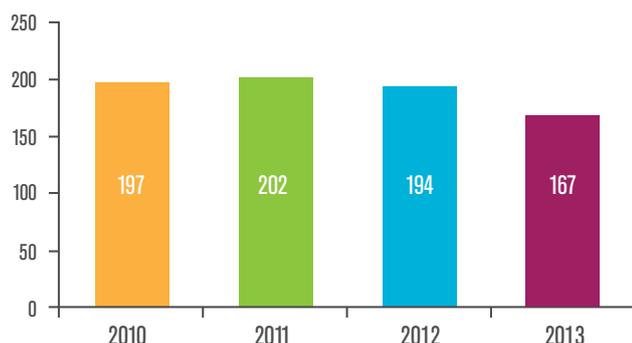
➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LA COMMISSION PERMANENTE



FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION PERMANENTE

En 2013, la commission permanente a tenu 10 réunions et examiné 440 rapports.

➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL



FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général s'est réuni quatre fois en 2013 et a examiné 167 rapports contre 194 en 2012.

COMMUNICATION

MISSIONS

Communication externe :

- accompagner, expliquer, valoriser les actions votées par le Conseil général ;
- informer les usagers des services que la collectivité propose, faciliter l'accès à cette information ;
- promouvoir l'image de l'Orne.

Communication interne :

- favoriser une meilleure connaissance entre les services ;
- valoriser le travail des agents et les résultats qui en découlent ;
- nourrir l'esprit d'équipe par l'information, la concertation, l'adhésion aux réalisations de la collectivité.

La direction est composée de trois services correspondant aux principaux supports de communication : **Print/presse ; Protocole/manifestation ; Web/multimédia.**

Le print :

Selon les supports, écriture, réécriture, prises de vue, choix iconographiques, correction des maquettes, diffusion : *L'Orne magazine* pour les Ornais (4 numéros, 145 500 ex. / n°), *Territoires en action* pour les Élus de l'Orne (4 numéros, 7 000 ex. / n°), l'affichage abribus (21 campagnes), des affichettes, des brochures d'information, le rapport d'activité, le kit de bienvenue adressé à toutes les personnes arrivant dans l'Orne...

La presse :

Panorama quotidien de la presse locale, organisation de conférences de presse, rédaction de communiqués de presse (268 en 2013), relations presse, partenariat avec les médias.

Les manifestations :

Selon les opérations, en appui ou en charge de la création, de l'organisation, de la promotion, de la gestion des fichiers invités et du protocole : réunions d'informations thématiques, expositions à l'Hôtel du Département (5 en 2013), spectacles culturels, journées du Patrimoine, rendez-vous des réseaux, réceptions des chantiers routiers, des collègues, présence à des manifestations au travers d'un stand...

Le web et le multimédia :

Gestion des sites : orne.fr ; tavidado.orne.fr, ornais-de-paris.org, ornelink.org, golfdebelleme.com, gestion des boîtes mail « contact » sur ces sites, animation des pages facebook et comptes twitter associés et réalisation des vidéos.

FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX SITES WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL

	2011	2012	2013
Orne.fr	198 938 visiteurs (dont 118 178 VU*)	380 223 visiteurs (dont 212 013 VU)	426 649 visiteurs (dont 234 271 VU)
Tavidado.fr	28 508 visiteurs (dont 22 949 VU)	28 395 visiteurs (dont 22 197 VU)	27 422 visiteurs (dont 23 329 VU)
Facebook	162 « J'aime »	1 804 « J'aime »	2 878 « J'aime »
Twitter	-	1 392 abonnés	1 932 abonnés
Intranet	4 040 VU	8 432 VU	8 819 VU

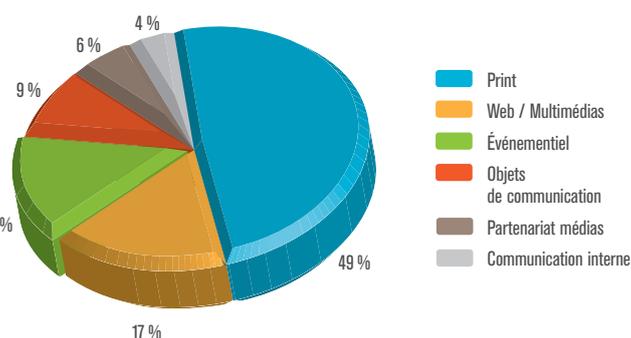
* VU : visiteurs uniques

TEMPS FORTS 2013

- le lancement de la griffe 61 en lien avec les acteurs touristiques du territoire ;
- la composition, en lien avec les services, de l'offre initiée par le Conseil général dans le cadre du 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie (lancement du livret pédagogique de Montormel) ainsi que le suivi des opérations à l'échelle régionale ;
- la proposition et la préparation d'animations spécifiques (Labyrinthe 61, expositions) à l'occasion des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie et participation à l'élaboration de l'espace d'excellence normande imaginé par les collectivités membres fondateurs des Jeux ;
- la réalisation complète de 4 des 5 expositions présentées à l'Hôtel du Département avec une importante fréquentation de l'exposition de peinture de Michel Guérard ;
- l'élaboration d'un nouveau rendez-vous sur la sensibilisation des séniors aux dangers de la route ;
- plusieurs inaugurations et rendez-vous importants : travaux dans 2 collèges, piste de cross au Haras national du Pin, EHPAD, wifi gratuit au Conseil général, borne et véhicules électriques au Conseil général, Orne-funding (financement participatif), convention pour 35 emplois d'avenir au Conseil général, le *Prix territoriaux La Gazette-GMF* pour l'action départementale de dépistage des cancers ;
- la diffusion et promotion du livre *L'Orne, des territoires, une histoire* ;
- le renforcement de la veille et de l'analyse des retombées presse nationales et locales pour l'ensemble des actions de la collectivité (avec mise en place d'une grille d'analyse des retombées presse et constitution de nombreux panoramas de presse thématiques). En moyenne, un communiqué sur les actions du Département est envoyé chaque jour à la presse ;
- des relations presse et des partenariats média renforcés tout au long de l'année, et belle participation des collégiens à l'opération classes presse ;
- en communication interne, la poursuite du journal V6.1 et l'activation de messages d'informations à l'attention des agents sur l'Intranet et via la messagerie interne.



➤ RÉPARTITION DU BUDGET PAR GRANDS SUPPORTS - TOTAL : 948 000 €



➤ Gestion des ressources humaines



© David Commachal

➤ Des agents du Conseil général honorés pour leurs années de service au sein de la collectivité

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	46 807 800	46 674 493
dont masse salariale	962 586	975 140
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	5 465	18 078
> TOTAL	46 813 265	46 692 571
Agents ETP au 31/12	22,25	22,00

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs du Conseil général (dont agents mis à disposition de la collectivité et hors conducteurs de cars) étaient de 1 329 agents (ou 1 283,12 équivalents temps plein) au 31 décembre 2013 contre 1 344 (ou 1 293,75 ETP) au 31 décembre 2012, ce qui représente une baisse de 1,12 % des effectifs.

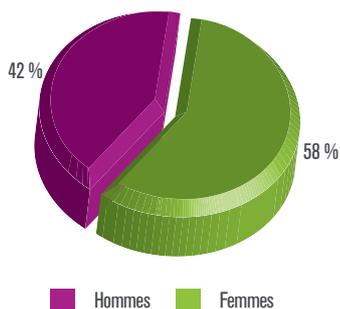
EFFECTIFS DES AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL EN ETP AU 31 DÉCEMBRE (hors conducteurs de cars)

MISSIONS BUDGET PRINCIPAL	2012	2013	DIFFÉRENCE entre 2012 et 2013
Mission générale	49,20	49,20	/
Mission économie finances droit	22,80	20,30	- 2,50
Mission aménagement environnement	314,30	313,80	- 0,50
Mission jeunesse culture	312,80	307,75	- 5,05
Mission patrimoine logistique	133,93	132,05	- 1,88
Mission sanitaire sociale	323,54	320,86	- 2,68
TOTAL	1 156,57	1 143,96	- 12,61
MISSIONS BUDGETS ANNEXES et SERVICES EXTÉRIEURS	2012	2013	DIFFÉRENCE entre 2012 et 2013
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	7,50	6,70	- 0,80
Syndicat départemental de l'eau	8,70	7,50	- 1,20
Services extérieurs	3,87	3,87	/
BA du laboratoire de l'Orne, de la régie des transports	73,30	75,00	+ 1,70
BA du Golf de Bellême	5,00	5,00	/
BA du foyer de l'enfance, du centre maternel et de la régie des cancers	38,81	41,09	+ 2,28
TOTAL	137,18	139,16	+ 1,98
TOTAL GÉNÉRAL	1 293,75	1 283,12	- 10,63

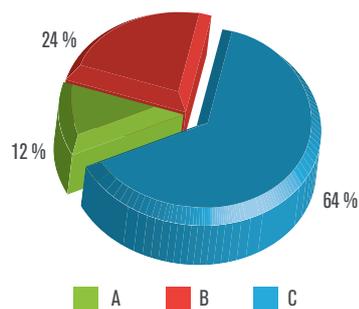
Parallèlement, les effectifs des agents mis à disposition par le centre de gestion et correspondant à des emplois temporaires sont en diminution de 6,24 % entre 2012 et 2013 (67,40 ETP au 31/12/2012 contre 63,20 ETP au 31/12/2013).

Engagée depuis 3 ans dans la maîtrise de la masse salariale, la collectivité a atteint cet objectif pour la troisième année consécutive. Le coût net de la masse salariale (coût du centre de gestion inclus et hors formation, action sociale, MDPH, SDE... mais recettes comprises) est de 51 534 000 € au 31 décembre 2013 soit + 0,01 % par rapport au 31 décembre 2011 (51 529 K€). Ce coût s'élevait à 51 571 000 € en 2012.

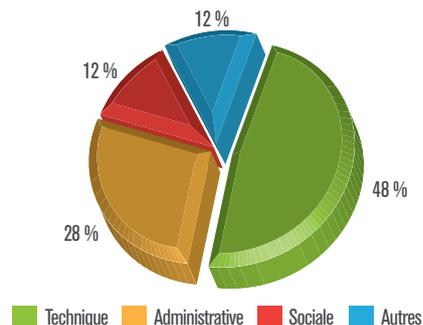
RÉPARTITION PAR SEXES



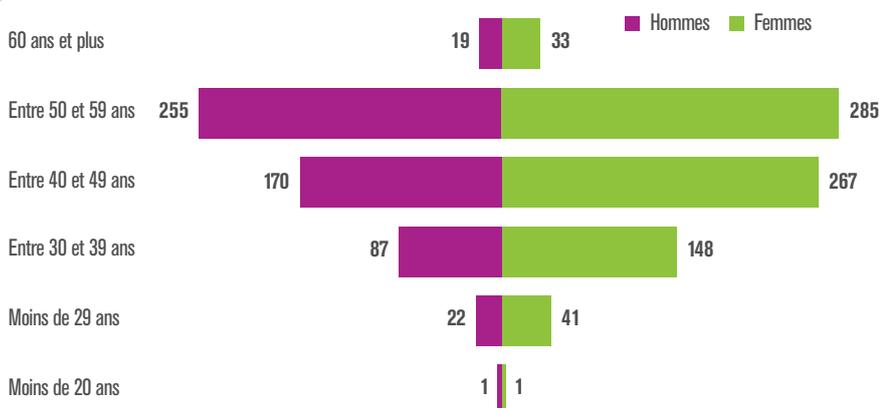
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES



RÉPARTITION PAR FILIÈRES



> PYRAMIDE DES AGES AU 31-12-2013



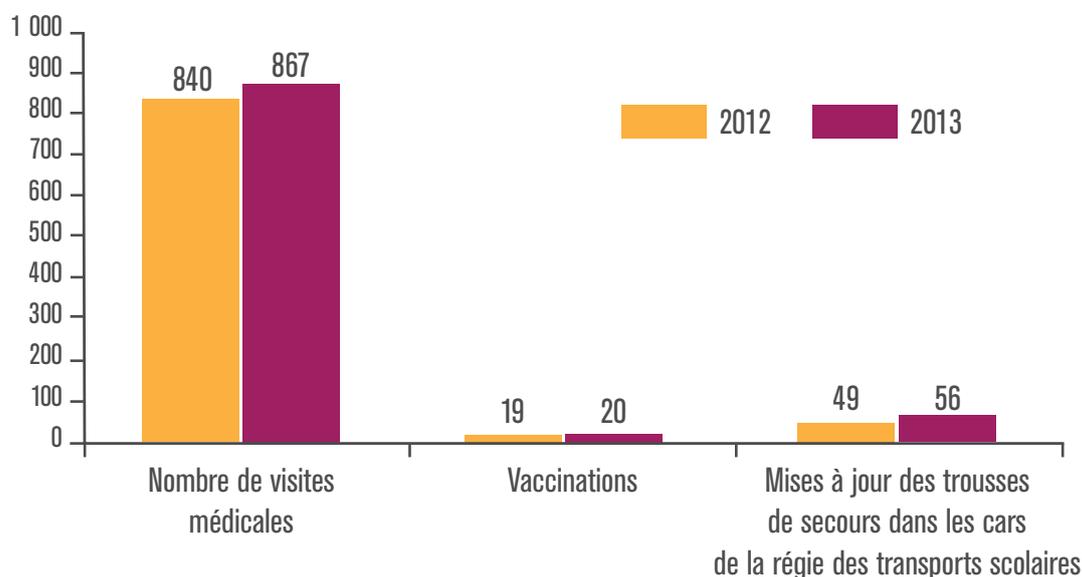
Les différentes répartitions restent stables entre 2012 et 2013. Parallèlement, la moyenne d'âge est stabilisée à 47 ans après plusieurs années de hausse.

MÉDECINE ET PRÉVENTION

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Chargé de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux, le médecin de prévention a assuré en 2013 les missions suivantes :

> RÉPARTITION DES MISSIONS DU MÉDECIN (DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE)



88 % des visites concernent des agents de la filière technique et 66 % ont été réalisées dans le cadre des visites périodiques.

Le médecin a également assuré 20 études de poste, rédigé 2 protocoles validés en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et réalisé 3 présentations :

- sur l'imputabilité d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle ;
- sur la gestion des congés maladie des agents du régime général ;
- ainsi que sur l'ergonomie d'un poste de travail informatique.



SECURITÉ ET PRÉVENTION

Chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité sur les différents lieux de travail du Conseil général, le bureau sécurité et prévention a mené les actions suivantes :

- suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- formation du personnel et exercices d'évacuation des bâtiments (sécurité incendie) ;
- formation et mise en place du réseau des assistants de prévention ;
- analyse de postes de travail,
- conseil aux services en matière d'achat de matériels et d'équipements de protection individuelle.

Le bureau de la sécurité et de la prévention procède également à l'analyse des accidents de service et à leur suivi statistique : 74 accidents répertoriés en 2013 dont 6 accidents de trajet.

ACTION SOCIALE

	2012	2013
Nombre d'agents ayant sollicité le bureau d'action sociale	200	180
Nombre de prêts sociaux accordés	5	16
Montant des prêts sociaux accordés	6 465,36 €	21 102,52 €
Montant des subventions sociales accordées (centres aérés, colonies, gîtes...)	16 147 €	17 257 €
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une subvention sociale	128	115

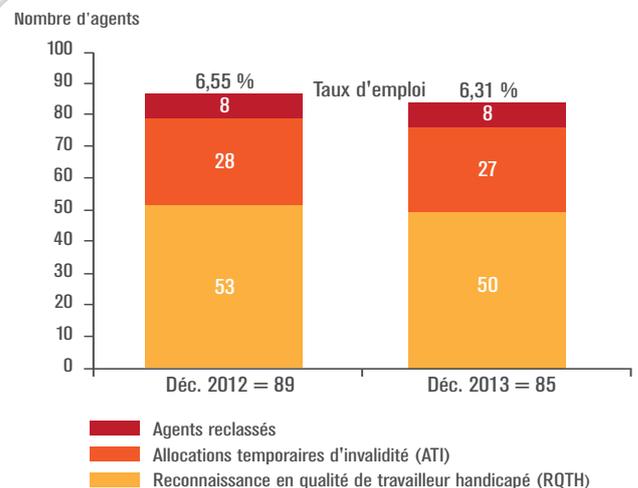
Malgré une légère baisse de la fréquentation du bureau de l'action sociale, l'activité concernant les prêts et les subventions accordés est en hausse.

INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2013, le taux des personnes handicapées employées par le Département a atteint 6,31 % au 31 décembre.



➤ ÉVOLUTON DU NOMBRE D'AGENTS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



RECRUTEMENT ET FORMATION

Recrutement	2012	2013
Nombre de jurys organisés	52	64
Nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un contrat centre de gestion	208	136
Nombre de candidatures traitées (y compris candidatures spontanées)	1 270	1 239



Au total :

- 36 personnes ont bénéficié d'une mobilité interne en 2012 (contre 27 en 2012) ;
- 14 agents en contrat avec le centre de gestion ou en contrat d'accompagnement à l'emploi ont intégré les effectifs du Conseil général et ont ainsi vu leur situation pérennisée ;
- 18 personnes ont été recrutées en externe ;
- 16 personnes ont bénéficié d'un contrat emploi d'avenir.

➤ 16 contrats emploi avenir signés en 2013

Formation	2012	2013
Nombre de jours de formation réalisés (tous agents travaillant pour le Conseil général, y compris agents centre de gestion)	2 694,50	2 328
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation	817	706
Coût total de la formation (y compris cotisation CNFPT (hors assistants familiaux) et frais de déplacement)	558 024 €	568 903 €

À noter que pour 2013, 30 actions ont été conduites exclusivement à destination des agents du Conseil général, bénéficiant à plus de 300 agents. Ces actions concernent essentiellement les domaines suivants : social, routes, hygiène ou prévention-sécurité.



➤ Conseil et audit

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2012	2013
> FONCTIONNEMENT	631 696	435 298
dont masse salariale	545 888	394 120
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	0	0
> TOTAL	631 696	435 298
Agents ETP au 31/12	7,85	7,80

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS

Missions du contrôle de gestion externe :

- assurer le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subventions. Ainsi, une trentaine d'analyses financières a été réalisée et diffusée auprès des services. Le contenu des analyses a été amélioré (données d'activité, nouveaux ratios financiers...), et un travail de fond sur certaines associations a été mené (assistance à la rédaction de conventions, analyse de statuts, étude sur des restructurations...);
- réaliser des études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt.

Missions du contrôle de gestion interne :

- poursuivre l'informatisation des indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale. Ces indicateurs ont ensuite été présentés en commission des finances ;
- rénover et actualiser le tableau de bord du Président et du Directeur général des services et développer l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations ;
- mettre en cohérence les données du tableau de bord avec la situation financière en collaboration avec le service des finances ;
- constituer des annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2012 ;
- coordonner l'élaboration du rapport d'activité dans une démarche plus participative avec l'ensemble des services du Conseil général.

CONSEIL DES MAIRES

En 2013, sur les 505 communes du département, 266 (281 en 2012) ont eu recours au bureau du conseil des maires soit 52,67 % (55,64 % en 2012). 43,58 % des communes dépendent de l'arrondissement d'Argentan, 36,75 % de celui d'Alençon et 19,65 % de celui de Mortagne-au-Perche.

L'activité du bureau en 2013 se décompose comme suit : 669 dossiers ont été traités (579 en 2012) dont :

- 48 % des dossiers concernent l'administration générale des communes (élections, gestion du conseil municipal, réglementation, personnel communal, gestion des écoles, gestion des débits de boissons, régies, divers...);
- 23 % des dossiers concernent la gestion du patrimoine des communes (domaine privé/public);
- 16 % des dossiers sont relatifs à des questions d'état civil et de gestion des cimetières ;
- 5 % des dossiers sont relatifs à des questions d'urbanisme ;
- 5 % des dossiers concernent des notes relatives à l'association des maires de l'Orne ;
- 2 % des dossiers portent sur les marchés publics ;
- 1 % des dossiers sont des dossiers de contentieux devant les tribunaux.

CONSEIL À LA RÉFORME TERRITORIALE ET AUX AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

L'activité de l'année 2013 a été principalement marquée par :

- le suivi des dossiers soumis à la CCEN en lien avec les services concernés par les projets de décrets ou d'arrêtés soumis à cette instance ;
- le suivi de l'activité parlementaire concernant les collectivités locales ;
- l'élaboration d'un livre des ratios à partir des données de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), permettant une comparaison du Département de l'Orne aux autres Départements :
 - Budgets primitifs 2010 à 2013 ;
 - Comptes administratifs 2010 à 2011.
- la réforme de la carte cantonale.

ASSISTANCE JURIDIQUE

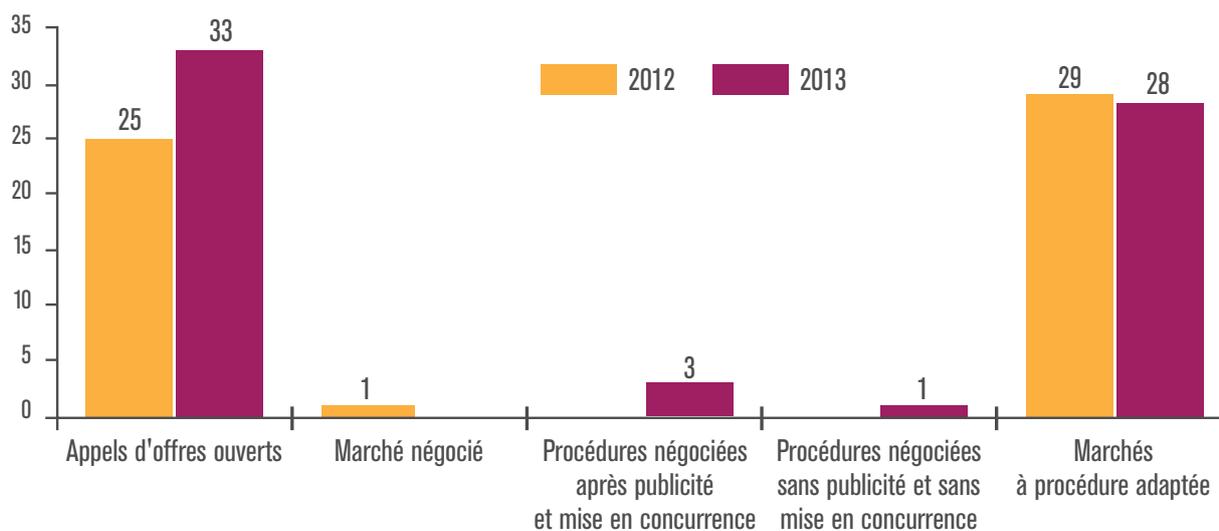
Dans le cadre de l'action « assistance juridique », les missions assurées par le service sont :

- le conseil juridique et la gestion du contentieux ;
- la veille juridique ;
- le contrôle des marchés publics ;
- l'organisation des commissions d'appel d'offres.

MARCHÉS PUBLICS

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des procédures de la collectivité supérieures à 90 000 € HT (65 procédures représentant 238 marchés) ayant fait l'objet d'un contrôle par le bureau des affaires juridiques.

➤ NOMBRE DE PROCÉDURES DES MARCHÉS NOTIFIÉS



La fonction « Marchés publics » au sein de la collectivité a été réorganisée. La passation des marchés publics est désormais concentrée exclusivement sur deux pôles (PAE - PPL). Un agent du service des affaires juridiques et des assemblées a été muté au pôle Patrimoine logistique, pour y renforcer le niveau d'expertise. En contrepartie, le service des affaires juridiques et des assemblées a recentré ses contrôles sur les marchés supérieurs à 90 000 € HT.

CONTENTIEUX - CONSEIL

18 nouveaux contentieux ont été ouverts en 2013 et présentés principalement devant les juridictions administratives. Le Département a obtenu en 2013, 6 jugements favorables, un jugement défavorable, et un référé favorable.

Dans le cadre du suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression, 10 dossiers ont été ouverts en 2013.

856 questions ont été posées par les différents services du Conseil général :

Répartition des questions par pôles et directions :

PAE	PSS	DG / Présidence	PPL	DRH	RJC	PEFD
234	203	103	95	90	49	36

46 questions ont été posées par les collectivités et organismes extérieurs.

VERSION 6.1

LE JOURNAL
DU PERSONNEL
DU CONSEIL
GÉNÉRAL DE L'ORNE
N°5 - AVRIL 2013



RENÉ CORNEC
DIRECTEUR
GÉNÉRAL
DES SERVICES

Hôtel du Département - Bâtiment Lyauté éclairé en bleu tout le mois de mars 2013, dans le cadre de mars bleu, mois de prévention du cancer colo-rectal.

ENTRE NOUS

Tout Ornaïs peut avoir besoin de bénéficier, à un moment donné de sa vie, d'une intervention et d'un dispositif de soutien pour résoudre une difficulté sociale. Véritable service public de proximité, le Service de la Coordination des Circonscriptions d'Action Sociale se déploie sur le territoire ornaïs sur 10 sites, 4 sièges de circonscription et 6 antennes. Nos collègues de ces lieux d'accueil - véritables guichets uniques de nos actions dans le domaine social - assurent leurs missions dans des conditions parfois difficiles, mais toujours avec le sens de l'implication et de l'engagement.

De nouveaux locaux plus fonctionnels, construits par le Pôle patrimoine logistique, vont prochainement ouvrir à Mortagne-au-Perche au bénéfice des usagers et du personnel. C'est pour Version 6.1 l'occasion de mettre l'accent sur la grande diversité des métiers que nous exerçons.

René Cornec
Directeur général des services

BIEN VU ! LE NOUVEAU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLÉES

À l'occasion du départ à la retraite du Directeur des Affaires Générales et des Assemblées (la DAGA), le service situé à l'Hôtel de Guise a déménagé à l'Hôtel du Département et fusionné avec le bureau des affaires juridiques pour donner naissance au service des affaires juridiques et des assemblées. Une réunification logique et amont des décisions de mises en œuvre de l'action du Département.

En amont des décisions, les deux juristes de droit public conseillent les services et les élus sur la légalité des projets envisagés par le Département, à l'face à la complexité croissante des normes

juridiques, un service comme le nôtre est constamment sollicité ! insiste Fleur Prodhomme, responsable du service.

Une fois les doutes juridiques levés, les services du Conseil général proposent au vote des Conseils généraux un rapport. En amont du vote en commission permanente ou en session plénière, des navettes sont nécessaires pour formaliser le rapport, vérifier sa légalité et son impact budgétaire. Les 4 agents du bureau des assemblées se chargent de la préparation du volume des rapports, ils établissent les procès verbaux des assemblées et les procédures nécessaires à l'exécution d'une délibération. En permanence, des appels d'offres sont lancés mobilisant les deux spécialistes en matière de marchés publics. Un travail de l'ombre, très rigoureux et technique, qui concerne chaque année près de 250 marchés publics.

Le regroupement des deux équipes a permis d'optimiser l'organisation des missions liées au fonctionnement des assemblées et de poursuivre la dématérialisation amorcée en 2011. Objectif : raccourcir les délais entre la décision, la rédaction de la délibération et la publication légale après le vote des élus... et faire des économies de papier !

FICHE SERVICE

AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES SON RÔLE

Le nouveau service des affaires juridiques et des assemblées (SAJA) est rattaché au Pôle économie finances droit. Dirigé par Fleur Prodhomme, il a pour missions d'une part le conseil et le veille juridique, et d'autre part la gestion de contentieux. Concernant les marchés publics, le service assure le contrôle, organise les commissions d'appel

d'offres et apporte un rôle de conseil et de veille. 1030 demandes ont été traitées en 2012 pour l'ensemble du service. Par ailleurs le SAJA organise et assure le suivi des réunions de l'Assemblée départementale, et des commissions permanentes et des commissions réglementaires. Il gère la procédure de transfert au contrôle de la légalité dématérialisée ; il établit le recueil des actes

administratifs de la collectivité et gère la représentation du Département dans les organismes extérieurs.

L'ÉQUIPE

Composé de 9 personnes, le SAJA comprend 2 juristes spécialisés en droit public, 2 personnes chargées des marchés publics ; le reste de l'équipe est chargé de la gestion des assemblées.



Avancer, c'est notre nature

Focus Mutualisation avec l'État



État et Département s'attachent au quotidien à conjuguer leurs efforts, à mutualiser leurs actions, pour agir au bénéfice des Ornais. À titre d'illustration, des actions spécifiques méritent d'être soulignées :

Partenariat avec le SDIS

Un partenariat existe avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), placé sous la double autorité du Préfet et du Président du Conseil général, pour les appels d'intervention sur accidents, la viabilité hivernale ainsi que la mise à disposition de matériel de déneigement dans plusieurs secteurs.

Pour les interventions sur accident de la circulation, les moyens du SDIS et du Conseil général sont coordonnés, pour une meilleure efficacité sur le terrain. Le SDIS reçoit tous les appels, les sélectionne et répercute ceux concernés par un problème routier (nettoyage de chaussée, arbres tombés, inondations, panneaux de signalisation à remplacer...), à l'agent d'astreinte du service des routes du Conseil général. Le Département fournit au SDIS les produits absorbants nécessaires lorsqu'une petite plaque d'huile subsiste sur la chaussée suite à un accident de circulation, pour éviter des déplacements inutiles.



En période hivernale, le SDIS s'étant équipé de rabots de déneigement, les utilise en priorité pour l'accès des secours, mais les met aussi à la disposition du service des routes qui

coordonne le déneigement. Cinq secteurs du département sont concernés : Bellême, Carrouges-Rânes, Alençon, Mortagne-au-Perche et Lonlay-L'Abbaye.

Instruction des dossiers PMBE et PVE

Le Département soutient les efforts engagés par les agriculteurs ornais pour moderniser leur outil de production en apportant, aux côtés de l'État et la Région, une participation financière au PMBE qui permet à l'exploitant agricole d'obtenir une contrepartie financière de crédits européens (FEADER).

Le Département a fait le choix, (convention avec l'État et l'ASP) de confier l'instruction des dossiers techniques à la DDT de l'Orne et le versement

de sa participation financière à l'Agence de Service et de Paiement (ASP) simplifiant ainsi la procédure de demande de subvention pour les agriculteurs (un guichet unique pour obtenir les aides de l'Europe et/ou de la Région et/ou de l'État).

Le même choix a été fait pour le PVE. L'aide départementale n'appelle pas de contrepartie FEADER mais la DDT a accepté l'instruction des dossiers de subvention pour le compte du Département.

Système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA)



Certains des indicateurs techniques et financiers figurant au rapport sur le prix et la qualité du service doivent être déclarés. Ils sont rassemblés au sein du SISPEA, décidé par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Par conséquent, les collectivités gestionnaires d'un service d'eau et d'assainissement doivent communiquer les caractéristiques de leur service sur un site internet dédié dans un espace privé.

Face aux difficultés rencontrées par les communes et/ou les CDC à communiquer les informations souhaitées, le SATTEMA a proposé en partenariat avec la DDT de l'Orne des séances de formation des secrétaires de mairie ou de CDC. Face à l'intérêt suscité, la DDT de l'Orne a proposé que le SATTEMA puisse former les secrétaires des services gestionnaires d'eau potable qui sont soumis à la même obligation.

Réalisation du Plan de prévention et de gestion des déchets du BTP

La loi a confié la réalisation de ce Plan aux Conseils généraux. Dans l'Orne, la DDT a souhaité être associée à son élaboration et a financé l'étape préalable à la réalisation du Plan à savoir « l'état des lieux » qui a été confié au Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) NORMANDIE-CENTRE.



Création d'un guichet unique État / Département pour le traitement des bourses départementales

Le Département a souhaité faciliter les démarches des familles pour l'obtention des bourses d'enseignement secondaire en créant au niveau de chaque collège un guichet unique pour le dépôt des dossiers de demande des bourses départementales et d'État. Cette initiative a conduit à une modification des barèmes d'attribution qui sont désormais identiques pour le Département et l'État. Ce nouveau dispositif a été mis en place dès la rentrée 2013-2014 pour les bourses à verser début 2014.

Centre de conservation et d'étude archéologique

Le Conseil général de l'Orne a inauguré son Centre de conservation et d'étude archéologique de l'Orne (CCE) en début d'année 2014. Cette opération s'est mise en place grâce à une collaboration intense entre les services du Conseil général et ceux de l'État.

En effet, le Service régional de l'archéologie (service de la DRAC) aura en charge la gestion scientifique du CCE, en lien avec le Conseil général de l'Orne, ce dernier mettant à disposition un poste existant, à temps partiel, sur la gestion logistique du CCE.

Cette organisation fait suite à un financement partagé de la construction du CCE entre l'État et le Conseil général. Les services ont travaillé en commun bien avant la construction du lieu, notamment sur la réintégration des collections qui étaient au musée d'Alençon. Ainsi, l'État a acheté des caisses de conditionnement et l'agent à temps partiel du Conseil général a aidé à l'intégration des collections.

Lutte contre les violences intra-familiales

Mise en place depuis l'année 2010, une référente sociale en gendarmerie, poste porté par le Département avec un cofinancement de l'État dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, exerce sa mission à mi-temps sur le territoire de la circonscription de Mortagne-au-Perche. En relation quotidienne avec les brigades de gendarmerie, elle est particulièrement chargée de l'évaluation, l'orientation et l'accompagnement des personnes victimes de violences intra-familiales, dans leur parcours judiciaire, social et familial. Au cours de l'année 2013 ce sont 63 victimes qui ont été accompagnées (75 % de femmes majeures, 16 % d'hommes, 9 % de mineurs). Fait important, au cours de cet exercice, 87 % des personnes étaient inconnues du service social, contre 58 % l'an passé.

La nature des faits se situe essentiellement autour des violences conjugales (41 %), des séparations conflictuelles (28 %), des problématiques d'addiction (15 %), 6 % des demandes concernent des adultes vulnérables-personnes âgées (fugues, troubles psychologiques).

La référente sociale en gendarmerie a une mission d'information et d'accès aux droits sociaux et/ou juridiques, d'orientation vers les services sociaux. Elle travaille en réseau avec les associations d'accompagnement des victimes, les bailleurs publics.

Le succès de cette action conjointe conduit les deux partenaires à envisager son extension dans le secteur du Bocage.

Amélioration de la sécurité des seniors



L'État est en charge de la sécurité publique ; le Département dispose quant à lui d'une compétence particulière vis-à-vis des personnes âgées.

État et Département se sont donc associés, pour agir de concert en faveur de la sécurité de cette population.

D'une part, pour améliorer la sécurité routière des seniors, qu'ils soient au volant ou piétons. Ceci représente un véritable enjeu dans le département.

Les plus de 65 ans représentent dans l'Orne 21 % de la population mais 28 % des personnes tuées dans un accident de la route et 73 % des personnes tuées parmi les piétons.

Le Département s'est engagé en 2013 aux côtés de l'État sur ce sujet. Une convention fixant les modalités d'échanges d'informations, de concertation et de coordination pour prendre en compte les difficultés des seniors dans l'aménagement de l'espace public, promouvoir les dispositifs de transport à la demande et de covoiturage, développer l'accès à des séances de remise à niveau théorique et pratique... a été conclue.

Le Département et l'État ont décidé de soutenir l'organisation sur les territoires d'actions de sensibilisation et d'information sur la sécurité routière. Une première réunion, reprenant le modèle des soirées « vieillir, la belle affaire », s'est tenue en novembre 2013 au Mêle-sur-Sarthe.

D'autre part, en matière de lutte contre les cambriolages et autres actes de délinquance dont sont victimes les seniors. Les personnes âgées, du fait parfois de leur vulnérabilité, sont plus souvent exposées à ces risques. Ainsi, les plus de 60 ans font l'objet de près d'un tiers des cambriolages d'habitation et des deux-tiers des vols avec ruse. Face à ces constats, l'État a lancé un plan « Tranquillité seniors ». Des dépliants ont été édités avec des conseils spécifiques aux seniors, pour les sensibiliser aux risques et les aider à s'en protéger. Ces dépliants sont notamment destinés à être diffusés aux seniors lors des visites à domicile des travailleurs sociaux de l'APA.



Logement

En matière de logement, l'État et le Département mènent conjointement des politiques en faveur des personnes les plus en difficulté et en assument la responsabilité partagée. Ce partenariat s'articule autour de plusieurs axes :

- ▶ le PDIHL (programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement) dont les principales actions concernent l'accès au logement (l'offre et demande de logements) et le maintien dans le logement à travers la prévention des expulsions et tout le travail autour des CCAPEX ;
- ▶ la lutte contre la précarité énergétique qui regroupe toutes les actions de sensibilisation sur les comportements économes, de requalification du bâti... Le Département est signataire du contrat local d'engagement dans le cadre du programme national « habiter mieux » ;
- ▶ le schéma d'accueil des gens du voyage, co-piloté Etat / Département et qui comprend une partie habitat et une partie accompagnement social (co-animation des groupes de travail).

Les actions communes menées dans ce cadre sont multiples : réalisation d'un guide des accompagnements sociaux, mise en œuvre d'une réflexion départementale autour du logement des jeunes, proposition d'un guide de l'accueil pour les gens du voyage.

Autre projet important mené à bien en 2013 : la mise en œuvre du Pôle ornais de lutte contre l'habitat indigne, qui met en synergie les acteurs de la politique du logement : services de l'État (DDT, DDCSPP), de l'ARS, le Dépar-

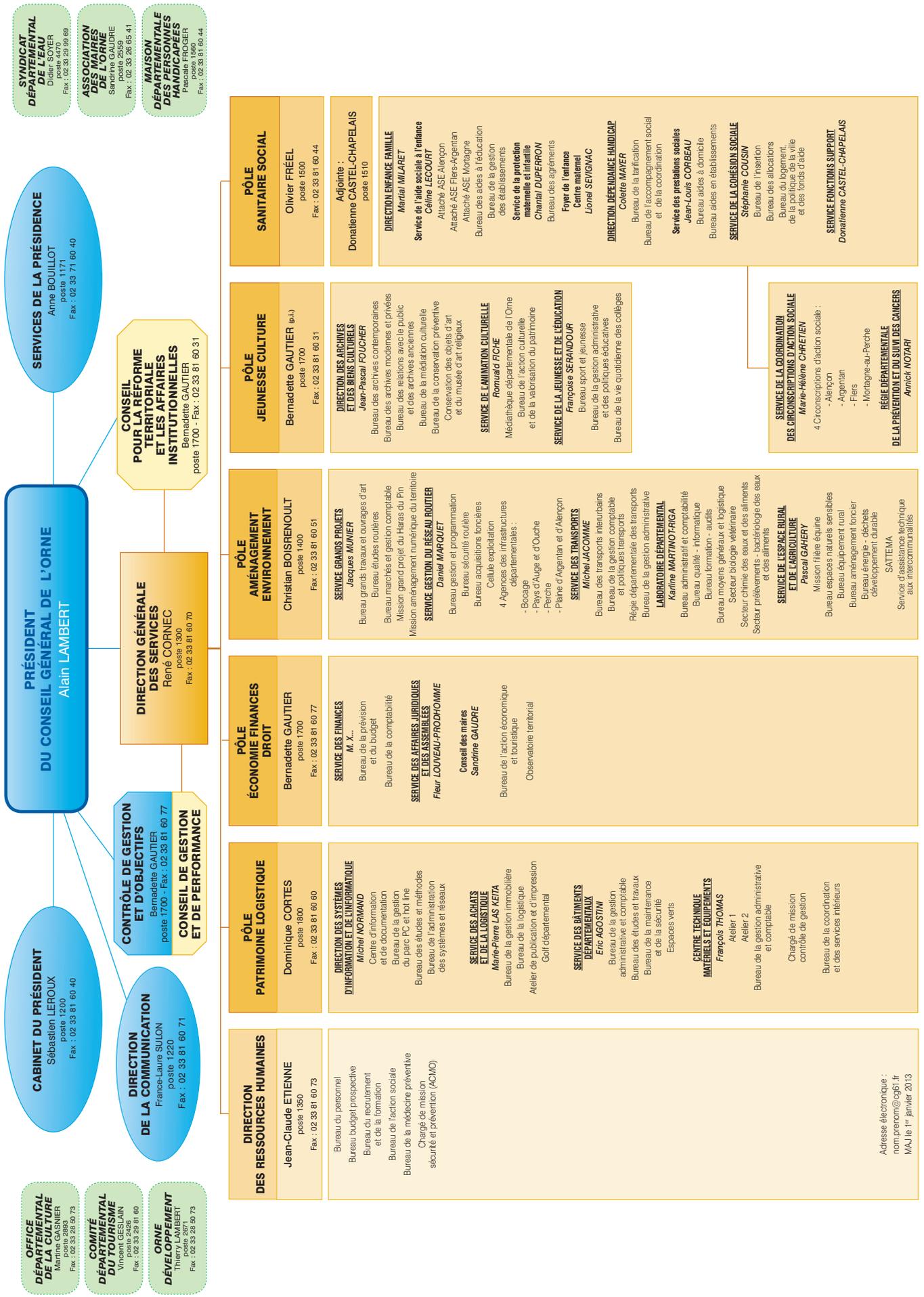
tement, la CAF, la MSA, l'ANAH, l'ADIL... Ces partenaires se sont organisés pour dépister et évaluer des situations de logement indigne, indécent, insalubre sur l'ensemble du territoire départemental. Le Pôle propose à l'issue d'une phase d'évaluation et en fonction de la réglementation en vigueur, des actions concertées d'amélioration de l'habitat et des conditions de logement des Ornais.

Les situations de logement indigne sont repérées par les acteurs de proximité (mairie, travailleurs sociaux du Département, techniciens CAF, occupants du logement...) qui en informent la DDT.

Ce travail, conduit en lien avec les maires du lieu d'habitation, consiste à définir l'état du logement à partir d'une visite conjointe de techniciens de l'ARS, de travailleurs sociaux des circonscriptions d'action sociale, à laquelle peut être associé tout partenaire concerné (délégué à la tutelle, services de soins...). La concertation entre les partenaires associe tout au long de la procédure l'occupant et le bailleur à la démarche d'amélioration de l'état du logement.

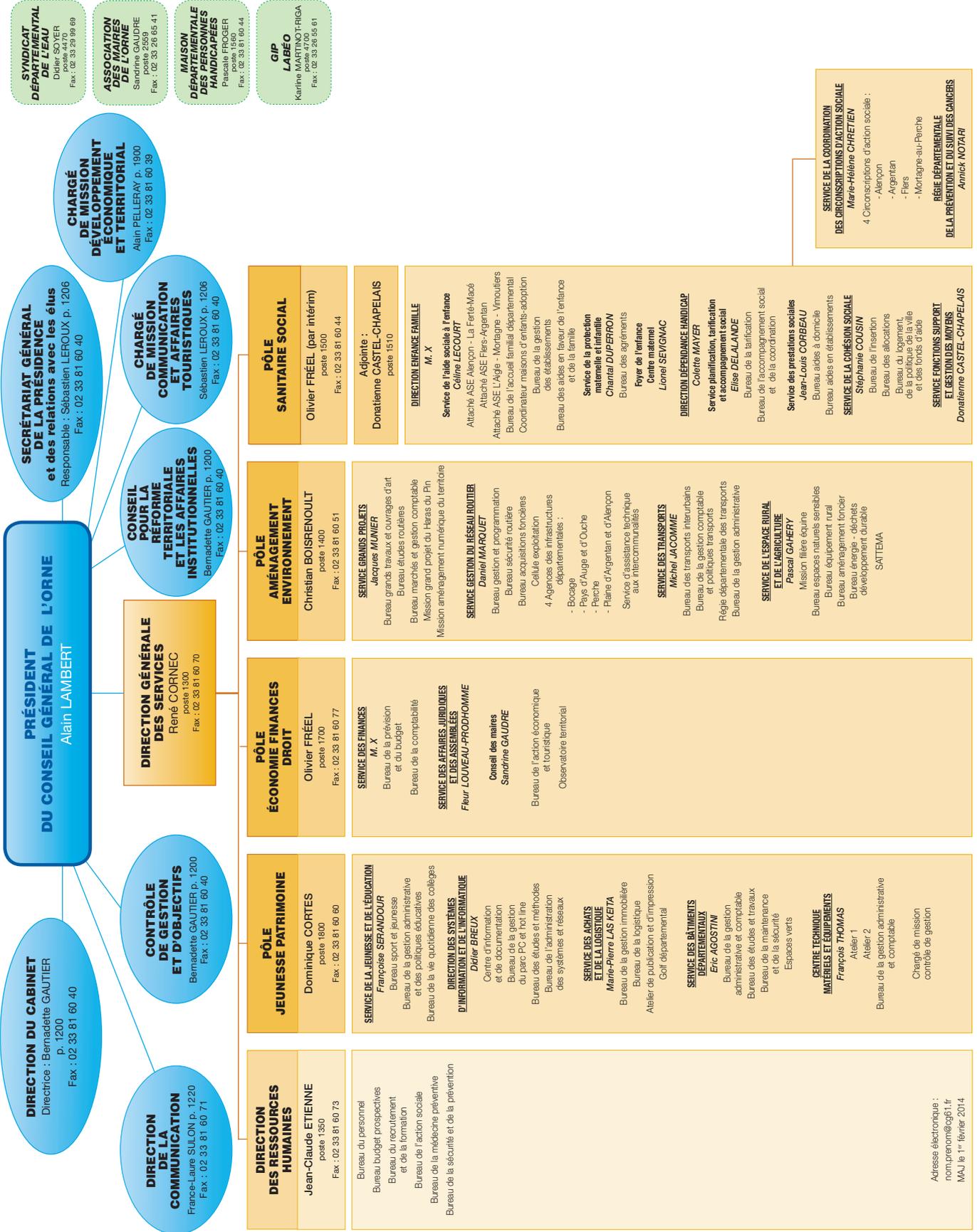
Le Département mobilise les différents accompagnements sociaux utiles à la résolution de la situation ; ils peuvent concerner les assistants sociaux de secteur, les référents RSA à titre principal, les travailleurs sociaux intervenant auprès des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile et les conseillers ASLL (accompagnement social lié au logement).

Organigramme des services du Conseil général 2013



Organigramme des services du Conseil général 2014

(en vigueur au 1^{er} février 2014)



► Liste des sigles

4G	: 4 ^e génération	CHAM	: classe à horaires aménagés
A88, A28	: autoroute A88 ou autoroute A28	CHSCT	: comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
ACTP	: allocation compensatrice pour tierce personne	CIAF	: commission intercommunale d'aménagement foncier
ADIL	: agence départementale de l'information logement	CIAS	: centre intercommunal d'action sociale
ADMR	: aide à domicile en milieu rural	CID	: centre d'information et de documentation
ADSEAO	: association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Orne	GIE	: contrat initiative emploi
ADSL	: Asymmetric digital subscriber line	GIO	: centre d'information et d'orientation
AEP	: alimentation en eau potable	CIRIAM	: campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux
AERO	: aéronautique	CLIC	: centre local d'information et de coordination
ALTHEA	: association pour le logement et l'hébergement temporaire d'Alençon	CMFAO	: centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne
AMDARS	: association des Amis du musée départemental d'art religieux de Sées	CMP	: centre médico-psychologique
ANAH	: agence nationale de l'amélioration de l'habitat	CNFPT	: centre national de la fonction publique territoriale
ANRU	: agence nationale de la rénovation urbaine	CNSA	: caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
APA	: allocation personnalisée d'autonomie	CO2	: dioxyde de carbone
APGSU	: association pour la promotion et la gestion du site universitaire	COFRAC	: comité français d'accréditation
APRE	: aide pour le retour à l'emploi	CRD	: conservatoire à rayonnement départemental
ARS	: agence régionale de santé	CRIJ	: centre régional d'information jeunesse
ASE	: aide sociale à l'enfance	CRIP	: cellule de recueil des informations préoccupantes
ASLL	: accompagnement social lié au logement	CTME	: centre technique matériels et équipements
ASP	: agence de service et de paiement	CTOP	: comité technique pour l'orientation professionnelle
ATEC	: adjoint technique des collègues	CUA	: communauté urbaine d'Alençon
ATI	: allocation temporaire d'invalidité	CUMA	: coopérative d'utilisation du matériel agricole
AVS	: auxiliaire de vie sociale	DD	: développement durable
BA	: budget annexe	DDCSPP	: direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
BAFA	: brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	DDE	: direction départementale de l'équipement
BAFD	: brevet d'aptitude aux fonctions de directeur	DDH	: direction dépendance handicap
BIC	: bank identifier code	DDT	: direction départementale des territoires
BIJ	: bureau information jeunesse	DG	: direction générale
BPJEPS	: brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	DGCL	: direction générale des collectivités locales
BTP	: bâtiment et travaux publics	DGE	: dotation globale d'équipement
BVD	: bovine viral diarrhea	DRAC	: direction régionale des affaires culturelles
CAE	: contrat d'accompagnement dans l'emploi	DRH	: direction des ressources humaines
CAF	: caisse d'allocations familiales	DSII	: direction des systèmes d'information et de l'informatique
CAMSPP	: centre d'action médico-social précoce polyvalent	EH	: équivalent habitant
CAS	: circonscription d'action sociale	EHPAD	: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
CAUE	: conseil en architecture, urbanisme et environnement	EMAT	: équipe mobile des adjoints techniques
CCAPEX	: commission de coordination des actions de prévention des expulsions	ENS	: espaces naturels sensibles
CCAS	: centre communal d'action sociale	ENT	: espace numérique de travail
CCE	: centre de conservation et d'études archéologiques	EONIA	: euro overnight index average
CCEN	: commission consultative d'évaluation des normes	EPA	: établissement public administratif
CDC	: communauté de communes	EPCI	: établissement public de coopération intercommunale
CDSJ	: comité départemental des sports et de la jeunesse	ESAT	: établissement et service d'aide par le travail
CDT	: comité départemental du tourisme	ETP	: équivalent temps plein
CETE	: centre d'études techniques de l'équipement	FAFI	: fonds d'aides financières individuelles
CFDT	: confédération française démocratique du travail	FAJ	: fonds d'aide aux jeunes
		FAL	: fonds d'action locale
		FAM	: foyer d'accueil médicalisé
		FCTVA	: fonds de compensation de la TVA

FEADER	: fonds européen agricole pour le développement rural	PEFD	: pôle économie finances droit
FDDE	: fonds départemental de développement économique	PES	: protocole d'échange standard
FDTPE	: fonds départemental en faveur des très petites entreprises	PJC	: pôle jeunesse culture
FEI	: fédération équestre internationale	PLAI	: prêt locatif aidé d'intégration
FSI	: fonds social d'insertion	PLICS	: programme local d'insertion et de cohésion sociale
FSL	: fonds solidarité logement	PMB	: plan de modernisation des bâtiments d'élevage
GDSCO	: groupement de défense sanitaire du cheptel ornaix	PMI	: protection maternelle et infantile
GED	: gestion électronique de documents	PNO	: plan numérique ornaix
GES	: gaz à effet de serre	PPL	: pôle patrimoine logistique
GIP	: groupement d'intérêt public	PSLA	: pôle de santé libéral et ambulatoire
GIR	: groupe iso ressources	PSS	: pôle sanitaire social
GMF	: garantie mutuelle des fonctionnaires	PST	: programme social thématique
ha	: hectare	PVE	: plan végétal pour l'environnement
HACCP	: hazard analysis and critical control points	RD	: route départementale
IBR	: rhinotrachéite infectieuse bovine (en anglais infectious bovine rhinotracheitis)	RIB	: relevé d'identité bancaire
ICC	: indice du coût de la construction	RMI	: revenu minimum d'insertion
IFCE	: institut français du cheval et de l'équitation	RN	: route nationale
IME	: institut médico-éducatif	RQTH	: reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
INFREP	: institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente	RSA	: revenu de solidarité active
INSEE	: institut national de la statistique et des études économiques	SAE	: système d'archivage électronique
IRFA	: institut régional de formation pour adultes	SAFER	: société d'aménagement foncier et d'établissement rural
IRL	: indice de référence des loyers	SAGE	: schéma d'aménagement et de gestion des eaux
ISF	: institut supérieur de formation	SAMSAH	: service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
JA	: jeunes agriculteurs	SATTEMA	: service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques
JEM	: jeux équestres mondiaux	SAVS	: service d'accompagnement à la vie sociale
KW	: kilowatt	SCOT	: schéma de cohérence territoriale
€	: kilo euros	SDE	: syndicat départemental de l'eau
LED	: light-emitting diode	SDEA	: schéma départemental d'enseignement artistique
LDO	: laboratoire départemental de l'Orne	SDIS	: service départemental d'incendie et de secours
LEADER	: liaison entre action de développement de l'économie rurale	SEPA	: single euro payments area
LOLF	: loi organique relative aux lois de finances	SERA	: service espace rural et agriculture
Mbit	: mégabit	SGR	: service gestion du réseau routier
MAIA	: maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer	SISPEA	: système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement
MAPA	: marché à procédure adaptée	SPANC	: service public d'assainissement non collectif
MDO	: médiathèque départementale de l'Orne	SR	: sous-répartiteur
MDPHO	: maison départementale des personnes handicapées de l'Orne	TFPB	: taxe foncière sur les propriétés bâties
MECS	: maison d'enfants à caractère social	TIC	: technologies de l'information et de la communication
MEI	: mineur étranger isolé	TICE	: technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
MEIMO	: mission éducative intensive en milieu ouvert	TISF	: technicien d'intervention sociale et familiale
M€	: million d'euros	TVA	: taxe sur la valeur ajoutée
MFR	: maison familiale rurale	TTC	: toutes taxes comprises
m	: mètre linéaire	UNA	: union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles
MSA	: mutualité sociale agricole	USLD	: unité de soins longue durée
OCMA	: opération collective de modernisation de l'artisanat	VDSL	: very high bit-rate digital subscriber line
ODC	: office départemental de la culture	VIH	: virus de l'immunodéficience humaine
OPA	: organisations professionnelles agricoles	VL	: véhicule léger
PAE	: pôle aménagement environnement	VU	: véhicule utilitaire
PAPAO	: Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaix	W	: watt
PC	: personal computer	ZA	: zone artisanale
PCET	: plan climat énergie territorial		
PCH	: prestation de compensation du handicap		
PDAH	: prime départementale d'amélioration de l'habitat		
PDHIL	: programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement		



Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg • CS 30528 • 61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 60 00

twitter.com/ornecg - facebook.com/ornecg



www.orne.fr

Mai 2014